

## SOMMAIRE DU NUMÉRO 2290

20 avril 2003

Éditorial	■ L'Église vit de l'Eucharistie.	367
Lettre Encyclique	<b>ECCLESIA DE EUCHARISTIA</b> <b>du Pape Jean-Paul II sur l'Eucharistie dans son rapport à l'Église</b>	
	■ Introduction	368
	I. Mystère de la foi	371
	II. L'Eucharistie édifie l'Église	375
	III. L'apostolicité de l'Eucharistie et de l'Église	377
	IV. L'Eucharistie et la communion	380
	V. La dignité de la Célébration eucharistique	384
	VI. À l'école de Marie, femme « eucharistique »	387
	■ Conclusion	389
Actes du Pape Jean-Paul II	■ Discours à l'Assemblée plénière de la Congrégation pour les Églises orientales.	391
	■ Discours aux Grands Ducs du Luxembourg.	393
	■ Homélie pour la béatification de cinq serviteurs de Dieu.	394
	■ Discours au Grand Rabbin de Rome.	396
	■ Message à l'archevêque de Cantorbéry pour son intronisation.	397
	■ Message à Mgr Christodoulos, archevêque d'Athènes et de la Grèce.	398
	■ Discours à une délégation du Saint-Synode de l'Église orthodoxe serbe.	399
	■ Discours aux membres du Synode permanent de l'Église grecque-catholique ukrainienne.	400
	■ Audience générale (19 mars).	401
L'Église en France	■ « Retraités, mémoire d'avenir ». Déclaration du Mouvement chrétien des retraités.	402
	■ « Espérance pascale ». Éditorial de Mgr Marc Stenger.	404
	■ « Vivre ensemble est notre avenir ». Homélie de Mgr Émile Marcus.	405
L'Église dans le monde	■ « Les Églises de Jérusalem, de Bagdad et de Sarajevo disent non à la guerre ». Déclaration des Ordinaires de Jérusalem, Bagdad et Sarajevo.	407
	■ « Personne ne peut disposer de la vie ou de la mort ». Lettre des trois Églises nationales de Suisse.	408
	■ « Édifier une société vietnamienne plus humaine ». Lettre de Mgr Pham Minh Mân.	409
Événements	■ Événements et informations (1 <sup>er</sup> -15 mars).	412
	■ Bibliographie.	414

## L'Église vit de l'Eucharistie

**L'**

Eucharistie forme et façonne la communauté des croyants car « l'Église vit de l'Eucharistie », comme Jean-Paul II l'écrit dès les premiers mots de sa 14<sup>e</sup> Encyclique. Ce document s'intitule donc *Ecclesia de Eucharistia* (*vivit*).

Le don de l'Esprit à la Pentecôte fait venir au jour l'Église mais le soir de la Cène est aussi un moment décisif de sa constitution. Quoi donc de plus normal de signer et de rendre publique cette réflexion, sur le mystère eucharistique dans son rapport à l'Église, en ce Jeudi saint\* ? C'est le jour où les fidèles dressent magnifiquement la table du banquet pour honorer le Christ qui se donne en sacrifice et nourriture.

Le Pape rappelle certes la théologie traditionnelle sur l'Eucharistie exposée au Concile de Trente et développée par ses prédécesseurs. Mais il convient de noter trois points particuliers sur lesquels il insiste. Comme don du Christ, l'Église reçoit l'Eucharistie. Elle devient source et sommet de toute vie chrétienne. Les fidèles reconnaissent alors combien elle les pousse à un engagement pour transformer la vie. Ils recherchent donc une meilleure intelligence de ce mystère.

Contempler  
et adorer  
le visage  
du Christ

Dans cet élan, Jean-Paul II redit son désir ardent de retrouver l'unité et la pleine communion entre chrétiens. Le dialogue œcuménique ne saurait être remis. Mais il exige de « témoigner avec clarté de la vérité ». L'intercommunion n'est pas un moyen pour faire avancer l'œcuménisme. Elle sera le signe profond de l'unité des chrétiens après avoir évité les peurs et les ambiguïtés.

Enfin, l'Eucharistie est intimement liée au sacrement de l'Ordre. Les fidèles « concourent à l'offrande de l'Eucharistie ». Mais en prenant en compte la complémentarité des vocations, seul le prêtre, ordonné selon la succession apostolique, la célèbre « *in persona Christi* ».

Par cette Lettre encyclique, Jean-Paul II fait porter le regard de l'Église sur ce trésor spirituel auquel les catholiques sont profondément attachés. S'il évoque des aspects pastoraux et disciplinaires actuels ou à venir, il remet le Christ au centre de la vie chrétienne, lui qu'il faut « connaître, aimer, imiter et annoncer ».

L'Eucharistie est le lieu pour contempler et adorer le visage du Christ qui se fait présent à tous les croyants et au monde. Elle est bien apostolique.

16 avril 2003, Mercredi saint

P. Vincent Cabanac, a.a.  
*Rédacteur en chef*

\* Cette Encyclique prend la place de la lettre que Jean-Paul II a l'habitude d'adresser aux prêtres pour le Jeudi saint.

COUVERTURE : © Marcel CROZET/CIRIC, Geste de l'élévation lors d'une eucharistie à Annecy (Hte-Savoie)

---

## Lettre encyclique

# ECCLESIA DE EUCHARISTIA

du Souverain pontife Jean-Paul II

aux évêques, aux prêtres

et aux diacres, aux personnes consacrées

et à tous les fidèles laïcs

sur l'Eucharistie dans son rapport à l'Église (\*)

---

### INTRODUCTION

1. L'Église vit de l'Eucharistie (*Ecclesia de Eucharistia vivit*). Cette vérité n'exprime pas seulement une expérience quotidienne de foi, mais elle comporte en synthèse le cœur du mystère de l'Église. Dans la joie, elle fait l'expérience, sous de multiples formes, de la continuelle réalisation de la promesse : « Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde » (Mt 28, 20). Mais, dans l'Eucharistie, par la transformation du pain et du vin en corps et sang du Seigneur, elle jouit de cette présence avec une intensité unique. Depuis que, à la Pentecôte, l'Église, peuple de la Nouvelle Alliance, a commencé son pèlerinage vers la patrie céleste, le divin Sacrement a continué à marquer ses journées, les remplissant d'espérance confiante.

À juste titre, le Concile Vatican II a proclamé que le Sacrifice eucharistique est « source et sommet de toute la vie chrétienne » (1). « La très sainte Eucharistie contient en effet l'ensemble des biens spirituels de l'Église, à savoir le Christ lui-même, notre Pâque, le pain vivant, qui par sa chair, vivifiée par l'Esprit Saint et vivifiante, procure la vie aux hommes » (2). C'est pourquoi l'Église a le regard constamment fixé sur son Seigneur, présent dans le Sacrement de l'autel, dans lequel elle découvre la pleine manifestation de son immense amour.

2. Au cours du grand Jubilé de l'An 2000, il m'a été donné de célébrer l'Eucharistie au Cénacle, à Jérusalem, là où, selon la tradition, elle a été accomplie pour la première fois par le Christ lui-même. Le Cénacle est le lieu de l'institution de ce très saint Sacrement. C'est là que le Christ prit le pain dans ses mains, qu'il le rompit et le donna à ses disciples en disant : « Prenez et mangez-en tous : ceci est mon corps, livré pour vous » (cf. Mt 26, 26 ; Lc 22, 19 ; 1 Co 11, 24). Puis il prit dans ses mains le calice du vin et il leur dit : « Prenez et buvez-en tous, car ceci est la coupe de mon sang, le sang de l'Alliance nouvelle et éternelle, qui sera versé pour vous et pour la multitude en rémission des péchés » (cf. Mc 14, 24 ; Lc 22, 20 ; 1 Co 11, 25). Je rends grâce au Seigneur Jésus de m'avoir permis de redire au même endroit, dans l'obéissance à son commandement « Vous ferez cela en mémoire de moi » (Lc 22, 19), les paroles qu'il a prononcées il y a deux mille ans.

Les Apôtres qui ont pris part à la dernière Cène ont-ils compris le sens des paroles sorties de la bouche du Christ ? Peut-être pas. Ces paroles ne devaient se clarifier pleinement qu'à la fin du Triduum pascal, c'est-à-dire de la période qui va du Jeudi soir au Dimanche matin. C'est dans ces jours-là que s'inscrit le *mysterium paschale* ; c'est en eux aussi que s'inscrit le *mysterium eucharisticum*.

---

(\*) Texte original latin dans l'*Osservatore Romano* du 18 avril. Texte en français de la Libreria Editrice Vaticana.

(1) Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, 11.

(2) Conc. œcum. Vat. II, Décret sur le ministère et la vie des prêtres *Presbyterorum ordinis*, 5.

3. L'Église naît du mystère pascal. C'est précisément pour cela que l'Eucharistie, sacrement par excellence du mystère pascal, *a sa place au centre de la vie ecclésiale*. On le voit bien dès les premières images de l'Église que nous donnent les Actes des Apôtres : « Ils étaient fidèles à écouter l'enseignement des Apôtres et à vivre en communion fraternelle, à rompre le pain et à participer aux prières » (2, 42). L'Eucharistie est évoquée dans la « fraction du pain ». Deux mille ans plus tard, nous continuons à réaliser cette image primitive de l'Église. Et tandis que nous le faisons dans la célébration de l'Eucharistie, les yeux de l'âme se reportent au Triduum pascal, à ce qui se passa le soir du Jeudi saint, pendant la dernière Cène, et après elle. En effet, l'institution de l'Eucharistie anticipait sacramentellement les événements qui devaient se réaliser peu après, à partir de l'agonie à Gethsémani. Nous revoyons Jésus qui sort du Cénacle, qui descend avec ses disciples pour traverser le torrent du Cédron et aller au Jardin des Oliviers. Dans ce Jardin, il y a encore aujourd'hui quelques oliviers très anciens. Peut-être ont-ils été témoins de ce qui advint sous leur ombre ce soir-là, lorsque le Christ en prière ressentit une angoisse mortelle et que « sa sueur devint comme des gouttes de sang qui tombaient jusqu'à terre » (Lc 22, 44). Son sang, qu'il avait donné à l'Église peu auparavant comme boisson de salut dans le Sacrement de l'Eucharistie, *commençait à être versé*. Son effusion devait s'achever sur le Golgotha, devenant l'instrument de notre rédemption : « Le Christ..., grand prêtre des biens à venir..., entra une fois pour toutes dans le sanctuaire, non pas avec du sang de boucs et de jeunes taureaux, mais avec son propre sang, nous ayant acquis une rédemption éternelle » (He 9, 11-12).

4. *L'Heure de notre rédemption*. Bien qu'il soit profondément éprouvé, Jésus ne se dérobe pas face à son « heure » : « Que puis-je dire ? Dirai-je : Père, délivre-moi de cette heure ? Mais non ! C'est pour cela que je suis parvenu à cette heure-ci ! » (Jn 12, 27). Il désire que les disciples lui tiennent compagnie, et il doit au contraire faire l'expérience de la solitude et de l'abandon : « Ainsi, vous n'avez pas eu la force de veiller une heure avec moi ? Veillez et priez, pour ne pas entrer en tentation » (Mt 26, 40-41). Seul Jean restera au pied de la Croix, à côté de Marie et des pieuses femmes. L'agonie à Gethsémani a été l'introduction de l'agonie sur la Croix le Vendredi saint. *L'Heure sainte*, l'heure de la rédemption du monde. Quand on célèbre l'Eucharistie près de la tombe

de Jésus, à Jérusalem, on revient d'une manière quasi tangible à son « heure », l'heure de la Croix et de la glorification. Tout prêtre qui célèbre la Messe revient en esprit, en même temps que la communauté chrétienne qui y participe, à ce lieu et à cette heure.

« *Il a été crucifié, est mort et a été enseveli, est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts* ». Aux paroles de la profession de foi font écho les paroles de la contemplation et de la proclamation : « *Ecce lignum crucis in quo salus mundi pependit. Venite adoremus* » (a). Telle est l'invitation que l'Église adresse à tous l'après-midi du Vendredi saint. Elle continuera à chanter ensuite durant le temps pascal en proclamant : « *Surrexit Dominus de sepulcro qui pro nobis pependit in ligno. Alleluia* » (b).

5. « *Mysterium fidei – Mystère de la foi !* » Quand le prêtre prononce ou chante ces paroles, les fidèles disent l'acclamation : « Nous proclamons ta mort, Seigneur Jésus, nous célébrons ta résurrection, nous attendons ta venue dans la gloire ».

Par ces paroles, ou par d'autres semblables, l'Église désigne le Christ dans le mystère de sa Passion, et *elle révèle aussi son propre mystère : Ecclesia de Eucharistia*. Si c'est par le don de l'Esprit Saint à la Pentecôte que l'Église vient au jour et se met en route sur les chemins du monde, il est certain que l'institution de l'Eucharistie au Cénacle est un moment décisif de sa constitution. Son fondement et sa source, c'est tout le *Triduum pascal*, mais celui-ci est comme contenu, anticipé et « concentré » pour toujours dans le don de l'Eucharistie. Dans ce don, Jésus-Christ confiait à l'Église l'actualisation permanente du mystère pascal. Par ce don, il instituait une mystérieuse « contemporanéité » entre le *Triduum* et le cours des siècles.

Penser à cela fait naître en nous des sentiments de grande et reconnaissante admiration. Dans l'événement pascal et dans l'Eucharistie qui l'actualise au cours des siècles, il y a un « contenu » vraiment énorme, dans lequel est présente toute l'histoire en tant que destinataire de la grâce de la rédemption. Cette admiration doit toujours pénétrer l'Église qui se recueille dans la Célébration eucharistique. Mais elle doit accompagner surtout le ministre de l'Eucharistie. C'est lui en effet qui, en vertu de la faculté qui lui a été conférée par le

Notes de la rédaction :

(a) « Voici le bois de la Croix qui a porté le salut du monde ».

(b) « Le Seigneur est ressuscité du tombeau, lui qui fut cloué pour nous au bois de la Croix. Alleluia ».

sacrement de l'ordination sacerdotale, effectuée la consécration. C'est lui qui prononce, avec la puissance qui lui vient du Christ du Cénacle, les paroles : « Ceci est mon corps, livré pour vous... Ceci est la coupe de mon sang versé pour vous... ». Le prêtre prononce ces paroles, ou plutôt *il met sa bouche et sa voix à la disposition de Celui qui a prononcé ces paroles au Cénacle* et qui a voulu qu'elles soient répétées de génération en génération par tous ceux qui, dans l'Église, participent ministériellement à son sacerdoce.

6. Par la présente Encyclique, je voudrais raviver cette « admiration » eucharistique, dans la ligne de l'héritage du Jubilé que j'ai voulu laisser à l'Église par la lettre apostolique *Novo millennio ineunte* et par son couronnement marial *Rosarium Virginis Mariae*. Contempler le visage du Christ, et le contempler avec Marie, voilà le « programme » que j'ai indiqué à l'Église à l'aube du troisième millénaire, l'invitant à avancer au large sur l'océan de l'histoire avec l'enthousiasme de la nouvelle évangélisation. Contempler le Christ exige que l'on sache le reconnaître partout où il se manifeste, dans la multiplicité de ses modes de présence, mais surtout dans le Sacrement vivant de son corps et de son sang. *L'Église vit du Christ eucharistique*, par lui elle est nourrie, par lui elle est illuminée. L'Eucharistie est un mystère de foi, et en même temps un « mystère lumineux » (3).

Chaque fois que l'Église la célèbre, les fidèles peuvent en quelque sorte revivre l'expérience des deux disciples d'Emmaüs : « Leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent » (Lc 24, 31).

7. Depuis que j'ai commencé mon ministère de Successeur de Pierre, j'ai toujours voulu donner au Jeudi saint, jour de l'Eucharistie et du sacerdoce, un signe d'attention particulière en envoyant une lettre à tous les prêtres du monde. Cette année, la vingt-cinquième de mon pontificat, je voudrais entraîner plus pleinement l'ensemble de l'Église dans cette réflexion eucharistique, et cela également pour remercier le Seigneur du don de l'Eucharistie et du sacerdoce : « Don et mystère » (4). Si, en proclamant l'Année du Rosaire, j'ai voulu placer cette vingt-cinquième année *sous le signe de la Contemplation du Christ à l'école de Marie*, je ne puis laisser passer ce Jeudi saint 2003 sans m'arrêter devant le « visage

eucharistique » du Christ, montrant plus fortement encore à l'Église la place centrale de l'Eucharistie. C'est d'elle que vit l'Église. C'est de ce « pain vivant » qu'elle se nourrit. Comment ne pas ressentir le besoin d'exhorter tout le monde à en faire constamment une expérience renouvelée ?

8. Quand je pense à l'Eucharistie, tout en regardant ma vie de prêtre, d'évêque, de Successeur de Pierre, je me rappelle spontanément les nombreux moments et lieux où il m'a été donné de la célébrer. Je me souviens de l'église paroissiale de Niegowi, où j'ai exercé ma première charge pastorale, de la collégiale Saint-Florian à Cracovie, de la cathédrale du Wawel, de la basilique Saint-Pierre et des nombreuses basiliques et églises de Rome et du monde entier. J'ai pu célébrer la Messe dans des chapelles situées sur des sentiers de montagne, au bord des lacs, sur les rives de la mer ; je l'ai célébrée sur des autels bâtis dans les stades, sur les places des villes... Ces cadres si divers de mes Célébrations eucharistiques me font fortement ressentir leur caractère universel et pour ainsi dire cosmique. Oui, cosmique ! Car, même lorsqu'elle est célébrée sur un petit autel d'une église de campagne, l'Eucharistie est toujours célébrée, en un sens, *sur l'autel du monde*. Elle est un lien entre le ciel et la terre. Elle englobe et elle imprègne toute la création. Le Fils de Dieu s'est fait homme pour restituer toute la création, dans un acte suprême de louange, à Celui qui l'a tirée du néant. C'est ainsi que lui, le prêtre souverain et éternel, entrant grâce au sang de sa Croix dans le sanctuaire éternel, restitue toute la création rachetée au Créateur et Père. Il le fait par le ministère sacerdotal de l'Église, à la gloire de la Trinité sainte. C'est vraiment là le *mysterium fidei* qui se réalise dans l'Eucharistie : le monde, sorti des mains de Dieu créateur, retourne à lui après avoir été racheté par le Christ.

9. L'Eucharistie, présence salvifique de Jésus dans la communauté des fidèles et nourriture spirituelle pour elle, est ce que l'Église peut avoir de plus précieux dans sa marche au long de l'histoire. Ainsi s'explique *l'attention empressée* qu'elle a toujours réservée au Mystère eucharistique, attention qui ressort de manière autorisée dans l'œuvre des Conciles et des Souverains Pontifes. Comment ne pas admirer les exposés doctrinaux des décrets sur la sainte Eucharistie et sur le saint Sacrifice de la Messe promulgués par le Concile de Trente ? Au cours des siècles qui ont suivi, ces pages ont guidé la théologie aussi bien que la catéchèse, et elles sont encore une référence dogmatique pour le

(3) Cf. Jean-Paul II, Lettre apost. *Rosarium Virginis Mariae* (16 octobre 2002), 21 : AAS 95 (2003), p. 19 ; *La documentation catholique* 99 (2002), p. 959-960.

(4) Tel est le titre que j'ai voulu donner à un témoignage autobiographique à l'occasion de mon cinquantième anniversaire de sacerdoce.

renouveau continu et pour la croissance du peuple de Dieu dans la foi et l'amour envers l'Eucharistie. À une époque plus proche de nous, il faut mentionner trois Encycliques: *Miræ caritatis* de Léon XIII (28 mai 1902) (5), *Mediator Dei* de Pie XII (20 novembre 1947) (6) et *Mysterium fidei* de Paul VI (3 septembre 1965) (7).

Le Concile Vatican II n'a pas publié de document spécifique sur le Mystère eucharistique, mais il en a illustré les divers aspects dans l'ensemble de ses documents, spécialement dans la Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen gentium* et dans la Constitution sur la sainte Liturgie *Sacrosanctum Concilium*.

Moi-même, dans les premières années de mon ministère apostolique sur la Chaire de Pierre, par la Lettre apostolique *Dominicæ cenæ* (24 février 1980) (8), j'ai eu l'occasion de traiter certains aspects du Mystère eucharistique et de son incidence dans la vie de ceux qui en sont les ministres. Je reviens aujourd'hui sur ce sujet, avec un cœur encore plus rempli d'émotion et de gratitude, faisant en quelque sorte écho à la parole du Psalmiste: « Comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait? J'élèverai la coupe du salut, j'invoquerai le nom du Seigneur » (Ps 116 [114-115], 12-13).

10. Une croissance intérieure de la communauté chrétienne a répondu à ce souci d'annonce de la part du Magistère. Il n'y a pas de doute que *la réforme liturgique du Concile* a produit de grands bénéfices de participation plus consciente, plus active et plus fructueuse des fidèles au saint Sacrifice de l'autel. Par ailleurs, dans beaucoup d'endroits, *l'adoration du Saint-Sacrement* a une large place chaque jour et devient source inépuisable de sainteté. La pieuse participation des fidèles à la procession du Saint-Sacrement lors de la solennité du Corps et du Sang du Christ est une grâce du Seigneur qui remplit de joie chaque année ceux qui y participent. On pourrait mentionner ici d'autres signes positifs de foi et d'amour eucharistiques.

Malheureusement, à côté de ces lumières, *les ombres ne manquent pas*. Il y a en effet des lieux où l'on note un abandon presque complet du culte

de l'adoration eucharistique. À cela s'ajoutent, dans tel ou tel contexte ecclésial, des abus qui contribuent à obscurcir la foi droite et la doctrine catholique concernant cet admirable Sacrement. Parfois se fait jour une compréhension très réductrice du Mystère eucharistique. Privé de sa valeur sacrificielle, il est vécu comme s'il n'allait pas au-delà du sens et de la valeur d'une rencontre conviviale et fraternelle. De plus, la nécessité du sacerdoce ministériel, qui s'appuie sur la succession apostolique, est parfois obscurcie, et le caractère sacramentel de l'Eucharistie est réduit à la seule efficacité de l'annonce. D'où, ici ou là, des initiatives œcuméniques qui, bien que suscitées par une intention généreuse, se laissent aller à des pratiques eucharistiques contraires à la discipline dans laquelle l'Église exprime sa foi. Comment ne pas manifester une profonde souffrance face à tout cela? L'Eucharistie est un don trop grand pour pouvoir supporter des ambiguïtés et des réductions.

J'espère que la présente Encyclique pourra contribuer efficacement à dissiper les ombres sur le plan doctrinal et les manières de faire inacceptables, afin que l'Eucharistie continue à resplendir dans toute la magnificence de son mystère.

## CHAPITRE I

### MYSTÈRE DE LA FOI

11. « La nuit même où il était livré, le Seigneur Jésus » (1 Co 11, 23) institua le Sacrifice eucharistique de son Corps et de son Sang. Les paroles de l'apôtre Paul nous ramènent aux circonsances dramatiques dans lesquelles est née l'Eucharistie, qui est marquée de manière indélébile par l'événement de la passion et de la mort du Seigneur. Elle n'en constitue pas seulement l'évocation, mais encore la représentation sacramentelle. C'est le sacrifice de la Croix qui se perpétue au long des siècles (9). On trouve une bonne expression de cette vérité dans les paroles par lesquelles, dans le rite latin, le peuple répond à la proclamation du « mystère de la foi » faite par le prêtre: « *Nous proclamons ta mort, Seigneur Jésus* ».

(5) Leonis XIII P.M. Acta XXII (1903), p. 115-136;

(6) AAS 39 (1947), p. 521-595; *La documentation catholique* 45 (1948), col. 195-251.

(7) AAS 57 (1965), p. 753-774; *La documentation catholique* 62 (1965), col. 1633-1651.

(8) AAS 72 (1980), p. 113-148; *La documentation catholique* 77 (1980), p. 301-312.

(9) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. sur la sainte Liturgie *Sacrosanctum Concilium*, 47: *Salvator noster [...] Sacrificium Eucharisticum Corporis et Sanguinis sui instituit, quo Sacrificium Crucis in sæcula, donec veniret, perpetuaret...*: « Notre Sauveur [...] institua le sacrifice eucharistique de son Corps et de son Sang pour perpétuer le sacrifice de la croix au long des siècles, jusqu'à ce qu'il vienne ».

L'Église a reçu l'Eucharistie du Christ son Seigneur non comme un don, pour précieux qu'il soit parmi bien d'autres, mais comme *le don par excellence*, car il est le don de lui-même, de sa personne dans sa sainte humanité, et de son œuvre de salut. Celle-ci ne reste pas enfermée dans le passé, puisque « tout ce que le Christ est, et tout ce qu'il a fait et souffert pour tous les hommes, participe de l'éternité divine et surplombe ainsi tous les temps... » (10).

Quand l'Église célèbre l'Eucharistie, mémorial de la mort et de la résurrection de son Seigneur, cet événement central du salut est rendu réellement présent et ainsi « s'opère l'œuvre de notre rédemption » (11). Ce sacrifice est tellement décisif pour le salut du genre humain que Jésus-Christ ne l'a accompli et n'est retourné vers le Père *qu'après nous avoir laissé le moyen d'y participer* comme si nous y avions été présents. Tout fidèle peut ainsi y prendre part et en goûter les fruits d'une manière inépuisable. Telle est la foi dont les générations chrétiennes ont vécu au long des siècles. Cette foi, le Magistère de l'Église l'a continuellement rappelée avec une joyeuse gratitude pour ce don inestimable (12). Je désire encore une fois redire cette vérité, en me mettant avec vous, chers frères et sœurs, en adoration devant ce Mystère : Mystère immense, Mystère de miséricorde. Qu'est-ce que Jésus pouvait faire de plus pour nous ? Dans l'Eucharistie, il nous montre vraiment un amour qui va « jusqu'au bout » (cf. Jn 13, 1), un amour qui ne connaît pas de mesure.

12. Cet aspect de charité universelle du Sacrement eucharistique est fondé sur les paroles mêmes du Sauveur. En l'instituant, Jésus ne se contenta pas de dire « Ceci est mon corps », « Ceci est mon sang », mais il ajouta « livré pour vous » et « répandu pour la multitude » (Lc 22, 19-20). Il n'affirma pas seulement que ce qu'il leur donnait à manger et à boire était son corps et son sang, mais il en exprima aussi *la valeur sacrificielle*, rendant présent de manière sacramentelle son sacrifice qui s'accomplirait sur la Croix quelques heures plus tard pour le salut de tous. « La Messe est à la fois et inséparablement le mémorial sacrificiel dans lequel se perpétue le sacrifice de la Croix, et le

banquet sacré de la communion au Corps et au Sang du Seigneur » (13).

L'Église vit continuellement du sacrifice rédempteur, et elle y accède non seulement par un simple souvenir plein de foi, mais aussi par un contact actuel, car *ce sacrifice se rend présent*, se perpétuant sacramentellement, dans chaque communauté qui l'offre par les mains du ministre consacré. De cette façon, l'Eucharistie étend aux hommes d'aujourd'hui la réconciliation obtenue une fois pour toutes par le Christ pour l'humanité de tous les temps. En effet, « le sacrifice du Christ et le sacrifice de l'Eucharistie sont *un unique sacrifice* » (14). Saint Jean Chrysostome le disait déjà clairement : « Nous offrons toujours le même Agneau, non pas l'un aujourd'hui et un autre demain, mais toujours le même. Pour cette raison, il n'y a toujours qu'un seul sacrifice. [...] Maintenant encore, nous offrons la victime qui fut alors offerte et qui ne se consumera jamais » (15).

La Messe rend présent le sacrifice de la Croix, elle ne s'y ajoute pas et elle ne le multiplie pas (16). Ce qui se répète, c'est la célébration en mémorial, la « manifestation en mémorial » (*memorialis demonstratio*) (17) du sacrifice, par laquelle le sacrifice rédempteur du Christ, unique et définitif, se rend présent dans le temps. La nature sacrificielle du Mystère eucharistique ne peut donc se comprendre comme quelque chose qui subsiste en soi, indépendamment de la Croix, ou en référence seulement indirecte au sacrifice du Calvaire.

13. En vertu de son rapport étroit avec le sacrifice du Golgotha, l'Eucharistie est *un sacrifice au sens propre*, et non seulement au sens générique, comme s'il s'agissait d'une simple offrande que le Christ fait de lui-même en nourriture spirituelle pour les fidèles. En effet, le don de son amour et de son obéissance jusqu'au terme de sa vie (cf. Jn 10, 17-18) est en premier lieu un don à son Père. C'est assurément un don en notre faveur, et même en faveur de toute l'humanité (cf. Mt 26, 28 ; Mc 14, 24 ; Lc 22, 20 ; Jn 10, 15), mais c'est *avant tout un don au Père* :

(13) *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 1382.

(14) *Ibid.*, n. 1367.

(15) *Homélie sur la Lettre aux Hébreux*, 17, 3 : PG 63, 131.

(16) Cf. Conc. œcum. de Trente, Session XXII, *Doctrines sur le saint sacrifice de la Messe*, ch. 2 : DS 1743 ; *La Foi catholique*, n. 768 : « C'est une seule et même victime, c'est le même qui offre maintenant par le ministère des prêtres, qui s'est offert lui-même alors sur la Croix ; seule, la manière d'offrir diffère ».

(17) Pie XII, *Encycl. Mediator Dei* (20 novembre 1947) : AAS 39 (1947), p. 548 ; *La documentation catholique* 45 (1948), col. 216.

(10) *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 1085.

(11) Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 3.

(12) Cf. Paul VI, *Profession de foi* (30 juin 1968), 24 : AAS 60 (1968), p. 442 ; *La documentation catholique* 65 (1968), col. 1256-1257 ; Jean-Paul II, Lettr. apost. *Dominicæ Cenæ* (24 février 1980), 9 : AAS 72 (1980), p. 142-146 ; *La documentation catholique* 77 (1980), p. 305-306.

« Sacrifice que le Père a accepté, échangeant le don total de son Fils, qui s'est fait "obéissant jusqu'à la mort" (Ph 2, 8), avec son propre don paternel, c'est-à-dire avec le don de la vie nouvelle et immortelle dans la résurrection » (18).

En donnant son sacrifice à l'Église, le Christ a voulu également faire sien le sacrifice spirituel de l'Église, appelée à s'offrir aussi elle-même en même temps que le sacrifice du Christ. Tel est l'enseignement du Concile Vatican II concernant tous les fidèles : « Participant au Sacrifice eucharistique, source et sommet de toute la vie chrétienne, ils offrent à Dieu la victime divine, et s'offrent eux-mêmes avec elle » (19).

14. La Pâque du Christ comprend aussi, avec sa passion et sa mort, sa résurrection, comme le rappelle l'acclamation du peuple après la consécration : « *Nous célébrons ta résurrection* ». En effet, le Sacrifice eucharistique rend présent non seulement le mystère de la passion et de la mort du Sauveur, mais aussi le mystère de la résurrection, dans lequel le sacrifice trouve son couronnement. C'est en tant que vivant et ressuscité que le Christ peut, dans l'Eucharistie, se faire « pain de la vie » (Jn 6, 35. 48), « pain vivant » (Jn 6, 51). Saint Ambroise le rappelait aux néophytes, en appliquant à leur vie l'événement de la résurrection : « Si le Christ est à toi aujourd'hui, il ressuscite pour toi chaque jour » (20). Saint Cyrille d'Alexandrie, quant à lui, soulignait que la participation aux saints Mystères « est vraiment une confession et un rappel que le Seigneur est mort et qu'il est revenu à la vie pour nous et en notre faveur » (21).

15. Dans la Messe, la représentation sacramentelle du sacrifice du Christ couronné par sa résurrection implique une présence tout à fait spéciale que – pour reprendre les mots de Paul VI – « on nomme "réelle", non à titre exclusif, comme si les autres présences n'étaient pas "réelles", mais par antonomase parce qu'elle est substantielle, et que par elle le Christ, Homme-Dieu, se rend présent tout entier » (22). Ainsi est proposée de nouveau la doctrine toujours valable du Concile de Trente : « Par la consécration du pain et du vin s'opère le changement de toute la substance du pain en la substance du corps du Christ notre Seigneur et de toute la substance du vin en la substance de son

sang ; ce changement, l'Église catholique l'a justement et exactement appelé transsubstantiation » (23). L'Eucharistie est vraiment « *mysterium fidei* », mystère qui dépasse notre intelligence et qui ne peut être accueilli que dans la foi, comme l'ont souvent rappelé les catéchèses patristiques sur ce divin Sacrement. « Ne t'attache donc pas – exhorte saint Cyrille de Jérusalem – comme à des éléments naturels au pain et au vin, car ils sont, selon la déclaration du Maître, corps et sang. C'est, il est vrai, ce que te suggèrent les sens ; mais que la foi te rassure » (24).

Nous continuerons à chanter avec le Docteur angélique : « *Adoro te devote, latens Deitas* ». Devant ce mystère d'amour, la raison humaine fait l'expérience de toute sa finitude. On voit alors pourquoi, au long des siècles, cette vérité a conduit la théologie à faire de sérieux efforts de compréhension.

Ce sont des efforts louables, d'autant plus utiles et pénétrants qu'ils ont permis de conjuguer l'exercice critique de la pensée avec « la foi vécue » de l'Église, recueillie spécialement dans le « charisme certain de vérité » du Magistère et dans l'« intelligence intérieure des réalités spirituelles » à laquelle parviennent surtout les saints (25). Il y a tout de même la limite indiquée par Paul VI : « Toute explication théologique, cherchant quelque intelligence de ce mystère, doit, pour être en accord avec la foi catholique, maintenir que, dans la réalité elle-même, indépendante de notre esprit, le pain et le vin ont cessé d'exister après la consécration, en sorte que c'est le corps et le sang adorables du Seigneur Jésus qui, dès lors, sont réellement présents devant nous sous les espèces sacramentelles du pain et du vin » (26).

16. L'efficacité salvifique du sacrifice se réalise en plénitude dans la communion, quand nous recevons le corps et le sang du Seigneur. Le Sacrifice eucharistique tend en soi à notre union intime, à nous fidèles, avec le Christ à travers la communion : nous le recevons lui-même, Lui qui s'est offert pour nous, nous recevons son corps, qu'il a livré pour nous sur la Croix, son sang, qu'il a « répandu pour la multitude, en rémission des péchés » (Mt 26, 28). Rappelons-nous ses paroles :

(18) Jean-Paul II, Encycl. *Redemptor hominis* (15 mars 1979), 20 : AAS 71 (1979), p. 310 ; *La documentation catholique* 76 (1979), p. 317.

(19) Const. dogm. *Lumen gentium*, 11.

(20) *De sacramentis*, V, 4, 26 : CSEL 73, 70 ; *SCh* 25bis, p. 135.

(21) *In Ioannis Evangelium*, XII, 20 : PG 74, 726.

(22) Encycl. *Mysterium fidei* (3 septembre 1965) : AAS 57 (1965), p. 764 ; *La documentation catholique* 62 (1965), col. 1643.

(23) Session XIII, *Décret sur la très sainte Eucharistie*, ch. 4 : DS, 1462 ; *La Foi catholique*, n. 739.

(24) *Catéchèses mystagogiques*, IV, 6 : *SCh* 126, p. 138.

(25) Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. sur la Révélation divine *Dei Verbum*, 8.

(26) *Profession de foi* (30 juin 1968), n. 25 : AAS 60 (1968), p. 442-443 ; *La documentation catholique* 65 (1968), col. 1256.

« De même que le Père, qui est vivant, m'a envoyé, et que moi je vis par le Père, de même aussi celui qui me mangera vivra par moi » (Jn 6, 57). C'est Jésus lui-même qui nous rassure : une telle union, qu'il compare par analogie à celle de la vie trinitaire, se réalise vraiment. *L'Eucharistie est un vrai banquet*, dans lequel le Christ s'offre en nourriture. Quand Jésus parle pour la première fois de cette nourriture, ses auditeurs restent stupéfaits et désorientés, obligeant le Maître à souligner la vérité objective de ses paroles : « Amen, amen, je vous le dis : si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas la vie en vous » (Jn 6, 53). Il ne s'agit pas d'un aliment au sens métaphorique : « Ma chair est la vraie nourriture, et mon sang est la vraie boisson » (Jn 6, 55).

17. À travers la communion à son corps et à son sang, le Christ nous communique aussi son Esprit. Saint Éphrem écrit : « Il appela le pain son corps vivant, il le remplit de lui-même et de son Esprit. [...] Et celui qui le mange avec foi mange le Feu et l'Esprit [...]. Prenez-en, mangez-en tous, et mangez avec lui l'Esprit Saint. C'est vraiment mon corps et celui qui le mange vivra éternellement » (27). Dans l'épiclese eucharistique, l'Église demande ce Don divin, source de tout autre don. On lit, par exemple, dans la *Divine Liturgie* de saint Jean Chrysostome : « Nous t'invoquons, nous te prions et nous te supplions : envoie ton Esprit Saint sur nous tous et sur ces dons, [...] afin que ceux qui y prennent part obtiennent la purification de l'âme, la rémission des péchés et le don du Saint Esprit » (28). Et dans le *Missel romain* le célébrant demande : « Quand nous serons nourris de son corps et de son sang et remplis de l'Esprit Saint, accorde-nous d'être un seul corps et un seul esprit dans le Christ » (29). Ainsi, par le don de son corps et de son sang, le Christ fait grandir en nous le don de son Esprit, déjà reçu au Baptême et offert comme « sceau » dans le sacrement de la Confirmation.

18. L'acclamation que le peuple prononce après la consécration se conclut de manière heureuse en exprimant la dimension eschatologique qui marque la Célébration eucharistique (cf. 1 Co 11, 26) : « ... *Nous attendons ta venue dans la gloire* ». L'Eucharistie est tension vers le terme, avant-goût de la plénitude de joie promise par le

Christ (cf. Jn 15, 11) ; elle est en un sens l'anticipation du Paradis, « gage de la gloire future » (30). Dans l'Eucharistie, tout exprime cette attente confiante : « Nous espérons le bonheur que tu promets et l'avènement de Jésus-Christ, notre Sauveur » (31). Celui qui se nourrit du Christ dans l'Eucharistie n'a pas besoin d'attendre l'au-delà pour recevoir la vie éternelle : *il la possède déjà sur terre*, comme prémices de la plénitude à venir, qui concernera l'homme dans sa totalité. Dans l'Eucharistie en effet, nous recevons également la garantie de la résurrection des corps à la fin des temps : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle ; et moi, je le ressusciterai au dernier jour » (Jn 6, 54). Cette garantie de la résurrection à venir vient du fait que la chair du Fils de l'homme, donnée en nourriture, est son corps dans son état glorieux de Ressuscité. Avec l'Eucharistie, on assimile pour ainsi dire le « secret » de la résurrection. C'est pourquoi saint Ignace d'Antioche définit avec justesse le Pain eucharistique comme « remède d'immortalité, antidote pour ne pas mourir » (32).

19. La tension eschatologique suscitée dans l'Eucharistie *exprime et affermit la Communion avec l'Église du ciel*. Ce n'est pas par hasard que, dans les anaphores orientales ou dans les prières eucharistiques latines, on fait mémoire avec vénération de Marie, toujours vierge, Mère de notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, des anges, des saints Apôtres, des glorieux martyrs et de tous les saints. C'est un aspect de l'Eucharistie qui mérite d'être souligné : en célébrant le sacrifice de l'Agneau, nous nous unissons à la liturgie céleste, nous associant à la multitude immense qui s'écrie : « Le salut est donné par notre Dieu, lui qui siège sur le Trône, et par l'Agneau ! » (Ap 7, 10). L'Eucharistie est vraiment un coin du ciel qui s'ouvre sur la terre ! C'est un rayon de la gloire de la Jérusalem céleste, qui traverse les nuages de notre histoire et qui illumine notre chemin.

20. Une autre conséquence significative de cette tension eschatologique inhérente à l'Eucharistie provient du fait qu'elle donne une impulsion à notre marche dans l'histoire, faisant naître un germe de vive espérance dans le dévouement quotidien de chacun à ses propres tâches. En effet, si la vision chrétienne porte à regarder vers les « cioux nouveaux » et la « terre nouvelle » (cf. Ap 21, 1),

(27) *Homélie IV pour la Semaine sainte* : CSCO 413 / Syr. 182, 55.

(28) *Anaphore*.

(29) *Prière eucharistique III*.

(30) Solennité du Corps et du Sang du Christ, II<sup>e</sup> Vêpres, antienne du *Magnificat*.

(31) *Missel romain*, Embolisme après le *Notre Père*.

(32) *Lettre aux Éphésiens*, 20 : PG 5, 661 : Sch 10 bis, p. 77.

cela n'affaiblit pas, mais *stimule notre sens de la responsabilité envers notre terre* (33). Je désire le redire avec force au début du nouveau millénaire, pour que les chrétiens se sentent plus que jamais engagés à ne pas faillir aux devoirs de leur citoyenneté terrestre. Il est de leur devoir de contribuer, à la lumière de l'Évangile, à construire un monde qui soit à la mesure de l'homme et qui réponde pleinement au dessein de Dieu.

Les problèmes qui assombrissent notre horizon actuel sont nombreux. Il suffit de penser à l'urgence de travailler pour la paix, de poser dans les relations entre les peuples des jalons solides en matière de justice et de solidarité, de défendre la vie humaine, de sa conception jusqu'à sa fin naturelle. Et que dire des mille contradictions d'un univers « mondialisé » où les plus faibles, les plus petits et les plus pauvres semblent avoir bien peu à espérer ? C'est dans ce monde que doit jaillir de nouveau l'espérance chrétienne ! C'est aussi pour cela que le Seigneur a voulu demeurer avec nous dans l'Eucharistie, en inscrivant dans la présence de son sacrifice et de son repas la promesse d'une humanité renouvelée par son amour. De manière significative, là où les Évangiles synoptiques racontent l'institution de l'Eucharistie, l'Évangile de Jean propose, en illustrant ainsi le sens profond, le récit du « lavement des pieds », par lequel Jésus se fait maître de la communion et du service (cf. Jn 13, 1-20). De son côté, l'apôtre Paul déclare « indigne » d'une communauté chrétienne la participation à la Cène du Seigneur dans un contexte de divisions et d'indifférence envers les pauvres (cf. 1 Co 11, 17-22. 27-34) (34).

Proclamer la mort du Seigneur « jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Co 11, 26) implique, pour ceux qui participent à l'Eucharistie, l'engagement de transformer la vie, pour qu'elle devienne, d'une certaine façon, totalement « eucharistique ». Ce sont précisément ce fruit de transfiguration de

l'existence et l'engagement à transformer le monde selon l'Évangile qui font resplendir la dimension eschatologique de la Célébration eucharistique et de toute la vie chrétienne : « Viens, Seigneur Jésus ! » (Ap 22, 20).

## CHAPITRE II

### L'EUCHARISTIE ÉDIFIE L'ÉGLISE

21. Le Concile Vatican II a rappelé que la Célébration eucharistique est au centre du processus de croissance de l'Église. En effet, après avoir dit que « l'Église, qui est le Règne du Christ déjà présent en mystère, grandit dans le monde de façon visible sous l'effet de la puissance de Dieu » (35), comme s'il voulait répondre à la question : « Comment grandit-elle ? », il ajoute : « Chaque fois que se célèbre sur l'autel le sacrifice de la Croix, par lequel "le Christ, notre Pâque, a été immolé" (1 Co 5, 7), s'opère l'œuvre de notre rédemption. En même temps, par le Sacrement du pain eucharistique, est représentée et rendue effective l'unité des fidèles qui forment un seul corps dans le Christ (cf. 1 Co 10, 17) » (36).

Aux origines mêmes de l'Église, il y a une *influence déterminante de l'Eucharistie*. Les Évangélistes précisent que ce sont les Douze, les Apôtres, qui se sont réunis autour de Jésus, à la dernière Cène (cf. Mt 26, 20 ; Mc 14, 17 ; Lc 22, 14). C'est un point particulier très important, puisque les Apôtres « furent les germes du nouvel Israël et en même temps l'origine de la hiérarchie sacrée » (37). En leur donnant son corps et son sang en nourriture, le Christ les unissait mystérieusement à son sacrifice qui devait se consommer sur le Calvaire peu après. Par analogie avec l'Alliance du Sinaï, scellée par le sacrifice et l'aspersion du sang (38), les gestes et les paroles de Jésus à la dernière Cène posaient les fondements de la nouvelle communauté messianique, le peuple de la nouvelle Alliance.

En accueillant au Cénacle l'invitation de Jésus : « Prenez et mangez... Buvez-en tous... » (Mt 26, 26. 28), les Apôtres sont entrés, pour la première

(33) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. past. sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, 39.

(34) « Tu veux honorer le corps du Christ ? Ne le méprise pas lorsqu'il est nu. Ne l'honore pas ici, dans l'église, par des tissus de soie tandis que tu le laisses dehors souffrir du froid et du manque de vêtements. Car celui qui a dit : *Ceci est mon Corps*, et qui l'a réalisé en le disant, c'est lui qui a dit : *Vous m'avez vu avoir faim, et vous ne m'avez pas donné à manger*, et aussi : *Chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait* [...]. Quel avantage y a-t-il à ce que la table du Christ soit chargée de vases d'or, tandis que lui-même meurt de faim ? Commence par rassasier l'affamé, et avec ce qui te restera tu orneras son autel » : S. Jean Chrysostome, *Homélie sur l'Évangile de Matthieu* 50, 3-4 : PG 58, 508-509 ; cf. Jean-Paul II, *Encycl. Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), 31 : AAS 80 (1988), p. 553-556 ; *La Documentation catholique* 85 (1988), p. 246.

(35) Const. dogm. *Lumen gentium*, 3.

(36) *Ibid.*

(37) Conc. œcum. Vat. II, Décr. sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad gentes*, 5.

(38) « Moïse prit le sang, en aspergea le peuple, et dit : "Voici le sang de l'Alliance que, sur la base de toutes ces paroles, le Seigneur a conclue avec vous" » (Ex 24, 8).

fois, en communion sacramentelle avec Lui. À partir de ce moment-là, et jusqu'à la fin des temps, l'Église se construit à travers la communion sacramentelle avec le Fils de Dieu immolé pour nous : « Faites cela en mémoire de moi... Chaque fois que vous en boirez, faites cela en mémoire de moi » (1 Co 11, 24-25 ; cf. Lc 22, 19).

22. L'incorporation au Christ, réalisée par le Baptême, se renouvelle et se renforce continuellement par la participation au Sacrifice eucharistique, surtout par la pleine participation que l'on y a dans la communion sacramentelle. Nous pouvons dire non seulement que *chacun d'entre nous reçoit le Christ*, mais aussi que *le Christ reçoit chacun d'entre nous*. Il resserre son amitié avec nous : « Vous êtes mes amis » (Jn 15, 14). Quant à nous, nous vivons grâce à lui : « Celui qui me mangera vivra par moi » (Jn 6, 57). Pour le Christ et son disciple, demeurer l'un dans l'autre se réalise de manière sublime dans la communion eucharistique : « Demeurez en moi, comme moi en vous » (Jn 15, 4).

En s'unissant au Christ, le peuple de la nouvelle Alliance, loin de se refermer sur lui-même, devient « sacrement » pour l'humanité (39), signe et instrument du salut opéré par le Christ, lumière du monde et sel de la terre (cf. Mt 5, 13-16) pour la rédemption de tous (40). La mission de l'Église est en continuité avec celle du Christ : « De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie » (Jn 20, 21). C'est pourquoi, de la perpétuation du sacrifice du Christ dans l'Eucharistie et de la communion à son corps et à son sang, l'Église reçoit les forces spirituelles nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Ainsi, l'Eucharistie apparaît en même temps comme la *source* et le *sommet* de toute l'évangélisation, puisque son but est la communion de tous les hommes avec le Christ et en lui avec le Père et l'Esprit Saint (41).

23. Par la communion eucharistique, l'Église est également consolidée dans son unité de corps du Christ. Saint Paul se réfère à cette *efficacité unificatrice* de la participation au banquet eucharistique quand il écrit aux Corinthiens : « Le pain que nous rompons, n'est-il pas communion au corps du Christ ? Puisqu'il y a un seul pain, la multitude que nous sommes est un seul corps, car

nous avons tous part à un seul pain » (1 Co 10, 16-17). Le commentaire de saint Jean Chrysostome est précis et profond : « Qu'est donc ce pain ? C'est le corps du Christ. Que deviennent ceux qui le reçoivent ? Le corps du Christ : non pas plusieurs corps, mais un seul corps. En effet, comme le pain est tout un, bien qu'il soit constitué de multiples grains qui, bien qu'on ne les voie pas, se trouvent en lui, tels que leur différence disparaisse en raison de leur parfaite fusion, de la même manière nous sommes unis les uns aux autres et nous sommes unis tous ensemble au Christ » (42). L'argumentation est serrée : notre unité avec le Christ, qui est don et grâce pour chacun, fait qu'en lui nous sommes aussi associés à l'unité de son corps qui est l'Église. L'Eucharistie renforce l'incorporation au Christ, qui se réalise dans le Baptême par le don de l'Esprit (cf. 1 Co 12, 13,27).

L'action conjointe et inséparable du Fils et de l'Esprit Saint, qui est à l'origine de l'Église, de sa constitution et de sa stabilité, est agissante dans l'Eucharistie. L'auteur de la *Liturgie de saint Jacques* en est bien conscient : dans l'épiclese de l'anaphore, on prie Dieu le Père d'envoyer l'Esprit Saint sur les fidèles et sur les dons, afin que le corps et le sang du Christ « servent à tous ceux qui y participent [...] pour la sanctification des âmes et des corps » (43). C'est le divin Paraclet qui raffermirait l'Église par la sanctification eucharistique des fidèles.

24. Le don du Christ et de son Esprit, que nous recevons dans la communion eucharistique, accomplit avec une surabondante plénitude les désirs d'unité fraternelle qui habitent le cœur humain ; de même, il élève l'expérience de fraternité inhérente à la participation commune à la même table eucharistique jusqu'à un niveau bien supérieur à celui d'une simple expérience de convivialité humaine. Par la communion au corps du Christ, l'Église réalise toujours plus profondément son identité : elle « est, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire le signe et l'instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (44).

Aux germes de désagrégation entre les hommes, qui, à l'expérience quotidienne, apparaissent tellement enracinés dans l'humanité à

(39) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 1.

(40) Cf. *ibid.*, 9.

(41) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décr. *Presbyterorum ordinis*, 5. Le même décret dit au n. 6 : « Aucune communauté chrétienne ne s'édifie si elle n'a pas sa racine et son centre dans la célébration de la très sainte Eucharistie ».

(42) *Homélies sur la 1<sup>re</sup> Lettre aux Corinthiens*, 24, 2 : PG 61, 200 ; cf. *Didaché*, IX, 4 ; Funk, 1, 22 ; Sch 248, p. 177 ; S. Cyprien, *Lettres LXIII*, 13 : PL 4, 384 ; *Correspondance II, Les Belles Lettres*, Paris (1925), p. 201-202.

(43) PO 26, 206.

(44) Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 1.

cause du péché, s'oppose la *force génératrice d'unité* du corps du Christ. En faisant l'Église, l'Eucharistie crée proprement pour cette raison la communauté entre les hommes.

25. *Le culte rendu à l'Eucharistie en dehors de la Messe* est d'une valeur inestimable dans la vie de l'Église. Ce culte est étroitement uni à la célébration du Sacrifice eucharistique. La présence du Christ sous les saintes espèces conservées après la Messe – présence qui dure tant que subsistent les espèces du pain et du vin (45) – découle de la célébration du Sacrifice et tend à la communion sacramentelle et spirituelle (46). Il revient aux pasteurs d'encourager, y compris par leur témoignage personnel, le culte eucharistique, particulièrement les expositions du Saint-Sacrement, de même que l'adoration devant le Christ présent sous les espèces eucharistiques (47).

Il est bon de s'entretenir avec Lui et, penchés sur sa poitrine comme le disciple bien-aimé (cf. Jn 13, 25), d'être touchés par l'amour infini de son cœur. Si, à notre époque, le christianisme doit se distinguer surtout par « l'art de la prière » (48), comment ne pas ressentir le besoin renouvelé de demeurer longuement, en conversation spirituelle, en adoration silencieuse, en attitude d'amour, devant le Christ présent dans le Saint-Sacrement ? Bien des fois, chers Frères et Sœurs, j'ai fait cette expérience et j'en ai reçu force, consolation et soutien !

De nombreux saints nous ont donné l'exemple de cette pratique maintes fois louée et recommandée par le Magistère (49). Saint Alphonse Marie de Liguori se distingua en particulier dans ce domaine, lui qui écrivait : « Parmi toutes les dévotions, l'adoration de Jésus dans le Saint-Sacrement est la première après les sacrements, la plus chère à Dieu et la plus utile pour nous » (50).

(45) Cf. Conc. œcum. de Trente, Sess. XIII, *Décret sur la très sainte Eucharistie*, can. 4 : DS 1654 ; *La Foi catholique*, n. 748.

(46) Cf. *Rituale Romanum : De sacra Communione et de cultu mysterii eucharistici extra Missam*, p. 36 (n. 80) ; *Rituel de l'Eucharistie en dehors de la Messe*, 2<sup>e</sup> éd., AELF 1996, p. 67 (n. 80).

(47) Cf. *ibid.*, p. 38-39 (n. 86-90) ; *Rituel de l'Eucharistie en dehors de la Messe*, p. 69-70 (n. 86-90).

(48) Jean-Paul II, Lettre apost. *Novo millennio ineunte*, 32 : AAS 93 (2001), p. 288 ; *La documentation catholique* 98 (2001), p. 79.

(49) « Qu'au cours de la journée les fidèles ne négligent point de rendre visite au Saint-Sacrement, qui doit être conservé en un endroit très digne des églises, avec le plus d'honneur possible, selon les lois liturgiques. Car la visite est une marque de gratitude, un geste d'amour et un devoir de reconnaissance envers le Christ Notre-Seigneur présent en ce lieu » : Paul VI, Encycl. *Mysterium fidei* (3 septembre 1965) : AAS 57 (1965), p. 771 ; *La documentation catholique* 62 (1965), col. 1647-1648.

(50) *Visite al S.S. Sacramento ed a Maria Santissima*, Introduction : *Opere ascetiche*, Avellino (2000), p. 295.

L'Eucharistie est un trésor inestimable : la célébrer, mais aussi rester en adoration devant elle en dehors de la Messe permet de puiser à la source même de la grâce. Une communauté chrétienne qui veut être davantage capable de contempler le visage du Christ, selon ce que j'ai suggéré dans les lettres apostoliques *Novo millennio ineunte* et *Rosarium Virginis Mariæ*, ne peut pas ne pas développer également cet aspect du culte eucharistique, dans lequel se prolongent et se multiplient les fruits de la communion au corps et au sang du Seigneur.

## CHAPITRE III

### L'APOSTOLICITÉ DE L'EUCHARISTIE ET DE L'ÉGLISE

26. Si, comme je l'ai rappelé plus haut, l'Eucharistie édifie l'Église et l'Église fait l'Eucharistie, il s'ensuit que le lien entre l'une et l'autre est très étroit. C'est tellement vrai que nous pouvons appliquer au Mystère eucharistique ce que nous disons de l'Église quand, dans le symbole de Nicée-Constantinople, nous la confessons « une, sainte, catholique et apostolique ». Une et catholique, l'Eucharistie l'est également. Elle est aussi sainte, bien plus, elle est le très saint Sacrement. Mais c'est surtout vers son apostolicité que nous voulons maintenant porter notre attention.

27. Expliquant que l'Église est apostolique, c'est-à-dire fondée sur les Apôtres, le *Catéchisme de l'Église catholique* discerne une *triple signification* de cette expression. D'une part, « elle a été et demeure bâtie sur "le fondement des Apôtres" (Ep 2, 20), témoins choisis et envoyés en mission par le Christ lui-même » (51). À l'origine de l'Eucharistie, il y a aussi les Apôtres, non parce que le Sacrement ne remonterait pas au Christ lui-même, mais parce qu'il leur a été confié par Jésus et qu'il a été transmis par eux et par leurs successeurs jusqu'à nous. C'est en continuité avec l'action des Apôtres, obéissants à l'ordre du Seigneur, que l'Église célèbre l'Eucharistie au long des siècles.

La deuxième signification de l'apostolicité de l'Église, indiquée par le *Catéchisme*, est qu'elle « garde et transmet, avec l'aide de l'Esprit qui habite en elle, l'enseignement, le bon dépôt, les saines paroles entendues des Apôtres » (52). Selon

(51) N. 857.

(52) *Ibid.*

ce deuxième sens aussi, l'Eucharistie est apostolique parce qu'elle est célébrée conformément à la foi des Apôtres. Au cours de l'histoire bimillénaire du peuple de la nouvelle Alliance, le Magistère ecclésiastique a précisé la doctrine eucharistique en diverses occasions, même en ce qui concerne sa terminologie exacte, et cela précisément pour sauvegarder la foi apostolique en ce très grand Mystère. Cette foi demeure inchangée, et il est essentiel pour l'Église qu'elle le demeure.

28. Enfin, l'Église est apostolique en ce sens qu'« elle continue à être enseignée, sanctifiée et dirigée par les Apôtres jusqu'au retour du Christ grâce à ceux qui leur succèdent dans leur charge pastorale : le collège des évêques, « assisté par les prêtres, en union avec le successeur de Pierre, pasteur suprême de l'Église » (53). Succéder aux Apôtres dans la mission pastorale implique nécessairement le sacrement de l'Ordre, à savoir la suite ininterrompue des ordinations épiscopales valides, remontant jusqu'aux origines (54). Cette succession est essentielle pour qu'il y ait l'Église au sens propre et plénier.

L'Eucharistie exprime aussi ce sens de l'apostolicité. En effet, comme l'enseigne le Concile Vatican II, « les fidèles, pour leur part, en vertu de leur sacerdoce royal, concourent à l'offrande de l'Eucharistie » (55), mais c'est le prêtre ordonné qui « célèbre le Sacrifice eucharistique en la personne du Christ et l'offre à Dieu au nom de tout le peuple » (56). C'est pour cela que dans le *Missel romain* il est prescrit que ce soit le prêtre seul qui récite la prière eucharistique, pendant que le peuple s'y associe dans la foi et en silence (57).

29. L'expression, utilisée à maintes reprises par le Concile Vatican II, selon laquelle « celui qui a reçu le sacerdoce ministériel [...] célèbre le Sacrifice eucharistique en la personne du Christ » (58), était déjà bien enracinée dans l'enseignement pontifical (59). Comme j'ai déjà eu l'occasion de le

préciser, *in persona Christi* « veut dire davantage que “au nom” ou “à la place” du Christ. *In persona* : c'est-à-dire dans l'identification spécifique, sacramentelle, au “grand prêtre de l'Alliance éternelle” qui est l'auteur et le sujet principal de son propre sacrifice, dans lequel il ne peut vraiment être remplacé par personne » (60). Dans l'économie du salut voulue par le Christ, le ministère des prêtres qui ont reçu le sacrement de l'Ordre manifeste que l'Eucharistie qu'ils célèbrent est *un don qui dépasse radicalement le pouvoir de l'assemblée* et qui demeure en toute hypothèse irremplaçable pour relier validement la consécration eucharistique au sacrifice de la Croix et à la dernière Cène.

Pour être véritablement une assemblée eucharistique, l'assemblée qui se réunit pour la célébration de l'Eucharistie a absolument besoin d'un prêtre ordonné qui la préside. D'autre part, la communauté n'est pas en mesure de se donner à elle-même son ministre ordonné. Celui-ci est un don qu'elle reçoit à travers la succession épiscopale qui remonte jusqu'aux Apôtres. C'est l'évêque qui, par le sacrement de l'Ordre, constitue un nouveau prêtre, lui conférant le pouvoir de consacrer l'Eucharistie. C'est pourquoi « dans une communauté le mystère eucharistique ne peut être célébré par personne d'autre qu'un prêtre ordonné, comme l'a expressément déclaré le IV<sup>e</sup> Concile du Latran » (61).

30. La doctrine de l'Église catholique sur le ministère sacerdotal dans son rapport à l'Eucharistie ainsi que la doctrine sur le Sacrifice eucharistique ont fait l'objet, ces dernières décennies, de dialogues utiles dans le cadre de l'activité œcuménique. Il nous faut rendre grâce à la très sainte Trinité parce qu'il y a eu, dans ce domaine, des progrès significatifs et des rapprochements qui nous font espérer un avenir de pleine communion dans la foi. L'observation, faite par le Concile au sujet des différentes communautés ecclésiastiques apparues depuis le XVI<sup>e</sup> siècle et séparées de l'Église catholique, demeure encore tout à fait pertinente : « Bien que les communautés ecclésiastiques séparées de nous n'aient pas avec nous la pleine unité qui dérive du baptême et bien que nous croyions que, en raison principalement de l'absence du sacrement de l'Ordre, elles n'ont pas conservé la substance propre et

(53) *Ibid.*

(54) Cf. Congr. pour la Doctrine de la Foi, Lettre *Sacerdotium ministeriale* (6 août 1983), III, 2 : AAS 75 (1983), p. 1005 ; *La documentation catholique* 80 (1983), p. 886.

(55) Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 10.

(56) *Ibid.*

(57) Cf. *Institutio generalis* : Editio typica tertia, n. 147.

(58) Cf. Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 10. 28 ; Décret *Presbyterorum Ordinis*, 2.

(59) « Le ministre de l'autel représente le Christ en tant que chef offrant au nom de tous ses membres » : Pie XII, Encycl. *Mediator Dei* (20 novembre 1947) : AAS 39 (1947), p. 556 ; *La documentation catholique* 45 (1948), col. 221 ; cf. Pie X, Exhort. apost. *Hærent animo* (4 août 1908) : Pii X Acta, IV, 16. ; Pie XI, Encycl. *Ad catholici sacerdotii* (20 décembre 1935) : AAS 28 (1936), p. 20 ; *La documentation catholique* 35 (1936/1), col. 141.

(60) Lettre apost. *Dominicæ cenæ* (24 février 1980), 8 : AAS 72 (1980), p. 128-129 ; *La documentation catholique*, 77 (1980), p. 304.

(61) Congr. pour la Doctrine de la Foi, Lettre *Sacerdotium ministeriale* (6 août 1983), III, 4 : AAS 75 (1983), p. 1006 ; *La documentation catholique* 80 (1983), p. 887 ; cf. Conc. œcum. Latran IV, ch. 1, Const. sur la foi catholique *Firmiter credimus* : DS 802 ; *La Foi catholique*, n. 31.

intégrale du mystère eucharistique, néanmoins, lorsque dans la sainte Cène elles font mémoire de la mort et de la résurrection du Seigneur, elles professent que la vie dans la communion au Christ est signifiée par là et elles attendent son avènement glorieux » (62).

Les fidèles catholiques, tout en respectant les convictions religieuses de leurs frères séparés, doivent donc s'abstenir de participer à la communion distribuée dans leurs célébrations, afin de ne pas entretenir une ambiguïté sur la nature de l'Eucharistie et, par conséquent, manquer au devoir de témoigner avec clarté de la vérité. Cela finirait par retarder la marche vers la pleine unité visible. De même, on ne peut envisager de remplacer la Messe dominicale par des célébrations œcuméniques de la Parole, par des rencontres de prière avec des chrétiens appartenant aux communautés ecclésiales déjà mentionnées ou par la participation à leur service liturgique. De telles célébrations et rencontres, louables en elles-mêmes en certaines circonstances, préparent à la pleine communion tant désirée, même eucharistique, mais elles ne peuvent la remplacer.

Le fait que le pouvoir de consacrer l'Eucharistie ait été confié seulement aux évêques et aux prêtres ne constitue aucunement une dépréciation du reste du peuple de Dieu, puisque, dans la communion de l'unique Corps du Christ qu'est l'Église, ce don rejaillit au bénéfice de tous.

31. Si l'Eucharistie est le centre et le sommet de la vie de l'Église, elle l'est pareillement du ministère sacerdotal. C'est pourquoi, en rendant grâce à Jésus-Christ notre Seigneur, je veux redire que l'Eucharistie « est la raison d'être principale et centrale du sacrement du sacerdoce, qui est né effectivement au moment de l'institution de l'Eucharistie et avec elle » (63).

Les activités pastorales du prêtre sont multiples. Si l'on pense aux conditions sociales et culturelles du monde actuel, il est facile de comprendre combien les prêtres sont guettés par le *danger de la dispersion* dans de nombreuses tâches différentes. Le Concile Vatican II a vu dans la charité pastorale le lien qui unifie leur vie et leurs activités. Elle découle, ajoute le Concile, « avant tout du Sacrifice eucharistique, qui est donc le centre et la racine de toute la vie du

prêtre » (64). On comprend alors l'importance pour la vie spirituelle du prêtre, autant que pour le bien de l'Église et du monde, de mettre en pratique la recommandation conciliaire de célébrer quotidiennement l'Eucharistie, « qui est vraiment, même s'il ne peut y avoir la présence de fidèles, action du Christ et de l'Église » (65). De cette manière, le prêtre est en mesure de vaincre toutes les tensions qui le dispersent tout au long de ses journées, trouvant dans le Sacrifice eucharistique, vrai centre de sa vie et de son ministère, l'énergie spirituelle nécessaire pour affronter ses diverses tâches pastorales. Ainsi, ses journées deviendront vraiment eucharistiques.

Du caractère central de l'Eucharistie dans la vie et dans le ministère des prêtres découle aussi son caractère central dans la *pastorale en faveur des vocations sacerdotales*. Tout d'abord, parce que la prière pour les vocations y trouve le lieu d'une très grande union avec la prière du Christ, grand prêtre éternel ; mais aussi parce que le soin attentif apporté par les prêtres au ministère eucharistique, associé à la promotion de la participation consciente, active et fructueuse des fidèles à l'Eucharistie, constitue, pour les jeunes, un exemple efficace et un encouragement à répondre avec générosité à l'appel de Dieu. Ce dernier se sert souvent de l'exemple de charité pastorale zélée d'un prêtre pour répandre et faire grandir dans le cœur d'un jeune la semence de l'appel au sacerdoce.

32. Tout cela montre combien est douloureuse et anormale la situation d'une communauté chrétienne qui, tout en ayant les caractéristiques d'une paroisse quant au nombre et à la variété des fidèles, manque cependant d'un prêtre pour la guider. En effet, la paroisse est une communauté de baptisés qui expriment et consolident leur identité surtout à travers la célébration du Sacrifice eucharistique. Mais pour cela la présence d'un prêtre est nécessaire, lui seul ayant le pouvoir d'offrir l'Eucharistie *in persona Christi*. Quand la communauté est privée de prêtre, on cherche à juste titre à y remédier d'une certaine manière, afin que se poursuivent les célébrations dominicales, et, dans ce cas, les religieux et les laïcs qui guident leurs frères et sœurs dans la prière exercent de façon louable le sacerdoce commun de tous les fidèles, fondé sur la grâce du Baptême. Mais de

(62) Conc. œcum. Vat. II, Décret sur l'œcuménisme *Unitatis redintegratio*, 22.

(63) Lettre apost. *Dominicæ Cenæ* (24 février 1980), n. 2 : AAS 72 (1980), p. 115 ; *La documentation catholique* 77 (1980), p. 301.

(64) Décret *Presbyterorum ordinis*, 14.

(65) *Ibid.*, 13 ; cf. *Code de Droit canonique*, can. 904 ; *Code des Canons des Églises orientales*, can. 378.

telles solutions ne doivent être considérées que comme provisoires, durant le temps où la communauté est en attente d'un prêtre.

Le caractère sacramentellement inachevé de ces célébrations doit avant tout inciter l'ensemble de la communauté à prier avec une plus grande ferveur pour que le Seigneur envoie des ouvriers à sa moisson (cf. Mt 9, 38) ; il doit aussi l'inciter à mettre en œuvre tous les autres éléments constitutifs d'une pastorale vocationnelle adaptée, sans céder à la tentation de chercher des solutions dans l'affaiblissement des exigences relatives aux qualités morales et à la formation exigées des candidats au sacerdoce.

33. Lorsque, en raison du manque de prêtres, une participation à la charge pastorale d'une paroisse a été confiée à des fidèles non ordonnés, ceux-ci garderont présent à l'esprit que, comme l'enseigne le Concile Vatican II, « aucune communauté chrétienne ne s'édifie si elle n'a pas sa racine et son centre dans la célébration de la très sainte Eucharistie » (66). Ils auront donc soin de maintenir vive dans la communauté une véritable « faim » de l'Eucharistie, qui conduit à ne laisser passer aucune occasion d'avoir la célébration de la Messe, en profitant même de la présence occasionnelle d'un prêtre, pourvu qu'il ne soit pas empêché de la célébrer par le droit de l'Église.

## CHAPITRE IV

### L'EUCHARISTIE ET LA COMMUNION ECCLÉSIALE

34. En 1985, l'Assemblée extraordinaire du Synode des Évêques a vu dans « l'ecclésiologie de communion » l'idée centrale et fondamentale des documents du Concile Vatican II (67). Durant son pèlerinage sur la terre, l'Église est appelée à maintenir et à promouvoir aussi bien la communion avec le Dieu Trinité que la communion entre les fidèles. À cette fin, elle dispose de la Parole et des Sacrements, surtout de l'Eucharistie, dont elle reçoit continuellement « vie et croissance » (68) et dans laquelle, en même temps, elle s'exprime elle-même. Ce n'est pas par hasard que le terme

*Communion* est devenu l'un des noms spécifiques de ce très grand Sacrement.

L'Eucharistie apparaît donc comme le sommet de tous les Sacrements car elle porte à sa perfection la communion avec Dieu le Père, grâce à l'identification au Fils unique par l'action du Saint-Esprit. Avec une foi pénétrante, l'un des grands auteurs de la tradition byzantine exprimait cette vérité à propos de l'Eucharistie : « Ainsi ce mystère est parfait, à la différence de tout autre rite, et il conduit à la cime même des biens, puisque là se trouve aussi la fin suprême de tout effort humain. Car c'est Dieu lui-même que nous rencontrons en lui, et Dieu s'unit à nous de l'union la plus parfaite » (69). C'est précisément pour cela qu'il est opportun de *cultiver dans les cœurs le désir constant du Sacrement de l'Eucharistie*. C'est ainsi qu'est née la pratique de la « communion spirituelle », heureusement répandue depuis des siècles dans l'Église et recommandée par de saints maîtres de vie spirituelle. Sainte Thérèse de Jésus écrivait : « Lorsque vous ne recevez pas la communion à la Messe que vous entendez, communiez spirituellement, c'est là une méthode très avantageuse [...] ; vous imprimerez ainsi en vous un amour profond pour notre Seigneur » (70).

35. Toutefois, la célébration de l'Eucharistie ne peut pas être le point de départ de la communion, qu'elle présuppose comme existante, pour ensuite la consolider et la porter à sa perfection. Le Sacrement exprime ce lien de communion d'une part dans sa dimension *invisible* qui, dans le Christ, par l'action de l'Esprit Saint, nous lie au Père et entre nous, d'autre part dans sa dimension *visible* qui implique la communion dans la doctrine des Apôtres, dans les sacrements et dans l'ordre hiérarchique. Le rapport étroit qui existe entre les éléments invisibles et les éléments visibles de la communion ecclésiale est constitutif de l'Église comme Sacrement du salut (71). C'est seulement dans ce contexte qu'il y a la célébration légitime de l'Eucharistie et la véritable participation à ce Sacrement. Il en résulte une exigence intrinsèque à l'Eucharistie : qu'elle soit célébrée dans la communion et, concrètement, dans l'intégrité des conditions requises.

(66) Décret *Presbyterorum ordinis*, 6.

(67) Cf. Rapport final, II, C, 1 : *l'Osservatore Romano*, 10 décembre 1985, p. 7 ; *La documentation catholique* 83 (1986), p. 39.

(68) Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 26.

(69) Nicolas Cabasilas, *La vie en Christ*, IV, n. 10 : *SCh*, 355, p. 271.

(70) S. Thérèse de Jésus, *Le chemin de la perfection*, ch. 37 : *Oeuvres Complètes*, Paris (1948), p. 766.

(71) Cf. Congr. pour la Doctrine de la Foi, Lettre aux évêques de l'Église catholique sur certains aspects de l'Église comprise comme communion *Communio in notio* (28 mai 1992), 4 : *AAS* 85 (1993), p. 839-840 ; *La documentation catholique* 89 (1992), p. 730.

36. La communion invisible, tout en étant par nature toujours en croissance, suppose la vie de la grâce, par laquelle nous sommes rendus « participants de la nature divine » (2 P 1, 4), et la pratique des vertus de foi, d'espérance et de charité. En effet, c'est seulement ainsi que s'établit une vraie communion avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. La foi ne suffit pas ; il convient aussi de persévérer dans la grâce sanctifiante et dans la charité, en demeurant au sein de l'Église « de corps » et « de cœur » (72) ; il faut donc, pour le dire avec les paroles de saint Paul, « la foi opérant par la charité » (Ga 5, 6).

Le respect de la totalité des liens invisibles est un devoir moral strict pour le chrétien qui veut participer pleinement à l'Eucharistie en communiant au corps et au sang du Christ. Le même Apôtre rappelle ce devoir au fidèle par l'avertissement : « Que chacun, donc, s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de cette coupe » (1 Co 11, 28). Avec toute la force de son éloquence, saint Jean Chrysostome exhortait les fidèles : « Moi aussi, j'élève la voix, je supplie, je prie et je vous supplie de ne pas vous approcher de cette table sainte avec une conscience souillée et corrompue. Une telle attitude en effet ne s'appellera jamais communion, même si nous recevions mille fois le corps du Seigneur, mais plutôt condamnation, tourment et accroissement des châtiments » (73).

Dans cette même perspective, le *Catéchisme de l'Église catholique* établit à juste titre : « Celui qui est conscient d'un péché grave doit recevoir le sacrement de la Réconciliation avant d'accéder à la communion » (74). Je désire donc redire que demeure et demeurera toujours valable dans l'Église la norme par laquelle le Concile de Trente a appliqué concrètement la sévère admonition de l'apôtre Paul, en affirmant que, pour une digne réception de l'Eucharistie, « si quelqu'un est conscient d'être en état de péché mortel, il doit, auparavant, confesser ses péchés » (75).

37. L'Eucharistie et la Pénitence sont deux sacrements intimement liés. Si l'Eucharistie rend présent le Sacrifice rédempteur de la Croix, le

perpétuant sacramentellement, cela signifie que, de ce Sacrement, découle une exigence continue de conversion, de réponse personnelle à l'exhortation adressée par saint Paul aux chrétiens de Corinthe : « Au nom du Christ, nous vous le demandons : laissez-vous réconcilier avec Dieu » (2 Co 5, 20). Si le chrétien a sur la conscience le poids d'un péché grave, l'itinéraire de pénitence, à travers le sacrement de la Réconciliation, devient le passage obligé pour accéder à la pleine participation au Sacrifice eucharistique.

Évidemment, le jugement sur l'état de grâce appartient au seul intéressé, puisqu'il s'agit d'un jugement de conscience. Toutefois, en cas de comportement extérieur gravement, manifestement et durablement contraire à la norme morale, l'Église, dans son souci pastoral du bon ordre communautaire et par respect pour le Sacrement, ne peut pas ne pas se sentir concernée. Cette situation de contradiction morale manifeste est traitée par la norme du Code de Droit canonique sur la non-admission à la communion eucharistique de ceux qui « persistent avec obstination dans un péché grave et manifeste » (76).

38. La communion *ecclésiale*, comme je l'ai déjà rappelé, est aussi visible, et elle s'exprime à travers les liens énumérés par le même Concile lorsqu'il enseigne : « Sont pleinement incorporés à la société qu'est l'Église ceux qui, ayant l'Esprit du Christ, acceptent intégralement son organisation et tous les moyens de salut qui ont été institués en elle et qui, par les liens que constituent la profession de foi, les sacrements, le gouvernement et la communion ecclésiastiques, sont unis, dans l'organisme visible de l'Église, avec le Christ qui la régit par le Souverain Pontife et les évêques » (77).

L'Eucharistie étant la plus haute manifestation sacramentelle de la communion dans l'Église, elle exige d'être célébrée aussi dans *un contexte de respect des liens extérieurs de Communion*. De manière spéciale, parce qu'elle est « comme la consommation de la vie spirituelle et la fin de tous les sacrements » (78), elle exige que soient réels les liens de la communion dans les sacrements, particulièrement le Baptême et l'Ordre sacerdotal. Il n'est pas possible de donner la communion à une personne qui n'est pas baptisée ou qui refuse la vérité intégrale de la foi sur le Mystère eucharistique. Le Christ est la vérité et rend témoignage à la vérité

(72) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 14.

(73) *Homélie sur Isaïe 6*, 3 : PG 56, 139.

(74) N. 1385 ; cf. *Code de Droit canonique*, can. 916 ; *Code des Canons des Églises orientales*, can. 711.

(75) Discours aux membres de la Pénitencerie apostolique et aux Pénitenciers des Basiliques patriarcales de Rome (30 janvier 1982) : AAS 73 (1981), p. 203 ; cf. Conc. œcum. de Trente, Sess. XIII, *Décret sur la très sainte Eucharistie*, ch. 7 et can. 11 : DS, n. 1647. 1661 ; *La Foi catholique*, n. 742. 755.

(76) Can. 915 ; cf. *Code des Canons des Églises orientales*, can. 712.

(77) Const. dogm. *Lumen gentium*, 14.

(78) S. Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, III, q. 73, a. 3.

(cf. Jn 14, 6 ; 18, 37) ; le Sacrement de son corps et de son sang n'admet pas de mensonge.

39. Par ailleurs, en raison du caractère même de la communion ecclésiale et du rapport qu'elle entretient avec le Sacrement de l'Eucharistie, il faut rappeler que « le Sacrifice eucharistique, tout en étant toujours célébré dans une communauté particulière, n'est jamais une célébration de cette seule communauté : celle-ci en effet, en recevant la présence eucharistique du Seigneur, reçoit l'intégralité du don du salut et, bien que dans sa particularité visible permanente, elle se manifeste aussi comme image et vraie présence de l'Église une, sainte, catholique et apostolique » (79). Il en découle qu'une communauté vraiment eucharistique ne peut se replier sur elle-même, comme si elle était autosuffisante, mais qu'elle doit être en syntonie avec chaque autre communauté catholique.

La communion ecclésiale de l'assemblée eucharistique est communion avec *son évêque* et avec le *Pontife romain*. En effet, l'évêque est le principe visible et le fondement de l'unité dans son Église particulière (80). Il serait donc tout à fait illogique que le Sacrement par excellence de l'unité de l'Église soit célébré sans une véritable communion avec l'évêque. Saint Ignace d'Antioche écrivait : « Que cette Eucharistie soit seule regardée comme légitime, qui se fait sous la présidence de l'évêque ou de celui qu'il en a chargé » (81). De la même manière, puisque « le Pontife romain, en qualité de successeur de Pierre, est le principe et le fondement permanents et visibles de l'unité, aussi bien des évêques que de la multitude des fidèles » (82) la communion avec lui est une exigence intrinsèque de la célébration du Sacrifice eucharistique. De là vient la profonde vérité exprimée de diverses manières par la liturgie : « Toute célébration de l'Eucharistie est faite en union non seulement avec l'évêque, mais aussi avec le Pape, avec l'Ordre épiscopal, avec tout le clergé et le peuple tout entier. Toute célébration valide de l'Eucharistie exprime cette communion universelle avec Pierre et avec l'Église tout entière ou bien la réclame objectivement, comme dans le cas des Églises chrétiennes séparées de Rome » (83).

(79) Congr. pour la Doctrine de la Foi, Lettre *Communio notio* (28 mai 1992), n. 11 : AAS 85 (1993), p. 844 ; *La documentation catholique* 89 (1992), p. 731.

(80) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 23.

(81) *Lettre aux Smyrniotes*, VIII : PG 5, 713 ; SCh n. 10, p. 139.

(82) Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 23.

(83) Congr. pour la Doctrine de la Foi, Lettre *Communio notio* (28 mai 1992), 14 : AAS 85 (1993), p. 847 ; *La documentation catholique* 89 (1992), p. 732.

40. L'Eucharistie crée la *Communion* et éduque à la *Communion*. Saint Paul écrivait aux fidèles de Corinthe, leur montrant combien leurs divisions, qui se manifestaient dans l'assemblée eucharistique, étaient en opposition avec ce qu'ils célébraient, la Cène du Seigneur. En conséquence, l'Apôtre les invitait à réfléchir sur la réalité véritable de l'Eucharistie, pour les faire revenir à un esprit de communion fraternelle (cf. 1 Co 11, 17-34). Saint Augustin s'est efficacement fait l'écho de cette exigence. Rappelant la parole de l'Apôtre : « Vous êtes le corps du Christ et vous êtes les membres de ce corps » (1 Co 12, 27), il faisait remarquer : « Si donc vous êtes le Corps du Christ et ses membres, le symbole de ce que vous êtes se trouve déposé sur la table du Seigneur ; vous y recevez votre propre mystère » (84). Et il en tirait la conséquence suivante : « Notre Seigneur [...] a consacré sur la table le mystère de notre paix et de notre unité. Celui qui reçoit le mystère de l'unité, et ne reste pas dans les liens de la paix, ne reçoit pas son mystère pour son salut ; il reçoit un témoignage qui le condamne » (85).

41. Cette promotion particulièrement efficace de la communion, qui est le propre de l'Eucharistie, est l'une des raisons de l'importance de la Messe dominicale. Sur cet aspect et sur les raisons qui le rendent essentiel à la vie de l'Église et des fidèles, je me suis longuement arrêté dans la Lettre apostolique *Dies Domini* (86) sur la sanctification du dimanche. Je rappelais entre autre que pour les fidèles, participer à la Messe est une obligation, à moins qu'ils n'aient un empêchement grave, et de même, les Pasteurs ont de leur côté le devoir correspondant d'offrir à tous la possibilité effective de satisfaire au précepte (87). Plus récemment, dans la Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, traçant le chemin pastoral de l'Église au début du troisième millénaire, j'ai voulu mettre particulièrement en relief l'Eucharistie dominicale, soulignant en quoi elle était efficacement créatrice de communion : « Elle est, écrivais-je, le lieu privilégié où la communion est constamment annoncée et entretenue. Précisément par la participation à l'Eucharistie, le *jour du Seigneur* devient aussi le *jour de l'Église*, qui

(84) *Sermon 272* : PL 38, 1247 ; *Oeuvres complètes de saint Augustin*, Paris (1873), p. 399.

(85) *Ibid.*, 1248 ; *Oeuvres complètes de saint Augustin, l.c.*, p. 400.

(86) Cf. n. 31-51 : AAS 90 (1998), p. 731-746 ; *La documentation catholique*, 95 (1998), p. 666-672.

(87) Cf. *ibid.*, 48-49 : AAS 90 (1998), p. 744 ; *La documentation catholique*, 95 (1998), p. 671.

peut exercer ainsi de manière efficace son rôle de sacrement d'unité » (88).

42. Conserver et promouvoir la communion ecclésiale est une tâche pour tout fidèle, qui trouve dans l'Eucharistie, sacrement de l'unité de l'Église, un lieu pour manifester sa sollicitude d'une manière spéciale. Plus concrètement, cette tâche incombe avec une responsabilité particulière aux Pasteurs de l'Église, chacun à son rang et selon sa charge ecclésiastique. C'est pourquoi l'Église a donné des normes qui visent tout à la fois à favoriser l'accès fréquent et fructueux des fidèles à la table eucharistique, et à déterminer les conditions objectives dans lesquelles il faut s'abstenir d'administrer la communion. En favoriser avec soin la fidèle observance devient une expression effective d'amour envers l'Eucharistie et envers l'Église.

43. Considérant l'Eucharistie comme sacrement de la communion ecclésiale, il y a un argument à ne pas omettre en raison de son importance : je me réfère à son *lien avec l'engagement œcuménique*. Nous devons tous rendre grâce à la très sainte Trinité parce que, en ces dernières décennies, de nombreux fidèles partout dans le monde ont été touchés par le désir ardent de l'unité entre tous les chrétiens. Le Concile Vatican II, au début du décret sur l'œcuménisme, y reconnaît un don spécial de Dieu (89). Cela a constitué une grâce efficace qui a engagé sur la route de l'œcuménisme aussi bien nous-mêmes, fils de l'Église catholique, que nos frères des autres Églises et Communautés ecclésiales.

Le désir de parvenir à l'unité nous incite à tourner nos regards vers l'Eucharistie, qui est le Sacrement par excellence de l'unité du peuple de Dieu, étant donné qu'il en est l'expression la plus parfaite et la source incomparable (90). Dans la célébration du Sacrifice eucharistique, l'Église fait monter sa supplication vers Dieu, Père des miséricordes, pour qu'il donne à ses fils la plénitude de l'Esprit Saint, de sorte qu'ils deviennent dans le Christ un seul corps et un seul esprit (91). En présentant cette prière au Père des lumières, de qui viennent « les dons les meilleurs et les présents merveilleux » (Jc 1, 17), l'Église croit en son efficacité, puisqu'elle prie en union avec le Christ Tête et Époux, lequel fait sienne la supplication

(88) N. 36 : AAS 93 (2001), pp. 291-292 ; *La documentation catholique*, 98 (2001), p. 81.

(89) Cf. Décret *Unitatis redintegratio*, 1.

(90) Cf. Const. dogm. *Lumen gentium*, 11.

(91) « Nous qui participons à l'unique pain et à l'unique coupe, fais que nous soyons unis les uns aux autres dans la communion de l'unique Esprit Saint » : *Anaphore de la Liturgie de saint Basile*.

de l'épouse, l'unissant à celle de son sacrifice rédempteur.

44. Précisément parce que l'unité de l'Église, que l'Eucharistie réalise par le sacrifice du Christ, et par la communion au corps et au sang du Seigneur, comporte l'exigence, à laquelle on ne saurait déroger, de la communion totale dans les liens de la profession de foi, des sacrements et du gouvernement ecclésiastique, il n'est pas possible de concélébrer la même liturgie eucharistique jusqu'à ce que soit rétablie l'intégrité de ces liens. Une telle concélébration ne saurait être un moyen valable et pourrait même constituer *un obstacle pour parvenir à la pleine Communion*, minimisant la valeur de la distance qui nous sépare du but et introduisant ou avalisant des ambiguïtés sur telle ou telle vérité de foi. Le chemin vers la pleine unité ne peut se faire que dans la vérité. En cette matière, les interdictions de la loi de l'Église ne laissent pas de place aux incertitudes (92), conformément à la norme morale proclamée par le Concile Vatican II (93).

Je voudrais cependant redire ce que j'ajoutais dans l'encyclique *Ut unum sint*, après avoir pris acte de l'impossibilité de partager la même Eucharistie : « Nous aussi, nous avons le désir ardent de célébrer ensemble l'unique Eucharistie du Seigneur, et ce désir devient déjà une louange commune et une même imploration. Ensemble, nous nous tournons vers le Père et nous le faisons toujours plus "d'un seul cœur" » (94).

45. S'il n'est en aucun cas légitime de concélébrer lorsqu'il n'y a pas pleine communion, il n'en va pas de même en ce qui concerne l'administration de l'Eucharistie, *dans des circonstances spéciales, à des personnes* appartenant à des Églises ou à des Communautés ecclésiales qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique. Dans ce cas en effet, l'objectif est de pourvoir à un sérieux besoin spirituel pour le salut éternel de ces personnes, et non de réaliser une *intercommunion*,

(92) Cf. *Code de Droit canonique*, can. 908 ; *Code des Canons des Églises orientales*, can. 702 ; Conseil pont. pour la Promotion de l'unité des chrétiens, *Directoire pour l'œcuménisme* (25 mars 1993), 122-125, 129-131 : AAS 85 (1993), p. 1086-1089 ; *La documentation catholique*, 90 (1993), p. 630-631 ; Congr. pour la Doctrine de la Foi, Lettre *Ad exsequendam*, 18 mai 2001 : AAS (2001), p. 786 ; *La documentation catholique*, 99 (2002), p. 364-365.

(93) « La *Communicatio in sacris*, si elle porte atteinte à l'unité de l'Église ou si elle implique une adhésion formelle à l'erreur ou un risque d'égarement dans la foi, de scandale ou d'indifférentisme, est interdite par la loi divine » : Conc. œcum. Vat. II, Décret sur les Églises orientales catholiques *Orientalium Ecclesiarum*, 26.

(94) N. 45 : AAS 87 (1995), p. 948 ; *La documentation catholique*, 92 (1995), p. 579.

impossible tant que ne sont pas pleinement établis les liens visibles de la communion ecclésiale.

C'est en ce sens que s'est exprimé le Concile Vatican II quand il a déterminé la conduite à tenir avec les Orientaux qui, se trouvant en toute bonne foi séparés de l'Église catholique, demandent spontanément à recevoir l'Eucharistie d'un ministre catholique et qui ont les dispositions requises (95). Cette façon d'agir a été depuis ratifiée par les deux Codes de Droit, dans lesquels est considéré aussi, avec les adaptations nécessaires, le cas des autres chrétiens non orientaux qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique (96).

46. Dans l'encyclique *Ut unum sint*, j'ai moi-même manifesté combien j'apprécie ces normes qui permettent de pourvoir au salut des âmes avec le discernement nécessaire : « C'est un motif de joie que les ministres catholiques puissent, en des cas particuliers déterminés, administrer les sacrements de l'Eucharistie, de la pénitence, de l'onction des malades, à d'autres chrétiens qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique, mais qui désirent ardemment les recevoir, qui les demandent librement et qui partagent la foi que l'Église catholique confesse dans ces sacrements. Réciproquement, dans des cas déterminés et pour des circonstances particulières, les catholiques peuvent aussi recourir pour ces mêmes sacrements aux ministres des Églises dans lesquelles ils sont valides » (97).

Il convient d'être très attentif à ces conditions, qui ne souffrent pas d'exception, bien qu'il s'agisse de cas particuliers bien déterminés, car le refus d'une ou de plusieurs vérités de foi sur ces sacrements, et, parmi elles, de celle qui concerne la nécessité du sacerdoce ministériel pour que ces sacrements soient valides, fait que leur administration est illégitime parce que celui qui les demande n'a pas les dispositions voulues. À l'inverse, un fidèle catholique ne pourra pas recevoir la communion dans une communauté qui n'a pas de sacrement de l'Ordre valide (98).

La fidèle observance de l'ensemble des normes établies en la matière (99) est à la fois manifesta-

tion et garantie d'amour tout autant envers Jésus-Christ dans le très saint Sacrement qu'à l'égard des frères d'autres confessions chrétiennes, auxquels est dû le témoignage de la vérité, et qu'envers la cause même de la promotion de l'unité.

## CHAPITRE V

### LA DIGNITÉ DE LA CÉLÉBRATION EUCHARISTIQUE

47. Celui qui lit le récit de l'institution de l'Eucharistie dans les Évangiles synoptiques est frappé tout à la fois par la simplicité et par la « gravité » avec lesquelles Jésus, le soir de la dernière Cène, institue ce grand Sacrement. Il y a un épisode qui, en un sens, lui sert de prélude : c'est l'onction à Béthanie. Une femme, que Jean identifie à Marie, sœur de Lazare, verse sur la tête de Jésus un flacon de *parfum précieux*, provoquant chez les disciples – en particulier chez Judas (cf. Mt 26, 8 ; Mc 14, 4 ; Jn 12, 4) – une réaction de protestation, comme si un tel geste constituait un « gaspillage » intolérable en regard des besoins des pauvres. Le jugement de Jésus est cependant bien différent. Sans rien ôter au devoir de charité envers les indigents, auprès desquels les disciples devront toujours se dévouer – « Des pauvres, vous en aurez toujours avec vous » (Mt 26, 11 ; Mc 14, 7 ; cf. Jn 12, 8) –, Jésus pense à l'événement imminent de sa mort et de sa sépulture, et il voit dans l'onction qui vient de lui être donnée une anticipation de l'honneur dont son corps continuera à être digne même après sa mort, car il est indissolublement lié au mystère de sa personne.

Dans les Évangiles synoptiques, le récit se poursuit avec l'ordre que donne Jésus à ses disciples de *préparer minutieusement la « grande salle »* nécessaire pour prendre le repas pascal (cf. Mc 14, 15 ; Lc 22, 12) et avec le récit de l'institution de l'Eucharistie. Faisant entrevoir au moins en partie le cadre des rites juifs qui structurent le repas pascal jusqu'au chant du *Hallel* (cf. Mt 26, 30 ; Mc 14, 26), le récit propose de façon aussi concise que solennelle, même dans les variantes des différentes traditions, les paroles prononcées par le Christ sur le pain et sur le vin, qu'il assume comme expressions concrètes de son corps livré et de son sang versé. Tous ces détails sont rappelés par les Évangélistes à la lumière d'une pratique de la « fraction du pain » désormais affermie dans

(95) Cf. Décret *Orientalium Ecclesiarum*, 27.

(96) Cf. *Code de Droit canonique*, can. 844, § 3-4 ; *Code des Canons des Églises orientales*, can. 671, § 3-4.

(97) N. 46 : AAS 87 (1995), p. 948 ; *La documentation catholique*, 92 (1995), p. 580.

(98) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret *Unitatis redintegratio*, 22.

(99) Cf. *Code de Droit canonique*, can. 844 ; *Code des Canons des Églises orientales*, can. 671.

l'Église primitive. Mais assurément, à partir de l'histoire vécue par Jésus, l'événement du Jeudi saint porte de manière visible les traits d'une « sensibilité » liturgique modelée sur la tradition vétéro-testamentaire et prête à se remodeler dans la célébration chrétienne en harmonie avec le nouveau contenu de la Pâque.

48. Comme la femme de l'onction à Béthanie, l'Église n'a pas craint de « gaspiller », plaçant le meilleur de ses ressources pour exprimer son admiration et son adoration face au don incomparable de l'Eucharistie. De même que les premiers disciples chargés de préparer la « grande salle », elle s'est sentie poussée, au cours des siècles et dans la succession des cultures, à célébrer l'Eucharistie dans un contexte digne d'un si grand Mystère. La liturgie chrétienne est née dans le sillage des paroles et des gestes de Jésus, développant l'héritage rituel du judaïsme. Et en effet, comment pourrait-on jamais exprimer de manière adéquate l'accueil du don que l'Époux divin fait continuellement de lui-même à l'Église-Épouse, en mettant à la portée des générations successives de croyants le Sacrifice offert une fois pour toutes sur la Croix et en se faisant nourriture pour tous les fidèles ? Si la logique du « banquet » suscite un esprit de famille, l'Église n'a jamais cédé à la tentation de banaliser cette « familiarité » avec son Époux en oubliant qu'il est aussi son Seigneur et que le « banquet » demeure pour toujours un banquet sacrificiel, marqué par le sang versé sur le Golgotha. Le Banquet eucharistique est vraiment un banquet « sacré », dans lequel la simplicité des signes cache la profondeur insondable de la sainteté de Dieu : « *O Sacrum Convivium, in quo Christus sumitur !* ». Le pain qui est rompu sur nos autels, offert à notre condition de pèlerins en marche sur les chemins du monde, est « *panis angelorum* », pain des anges, dont on ne peut s'approcher qu'avec l'humilité du centurion de l'Évangile : « Seigneur, je ne suis pas digne que tu entres sous mon toit » (Mt 8, 8 ; Lc 7, 6).

49. En se laissant porter par ce sens élevé du mystère, on comprend que la foi de l'Église dans le Mystère eucharistique se soit exprimée dans l'histoire non seulement par la requête d'une attitude intérieure de dévotion, mais aussi par une série d'expressions extérieures, destinées à évoquer et à souligner la grandeur de l'événement célébré. De là naît le parcours qui a conduit progressivement à délimiter un statut spécial de réglementation pour la liturgie eucharistique, dans le respect des diverses traditions ecclésiales légitimement

constituées. Sur cette base s'est aussi développé un riche patrimoine artistique. L'architecture, la sculpture, la peinture, la musique, en se laissant orienter par le mystère chrétien, ont trouvé dans l'Eucharistie, directement ou indirectement, un motif de grande inspiration.

Il en a été ainsi par exemple pour l'architecture, qui, dès que le contexte historique l'a permis, a vu le lieu des premières Célébrations eucharistiques passer des « *domus* » des familles chrétiennes aux *basiliques* solennelles des premiers siècles, puis aux imposantes *cathédrales* du Moyen-Âge, et finalement aux *églises*, grandes et petites, qui se sont multipliées progressivement sur les terres où le christianisme est parvenu. La forme des autels et des tabernacles s'est développée dans les espaces liturgiques, suivant, d'une fois sur l'autre, non seulement les élans de l'inspiration, mais aussi les indications d'une compréhension précise du Mystère. On peut en dire autant de la *musique sacrée*, en pensant simplement à l'inspiration des mélodies grégoriennes, aux nombreux auteurs, et bien souvent grands auteurs, qui se sont mesurés aux textes liturgiques de la Messe. Et ne voit-on pas, dans le domaine des objets et des ornements utilisés pour la célébration liturgique, une quantité importante de productions artistiques, allant des réalisations d'un bon artisanat jusqu'aux véritables œuvres d'art ?

On peut dire alors que, si l'Eucharistie a modelé l'Église et la spiritualité, elle a aussi influencé fortement la « culture », spécialement dans le domaine esthétique.

50. Les chrétiens d'Occident et d'Orient ont « rivalisé » dans cet effort d'adoration du Mystère, sous l'aspect rituel et esthétique. Comment ne pas rendre grâce au Seigneur, en particulier pour la contribution apportée à l'art chrétien par les grandes œuvres d'architecture et de peinture de la tradition gréco-byzantine et de toute l'aire géographique et culturelle slave ? En Orient, l'art sacré a conservé un sens singulièrement fort du mystère, qui poussa les artistes à concevoir leur effort de production du beau non seulement comme une expression de leur génie, mais aussi comme un service authentique rendu à la foi. Allant bien au-delà de la simple habileté technique, ils ont su s'ouvrir avec docilité au souffle de l'Esprit de Dieu.

Les splendeurs de l'architecture et des mosaïques dans l'Orient et dans l'Occident chrétiens sont un patrimoine universel des croyants, et elles portent en elles un souhait, je dirais même un

gage, de la plénitude tant désirée de la communion dans la foi et dans la célébration. Cela suppose et exige, comme dans la célèbre icône de la Trinité de Roublev, une *Église profondément « eucharistique »*, où le partage du mystère du Christ dans le pain rompu est comme immergé dans l'ineffable unité des trois Personnes divines, faisant de l'Église elle-même une « icône » de la Trinité.

Dans cette perspective d'un art qui tend à exprimer, à travers tous ses éléments, le sens de l'Eucharistie selon l'enseignement de l'Église, il convient de prêter une attention soutenue aux normes qui concernent *la construction et l'ameublement des édifices sacrés*. L'espace de création que l'Église a toujours laissé aux artistes est large, comme l'histoire le montre et ainsi que je l'ai moi-même souligné dans *la Lettre aux artistes* (100). Mais l'art sacré doit se caractériser par sa capacité d'exprimer de manière adéquate le Mystère accueilli dans la plénitude de la foi de l'Église et selon les indications pastorales convenables données par l'Autorité compétente. Cela vaut tout autant pour les arts figuratifs que pour la musique sacrée.

51. Ce qui s'est produit dans les terres de vieille chrétienté en matière d'art sacré et de discipline liturgique est en train de se développer aussi *sur les continents où le christianisme est plus jeune*. C'est là l'orientation qui a été donnée précisément par le Concile Vatican II concernant l'exigence d'une « inculturation » à la fois saine et nécessaire. Au cours de mes nombreux voyages pastoraux, j'ai pu observer, dans toutes les régions du monde, la vitalité qui peut se manifester dans les Célébrations eucharistiques au contact des formes, des styles et des sensibilités des différentes cultures. En s'adaptant aux conditions changeantes de temps et d'espace, l'Eucharistie offre une nourriture non seulement aux personnes, mais aux peuples eux-mêmes, et elle modèle des cultures inspirées par l'esprit chrétien.

Il est toutefois nécessaire que ce travail important d'adaptation soit accompli avec la conscience permanente du Mystère ineffable avec lequel chaque génération est invitée à se mesurer. Le « trésor » est trop grand et trop précieux pour que l'on risque de l'appauvrir ou de lui porter atteinte par des expériences ou des pratiques introduites sans qu'elles fassent l'objet d'une vérification

attentive des Autorités ecclésiastiques compétentes. Par ailleurs, le caractère central du Mystère eucharistique est tel qu'il exige que cette vérification s'accomplisse en liaison étroite avec le Saint-Siège. Comme je l'écrivais dans l'exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Asia*, « une telle collaboration est essentielle parce que la sainte Liturgie exprime et célèbre la foi unique professée par tous et, étant l'héritage de toute l'Église, elle ne peut pas être déterminée par les Églises locales isolément, sans référence à l'Église universelle » (101).

52. De ce qui vient d'être dit, on comprend la grande responsabilité qui, dans la Célébration eucharistique, incombe surtout aux prêtres, auxquels il revient de la présider *in persona Christi*, assurant un témoignage et un service de la communion non seulement pour la communauté qui participe directement à la célébration, mais aussi pour l'Église universelle, qui est toujours concernée par l'Eucharistie. Il faut malheureusement déplorer que, surtout à partir des années de la réforme liturgique post-conciliaire, en raison d'un sens mal compris de la créativité et de l'adaptation *les abus n'ont pas manqué*, et ils ont été des motifs de souffrance pour beaucoup. Une certaine réaction au « formalisme » a poussé quelques-uns, en particulier dans telle ou telle région, à estimer que les « formes » choisies par la grande tradition liturgique de l'Église et par son Magistère ne s'imposaient pas, et à introduire des innovations non autorisées et souvent de mauvais goût.

C'est pourquoi je me sens le devoir de lancer un vigoureux appel pour que, dans la Célébration eucharistique, les normes liturgiques soient observées avec une grande fidélité. Elles sont une expression concrète du caractère ecclésial authentique de l'Eucharistie ; tel est leur sens le plus profond. La liturgie n'est jamais la propriété privée de quelqu'un, ni du célébrant, ni de la communauté dans laquelle les Mystères sont célébrés. L'apôtre Paul dut adresser des paroles virulentes à la communauté de Corinthe pour dénoncer les manquements graves à la Célébration eucharistique, manquements qui avaient conduit à des divisions (*schismata*) et à la formation de factions (*airéseis*) (cf. 1 Co 11, 17-34). À notre époque aussi, l'obéissance aux normes liturgiques devrait être redécouverte et mise en valeur comme un reflet et un

(100) Cf. AAS 91 (1999), p. 1155-1172; *La documentation catholique* 96 (1999), p. 451-458.

(101) N. 22: AAS 92 (2000), p. 485; *La documentation catholique* 96 (1999), p. 991.

témoignage de l'Église une et universelle, qui est rendue présente en toute célébration de l'Eucharistie. Le prêtre qui célèbre fidèlement la Messe selon les normes liturgiques et la communauté qui s'y conforme manifestent, de manière silencieuse mais éloquente, leur amour pour l'Église. Précisément pour renforcer ce sens profond des normes liturgiques, j'ai demandé aux Dicastères compétents de la Curie romaine de préparer un document plus spécifique, avec des rappels d'ordre également juridique, sur ce thème d'une grande importance. Il n'est permis à personne de sous-évaluer le Mystère remis entre nos mains : il est trop grand pour que quelqu'un puisse se permettre de le traiter à sa guise, ne respectant ni son caractère sacré ni sa dimension universelle.

## CHAPITRE VI

### À L'ÉCOLE DE MARIE, FEMME « EUCHARISTIQUE »

53. Si nous voulons redécouvrir dans toute sa richesse le rapport intime qui unit l'Église et l'Eucharistie, nous ne pouvons pas oublier Marie, Mère et modèle de l'Église. Dans la Lettre apostolique *Rosarium Virginis Mariae*, en désignant la Vierge très sainte comme Maîtresse dans la contemplation du visage du Christ, j'ai inscrit *l'institution de l'Eucharistie* parmi les mystères lumineux (102). Marie peut en effet nous guider vers ce très saint Sacrement, car il existe entre elle et lui une relation profonde.

À première vue, l'Évangile reste silencieux sur ce thème. Dans le récit de l'institution, au soir du Jeudi saint, on ne parle pas de Marie. On sait par contre qu'elle était présente parmi les Apôtres, unis « d'un seul cœur dans la prière » (cf. Ac 1, 14), dans la première Communauté rassemblée après l'Ascension dans l'attente de la Pentecôte. Sa présence ne pouvait certes pas faire défaut dans les Célébrations eucharistiques parmi les fidèles de la première génération chrétienne, assidus « à la fraction du pain » (Ac 2, 42).

Mais en allant au-delà de sa participation au Banquet eucharistique, on peut deviner indirectement le rapport entre Marie et l'Eucharistie à partir de son attitude intérieure. *Par sa vie tout entière,*

*Marie est une femme « eucharistique ».* L'Église, regardant Marie comme son modèle, est appelée à l'imiter aussi dans son rapport avec ce Mystère très saint.

54. *Mysterium fidei!* Si l'Eucharistie est un mystère de foi qui dépasse notre intelligence au point de nous obliger à l'abandon le plus pur à la parole de Dieu, nulle personne autant que Marie ne peut nous servir de soutien et de guide dans une telle démarche. Lorsque nous refaisons le geste du Christ à la dernière Cène en obéissance à son commandement : « Faites cela en mémoire de moi ! » (Lc 22, 19), nous accueillons en même temps l'invitation de Marie à lui obéir sans hésitation : « Faites tout ce qu'il vous dira » (Jn 2, 5). Avec la sollicitude maternelle dont elle témoigne aux noces de Cana, Marie semble nous dire : « N'ayez aucune hésitation, ayez confiance dans la parole de mon Fils. Lui, qui fut capable de changer l'eau en vin, est capable également de faire du pain et du vin son corps et son sang, transmettant aux croyants, dans ce mystère, la mémoire vivante de sa Pâque, pour se faire ainsi "pain de vie" ».

55. En un sens, Marie a exercé sa *foi eucharistique* avant même l'institution de l'Eucharistie, par le fait même qu'elle *a offert son sein virginal pour l'incarnation du Verbe de Dieu*. Tandis que l'Eucharistie renvoie à la passion et à la résurrection, elle se situe simultanément en continuité de l'Incarnation. À l'Annonciation, Marie a conçu le Fils de Dieu dans la vérité même physique du corps et du sang, anticipant en elle ce qui dans une certaine mesure se réalise sacramentellement en tout croyant qui reçoit, sous les espèces du pain et du vin, le corps et le sang du Seigneur.

Il existe donc une *analogie profonde* entre le *fiat* par lequel Marie répond aux paroles de l'Ange et l'*amen* que chaque fidèle prononce quand il reçoit le corps du Seigneur. À Marie, il fut demandé de croire que celui qu'elle concevait « par l'action de l'Esprit Saint » était le « Fils de Dieu » (cf. Lc 1, 30-35). Dans la continuité avec la foi de la Vierge, il nous est demandé de croire que, dans le Mystère eucharistique, ce même Jésus, Fils de Dieu et Fils de Marie, se rend présent dans la totalité de son être humain et divin, sous les espèces du pain et du vin.

« Heureuse celle qui a cru » (Lc 1, 45) : dans le mystère de l'Incarnation, Marie a aussi anticipé la foi eucharistique de l'Église. Lorsque, au moment de la Visitation, elle porte en son sein le Verbe fait chair, elle devient, en quelque sorte, un

(102) Cf. n. 21 : AAS 95 (2003), p. 20 ; *La documentation catholique* 99 (2002), p. 959-960.

« tabernacle » – le premier « tabernacle » de l'histoire – dans lequel le Fils de Dieu, encore invisible aux yeux des hommes, se présente à l'adoration d'Élisabeth, « irradiant » quasi sa lumière à travers les yeux et la voix de Marie. Et le regard extasié de Marie, contemplant le visage du Christ qui vient de naître et le serrant dans ses bras, n'est-il pas le modèle d'amour inégalable qui doit inspirer chacune de nos communions eucharistiques ?

56. Durant toute sa vie au côté du Christ et non seulement au Calvaire, Marie a fait sienne la *dimension sacrificielle de l'Eucharistie*. Quand elle porta l'enfant Jésus au temple de Jérusalem « pour le présenter au Seigneur » (Lc 2, 22), elle entendit le vieillard Syméon lui annoncer que cet Enfant serait un « signe de division » et qu'une « épée » devait aussi transpercer le cœur de sa mère (cf. Lc 2, 34-35). Le drame de son Fils crucifié était ainsi annoncé à l'avance, et d'une certaine manière était préfiguré le « *stabat Mater* » de la Vierge au pied de la Croix. Se préparant jour après jour au Calvaire, Marie vit une sorte « d'Eucharistie anticipée », à savoir une « communion spirituelle » de désir et d'offrande, dont l'accomplissement se réalisera par l'union avec son Fils au moment de la passion et qui s'exprimera ensuite, dans le temps après Pâques, par sa participation à la Célébration eucharistique, présidée par les Apôtres, en tant que « mémorial » de la passion.

Comment imaginer les sentiments de Marie, tandis qu'elle écoutait, de la bouche de Pierre, de Jean, de Jacques et des autres Apôtres, les paroles de la dernière Cène : « Ceci est mon corps, donné pour vous » (Lc 22, 19) ? Ce corps offert en sacrifice, et représenté sous les signes sacramentels, était le même que celui qu'elle avait conçu en son sein ! Recevoir l'Eucharistie devait être pour Marie comme si elle accueillait de nouveau en son sein ce cœur qui avait battu à l'unisson du sien et comme si elle revivait ce dont elle avait personnellement fait l'expérience au pied de la Croix.

57. « Faites cela en mémoire de moi » (Lc 22, 19). Dans le « mémorial » du Calvaire est présent tout ce que le Christ a accompli dans sa passion et dans sa mort. C'est pourquoi *ce que le Christ a accompli envers sa Mère*, il l'accomplit aussi en notre faveur. Il lui a en effet confié le disciple bien-aimé et, en ce disciple, il lui confie également chacun de nous : « Voici ton fils ! ». De même, il dit aussi à chacun de nous : « Voici ta mère ! » (cf. Jn 19, 26-27).

Vivre dans l'Eucharistie le mémorial de la mort du Christ suppose aussi de recevoir continuellement ce don. Cela signifie prendre chez nous – à l'exemple de Jean – celle qui chaque fois nous est donnée comme Mère. Cela signifie en même temps nous engager à nous conformer au Christ, en nous mettant à l'école de sa Mère et en nous laissant accompagner par elle. Marie est présente, avec l'Église et comme Mère de l'Église, en chacune de nos Célébrations eucharistiques. Si Église et Eucharistie constituent un binôme inséparable, il faut en dire autant du binôme Marie et Eucharistie. C'est pourquoi aussi la mémoire de Marie dans la Célébration eucharistique se fait de manière unanime, depuis l'antiquité, dans les Églises d'Orient et d'Occident.

58. Dans l'Eucharistie, l'Église s'unit pleinement au Christ et à son sacrifice, faisant sien l'esprit de Marie. C'est une vérité que l'on peut approfondir en *relisant le Magnificat dans une perspective eucharistique*. En effet, comme le cantique de Marie, l'Eucharistie est avant tout une louange et une action de grâce. Quand Marie s'exclame : « Mon âme exalte le Seigneur et mon esprit exulte en Dieu mon Sauveur », Jésus est présent en son sein. Elle loue le Père « pour » Jésus, mais elle le loue aussi « en » Jésus et « avec » Jésus. Telle est précisément la véritable « attitude eucharistique ».

En même temps, Marie fait mémoire des merveilles opérées par Dieu dans l'histoire du salut, selon la promesse faites à nos pères (cf. Lc 1, 55), et elle annonce la merveille qui les dépasse toutes, l'Incarnation rédemptrice. Enfin, dans le *Magnificat* est présente la tension eschatologique de l'Eucharistie. Chaque fois que le Fils de Dieu se présente à nous dans la « pauvreté » des signes sacramentels, pain et vin, est semé dans le monde le germe de l'histoire nouvelle dans laquelle les puissants sont « renversés de leurs trônes » et les humbles sont « élevés » (cf. Lc 1, 52). Marie chante les « cieux nouveaux » et la « terre nouvelle » qui, dans l'Eucharistie, trouvent leur anticipation et en un sens leur « dessein » programmé. Si le *Magnificat* exprime la spiritualité de Marie, rien ne nous aide à vivre le mystère eucharistique autant que cette spiritualité. L'Eucharistie nous est donnée pour que notre vie, comme celle de Marie, soit tout entière un *Magnificat* !

## CONCLUSION

59. « *Ave verum Corpus natum de Maria Virgine!* ». Il y a quelques années, j'ai célébré le cinquantième anniversaire de mon ordination sacerdotale. Je ressens aujourd'hui comme une grâce le fait d'offrir à l'Église cette Encyclique sur l'Eucharistie en ce Jeudi saint qui tombe en la vingt-cinquième année de mon ministère pétrinien. Cela me remplit le cœur de gratitude. Depuis plus d'un demi-siècle, chaque jour, à partir de ce 2 novembre 1946 où j'ai célébré ma première Messe dans la crypte Saint-Léonard de la cathédrale du Wawel à Cracovie, mes yeux se sont concentrés sur l'hostie et sur le calice, dans lesquels le temps et l'espace se sont en quelque sorte « contractés » et dans lesquels le drame du Golgotha s'est à nouveau rendu présent avec force, dévoilant sa mystérieuse « contemporanéité ». Chaque jour, ma foi m'a permis de reconnaître dans le pain et le vin consacrés le divin Pèlerin qui, un certain jour, fit route avec les deux disciples d'Emmaüs pour ouvrir leurs yeux à la lumière et leur cœur à l'espérance (cf. Lc 24, 13-35).

Frères et sœurs très chers, permettez que, dans un élan de joie intime, en union avec votre foi et pour la confirmer, je donne mon propre témoignage de foi en la très sainte Eucharistie. « *Ave verum Corpus natum de Maria Virgine, / vere passum, immolatum, in cruce pro homine!* ». Ici se trouve le trésor de l'Église, le cœur du monde, le gage du terme auquel aspire tout homme, même inconsciemment. Il est grand ce mystère, assurément il nous dépasse et il met à rude épreuve les possibilités de notre esprit d'aller au-delà des apparences. Ici, nos sens défaillent – « *visus, tactus, gustus in te fallitur* », est-il dit dans l'hymne *Adoro te devote* –, mais notre foi seule, enracinée dans la parole du Christ transmise par les Apôtres, nous suffit. Permettez que, comme Pierre à la fin du discours eucharistique dans l'Évangile de Jean, je redise au Christ, au nom de toute l'Église, au nom de chacun d'entre vous : « Seigneur, à qui irons-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelles » (Jn 6, 68).

60. À l'aube de ce troisième millénaire, nous tous, fils et filles de l'Église, nous sommes invités à progresser avec un dynamisme renouvelé dans la vie chrétienne. Comme je l'ai écrit dans la lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, « il ne s'agit pas d'inventer un "nouveau programme". Le programme existe déjà : c'est celui de toujours, tiré de l'Évangile et de la Tradition vivante. Il est centré,

en dernière analyse, sur le Christ lui-même, qu'il faut connaître, aimer, imiter, pour vivre en lui la vie trinitaire et pour transformer avec lui l'histoire jusqu'à son achèvement dans la Jérusalem céleste » (103). La réalisation de ce programme d'un élan renouvelé dans la vie chrétienne passe par l'Eucharistie.

Tout engagement vers la sainteté, toute action visant à l'accomplissement de la mission de l'Église, toute mise en œuvre de plans pastoraux, doit puiser dans le mystère eucharistique la force nécessaire et s'orienter vers lui comme vers le sommet. Dans l'Eucharistie, nous avons Jésus, nous avons son sacrifice rédempteur, nous avons sa résurrection, nous avons le don de l'Esprit Saint, nous avons l'adoration, l'obéissance et l'amour envers le Père. Si nous négligeons l'Eucharistie, comment pourrions-nous porter remède à notre indigence ?

61. Le mystère eucharistique – sacrifice, présence, banquet – *n'admet ni réduction ni manipulation* ; il doit être vécu dans son intégrité, que ce soit dans l'acte de la célébration ou dans l'intime échange avec Jésus que l'on vient de recevoir dans la communion, ou encore dans le temps de prière et d'adoration eucharistique en dehors de la Messe. L'Église s'édifie alors solidement et ce qu'elle est vraiment est exprimé : une, sainte, catholique et apostolique ; peuple, temple et famille de Dieu ; corps et épouse du Christ, animée par l'Esprit Saint ; sacrement universel du salut et communion hiérarchiquement structurée.

La voie que l'Église parcourt en ces premières années du troisième millénaire est aussi un *chemin d'engagement œcuménique renouvelé*. Les dernières décennies du deuxième millénaire, qui ont culminé avec le grand Jubilé, nous ont poussés dans cette direction, encourageant tous les baptisés à répondre à la prière de Jésus « *Ut unum sint* » (Jn 17, 11). Un tel chemin est long, hérissé d'obstacles qui dépassent les forces humaines ; mais nous avons l'Eucharistie, et, en sa présence, nous pouvons entendre au fond de notre cœur, comme si elles nous étaient adressées, les paroles mêmes qu'entendit le prophète Élie : « Lève-toi et mange, autrement le chemin sera trop long pour toi » (1 R 19, 7). Le trésor eucharistique que le Seigneur a mis à notre disposition nous pousse vers l'objectif du partage plénier de ce trésor avec

(103) N. 29 : AAS 93 (2001) p. 285 ; *La documentation catholique* 98 (2001), p. 78.

tous les frères auxquels nous unit le même Bap-tême. Toutefois, pour ne pas gaspiller un tel trésor, il faut respecter les exigences liées au fait qu'il est le Sacrement de la communion dans la foi et dans la succession apostolique.

En donnant à l'Eucharistie toute l'importance qu'elle mérite et en veillant avec une grande attention à n'en atténuer aucune dimension ni aucune exigence, nous montrons que nous sommes profondément conscients de la grandeur de ce don. Nous y sommes aussi invités par une tradition ininterrompue qui, dès les premiers siècles, a vu la communauté chrétienne attentive à conserver ce « trésor ». Poussée par l'amour, l'Église se pré-occupe de transmettre aux générations chrétiennes à venir, sans en perdre un seul élément, la foi et la doctrine sur le mystère eucharistique. Il n'y a aucun risque d'exagération dans l'attention que l'on porte à ce Mystère, car « dans ce Sacrement se résume tout le mystère de notre salut » (104).

62. Chers frères et sœurs, mettons-nous à l'école des saints, grands interprètes de la piété eucharistique authentique. En eux, la théologie de l'Eucharistie acquiert toute la splendeur du vécu, elle nous « imprègne » et pour ainsi dire nous « réchauffe ». Mettons-nous surtout à l'écoute de la très sainte Vierge Marie en qui, plus qu'en quiconque, le Mystère de l'Eucharistie resplendit comme *mystère lumineux*. En nous tournant vers elle, nous connaissons la *force transformante de l'Eucharistie*. En elle, nous voyons le monde renouvelé dans l'amour. En la contemplant, elle qui est montée au Ciel avec son corps et son âme, nous découvrons quelque chose des « cieux nouveaux » et de la « terre nouvelle » qui s'ouvriront à nos yeux avec le retour du Christ. L'Eucharistie en est ici bas le gage et d'une certaine manière l'anticipation : « *Veni, Domine Iesu!* » (Ap 22, 20).

Sous les humbles espèces du pain et du vin, transsubstantiés en son corps et en son sang, le Christ marche avec nous, étant pour nous force et viatique, et il fait de nous, pour tous nos frères, des témoins d'espérance. Si, face à ce mystère, la raison éprouve ses limites, le cœur, illuminé par la grâce de l'Esprit Saint, comprend bien quelle doit être son attitude, s'abîmant dans l'adoration et dans un amour sans limites.

Faisons nôtres les sentiments de saint Thomas d'Aquin, théologien par excellence et en même

temps chanteur passionné du Christ en son Eucha-ristie, et laissons notre âme s'ouvrir aussi à la contemplation du but promis, vers lequel notre cœur aspire, assoiffé qu'il est de joie et de paix :

« *Bone pastor, panis vere,  
Iesu, nostri miserere...* ».

*Bon pasteur, pain véritable,  
Jésus aie pitié de nous  
nourris-nous, protège-nous,  
fais-nous voir le bien suprême,  
dans la terre des vivants.  
Toi qui sais et qui peux tout,  
toi notre nourriture d'ici-bas,  
prends-nous là-haut pour convives  
et pour héritiers à jamais  
dans la famille des saints.*

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 17 avril 2003, Jeudi saint, en la vingt-cinquième année de mon pontificat et en l'année du Rosaire.

JEAN-PAUL II

**Site Internet**  
de la documentation catholique

**www.doc-catho.com**

La documentation catholique  
est accessible sur Internet  
pour tous les abonnés.

**Les avantages :**

- mise à jour hebdomadaire des textes de la documentation catholique,
- rapidité de consultation,
- gain de temps,
- facilité de recherche par mot-clé,
- sélection plus large de textes.

Pour des renseignements, écrire à :

**dcatho@bayard-presse.com**

(104) S. Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, III, q. 83, a. 4 c.

---

# Actes

## du Pape Jean-Paul II

---

### Que Dieu fasse cesser la violence !

Discours lors de l'Assemblée plénière  
de la Congrégation pour les Églises  
orientales

**Le 21 novembre 2002, le Pape Jean-Paul II  
a reçu en audience, dans la salle Clémentine,  
les participants à la Session plénière  
de la Congrégation pour les Églises orientales.  
Voici le texte du discours prononcé  
par Jean-Paul II (\*) :**

MESSIEURS LES CARDINAUX,  
VÉNÉRÉS PATRIARCHES DES ÉGLISES  
ORIENTALES CATHOLIQUES,  
TRÈS CHERS FRÈRES DANS L'ÉPISCOPAT !

1. C'est avec une grande joie que je vous accueille tous, vous qui prenez part à l'Assemblée plénière de la Congrégation pour les Églises orientales. Je vous remercie de votre présence et je vous salue avec affection.

Je salue de façon particulière Sa Béatitude le cardinal Ignace Moussa Daoud, et je le remercie des paroles aimables qu'il m'a adressées au nom des personnes présentes. J'étends ma pensée reconnaissante au Sous-Secrétaire de la Congrégation pour les Églises orientales et à tous ses collaborateurs.

2. Votre dicastère est appelé à collaborer avec l'Évêque de Rome dans l'exercice de sa charge pastorale suprême, dans tous les domaines qui concernent la vie des bien-aimées Églises orientales et leur témoignage évangélique. L'Assemblée plénière actuelle consacre une attention opportune à trois thèmes, qui concernent des aspects importants de la vie des Églises catholiques orientales.

Dans le premier thème, vous avez pris en considération l'activité exercée par la Congrégation pour les Églises orientales au cours des quatre dernières années. Je prends volontiers acte de ce qui a été accompli au cours de cette période, et je vous encourage à poursuivre avec détermination le chemin entrepris. Je connais la priorité qui a été accordée par votre Congrégation au renouveau liturgique et catéchétique, ainsi qu'à la formation des divers membres du Peuple de Dieu, à commencer par les candidats aux ordres sacrés et à la vie consacrée. Cette action de formation est inséparable du soin permanent qui doit être accordé aux éducateurs respectifs. Je voudrais rappeler ici ce que j'ai déjà eu l'occasion de dire à ce propos, dans l'Exhortation *Pastores dabo vobis*: « Il est évident qu'une grande partie de l'efficacité de la formation dépend de la personnalité mûre et forte des formateurs, du point de vue humain et évangélique » (n. 66).

Je profite volontiers de la circonstance pour envoyer, par votre intermédiaire, un salut cordial aux Supérieurs et aux élèves des divers Collèges et Instituts que la Congrégation soutient ici, à Rome. Je souhaite que ceux qui ont la possibilité d'y être accueillis puissent recevoir une formation complète et croître dans un amour toujours plus ardent pour l'Église, qui est une, sainte, catholique et apostolique. La diversité des rites ne doit pas faire oublier que tous les catholiques font partie de l'unique Église du Christ.

---

(\*) Texte original italien dans *l'Osservatore Romano* du 22 novembre 2002. Version française de la Salle de presse du Saint-Siège. Titre et sous-titre de la DC.

## Perspectives de renouvellement pastoral

3. Le thème concernant la procédure des élections épiscopales dans les Églises patriarcales revêt également une importance toute particulière. Je serai heureux de prendre en considération, de façon attentive, vos propositions, à la lumière des Normes du *Code des Canons des Églises orientales*. Dans celles-ci, j'ai en effet voulu établir un *modus procedendi* qui sauvegarde à la fois les prérogatives des Responsables des Églises et le droit du Pontife Romain d'intervenir « *in singulis casibus* » (*Code des Canons des Églises orientales*, can. 9). Cette procédure, associée à une plus grande possibilité de communication, impensable dans les temps passés, permet au Chef du Collège des évêques de pouvoir admettre à la communion hiérarchique – sans laquelle « *Episcopi in officium assumi nequeunt* » (*Lumen gentium*, 24) – les nouveaux candidats avec son « *assensus* », dans la mesure du possible, avant l'élection elle-même. Quoi qu'il en soit, lorsque sont signalées au Saint-Siège des difficultés dans l'application des normes canoniques en vigueur, on cherchera à aider à les surmonter, dans un esprit de collaboration effective.

En ce qui concerne les Normes qui, dans cette matière délicate, furent élaborées avec tous les Patriarches orientaux, je répète toutefois ce que j'ai déjà observé à propos du principe de la territorialité, à l'occasion de la présentation du *Code des Canons des Églises orientales* au Synode extraordinaire des évêques de 1990 : « Soyez confiants, le Seigneur des seigneurs et le Roi des rois ne permettra jamais que la stricte observance de ces lois puisse nuire au bien des Églises orientales » (*DC* 1990, n. 2018, p. 1084-1087. NDLR)(AAS 83, 1991, p. 492).

4. Vénérés Frères, je voudrais enfin souligner combien il est important également d'étudier dans une vision d'ensemble les thématiques relatives à la situation des Églises orientales et à leurs perspectives de renouvellement pastoral. En effet, chaque communauté ecclésiale particulière ne doit pas se limiter à étudier ses problèmes internes. Elle doit plutôt s'ouvrir aux grands horizons de l'apostolat moderne, aux hommes de notre temps, en particulier aux jeunes, aux pauvres et à ceux qui sont « éloignés ». On connaît les difficultés que rencontrent les Communautés orientales dans de nombreuses parties du monde. Le nombre réduit de leurs membres,

le manque de moyens, l'isolement, leur situation minoritaire empêchent fréquemment une action pastorale, éducative, d'assistance et caritative sereine et bénéfique. On note également un flux migratoire incessant vers l'Occident de la part des membres les plus prometteurs de vos Églises.

Que dire ensuite des souffrances présentes en Terre Sainte et dans d'autres pays orientaux, entraînés dans une spirale dangereuse, qui semble humainement impossible à arrêter ? Que Dieu fasse cesser au plus tôt ce tourbillon de violence ! Je voudrais aujourd'hui adresser une fervente invocation de paix à l'intercession du bienheureux Jean XXIII, alors que s'approche le quarantième anniversaire de la promulgation de sa célèbre Encyclique *Pacem in terris*. Que lui, qui vécut longuement en Orient, qui aima tant les Églises orientales, présente notre supplication au Seigneur. Qu'il intercède également pour que ces Églises, en ne s'enfermant pas dans les formes du passé, s'ouvrent à la saine mise à jour qu'il souhaite lui-même dans l'optique de la sage harmonie entre « *nova et vetera* ».

5. L'Église latine fête aujourd'hui la Présentation de la Bienheureuse Vierge Marie au Temple, mémoire liturgique célébrée en Orient dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Je confie à la Mère de Dieu qui, sous l'impulsion de l'Esprit Saint, fit « don » total de sa personne au Seigneur, la vie et l'activité de vos communautés. Au cours de ces années, j'ai eu l'occasion d'en visiter un grand nombre : du Moyen-Orient à l'Afrique, de l'Europe à l'Inde. J'invoque la protection de la Sainte Vierge pour tous nos frères et sœurs, en particulier pour ceux qui, en Terre Sainte et en Irak, traversent des moments difficiles de grande souffrance.

Avec ces sentiments, je renouvelle à chacun de vous ma gratitude pour les services que vous rendez à l'Église et je donne de tout cœur à tous ma Bénédiction apostolique propitiatoire. ■

# Les valeurs transmises aux jeunes

## Discours aux Grands Ducs du Luxembourg

**Le 27 mars, dans la bibliothèque de ses appartements officiels, le Pape Jean-Paul II a reçu le Grand Duc Henri de Luxembourg et son épouse Maria Teresa, accompagnés de leurs cinq enfants. À cette occasion, il leur a adressé un discours. En voici le texte (\*):**

ALTESSES,

Je remercie Vos Altesses Royales de leur visite et des sentiments qu'elles m'ont transmis de la part de tout le peuple luxembourgeois. Je les prie de bien vouloir transmettre à leurs Altesses Royales le Grand-Duc Jean et la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte mon cordial souvenir, assurant la Grande-Duchesse de ma prière pour l'épreuve de santé qu'elle traverse.

Je sais l'attention que vous portez à l'éducation des jeunes, pour que soit transmis aux générations

(\*) Texte original français dans *l'Osservatore Romano* du 28 mars. Titre de la DC.

futures le patrimoine des valeurs qui ont forgé nos sociétés et qui doivent continuer de leur donner une âme. Comme j'ai souvent l'occasion de le dire, la construction de l'Union européenne ne peut se limiter aux seuls champs de l'économie et de l'organisation du marché. Elle vise bien davantage la promotion d'un modèle de société qui honore la dignité fondamentale de tout homme et ses droits, et qui privilégie entre les personnes et les peuples des rapports fondés sur la justice, le respect mutuel et la paix. C'est dans cet esprit que travaille le Saint-Siège, pour rappeler inlassablement que « l'homme vaut plus par ce qu'il est que par ce qu'il a », comme l'a dit le Concile Vatican II. La dimension religieuse de l'homme et des peuples, dont on ne peut méconnaître l'importance, permet justement à chacun d'exprimer son être profond, de reconnaître son origine en Dieu et de comprendre le sens de son action en termes de mission et de responsabilité.

À tous ceux qui vivent sur notre continent, qui jouit de la richesse économique et des bienfaits de la paix, nous avons le devoir de faire connaître la valeur inaliénable de notre humanité commune et la responsabilité qu'elle leur confère à l'endroit de tout homme, particulièrement de ceux qui souffrent de la pauvreté, du non-respect de leur dignité, ou qui connaissent l'épreuve de la guerre. Je suis heureux que de nombreux jeunes Européens aient aujourd'hui soif de l'esprit des Béatitudes et soient prêts à l'accueillir davantage dans leur vie.

Vous remerciant de votre visite, je salue à travers vous le cher peuple luxembourgeois et je vous accorde, Altesses, ainsi qu'à vos enfants, une affectueuse Bénédiction apostolique. ■

**LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE**, éditée par Bayard, Société anonyme au capital de 15 000 000 euros. Durée de la Société: 99 ans à compter du 6 février 1924. Siège social: 3 et 5 rue Bayard, Paris 8<sup>e</sup>. Tél.: 01 44 35 60 60.

Directoire: Alain CORDIER président, P. Patrick ZAGO, Dominique BÉNARD, Bruno FRAPPAT. Président du Conseil de surveillance, Charles-Jean PRADELLE.

Principaux actionnaires: Assomption, S.A. Saint-Loup, Association NDS.

Directeur de la publication: Alain CORDIER. Département Culture et Religion

Directeur: Didier ROBILIARD.

Directeur adjoint: Frédéric BOYER.

Rédacteur en chef: P. Vincent CABANAC.

Chef de rubrique: Sophie GALLÉ; Secrétaire de rédaction: Marie-Paulette ALAUX; Secrétaire: Laurence CLAIRE; Rédacteur graphiste: Laurent SANGPO; Création graphique: Massimo MIOLA; Directeur commercial: Bruno GUÉRINI; Chef de produit: Laurent MEUDECI; Communication: Florence MILLEVOYE; Fabrication: Sophie GEAY.

Responsable administratif et financier: Yolande RICART; Contrôle de gestion: Magali LE CORVEC; Imprimerie: MAME Imprimeurs, 49 Bd Preuille, 37000 Tours. Les nom, prénom et adresse de nos abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE sauf opposition. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal.

**RÉDACTION DE LA REVUE:**  
3, rue Bayard. 75008 Paris, FRANCE.  
Fax: 01 44 35 60 05.

**PUBLICITÉ: AU JOURNAL,**  
Martine COHEN (01 44 35 49 33)

**ABONNEMENTS** (22 n<sup>os</sup> par an)  
• FRANCE: BAYARD Autorisation 5 75803 PARIS Cedex 08 - Tél. 0 825 825 831 Fax: 0 825 825 845. (0,15 € par minute) 1 AN, 66 €; 2 ANS, 129 €.

PRIX DU NUMÉRO: France 4,50 €. Abonnement de soutien, 1 AN France: à partir de 80 €; étranger: à partir de 90 €.

• **CÉE/DOM-TOM:** BAYARD PRESSE INTERNATIONALE - Autorisation 12 - 75803 PARIS Cedex 08. FRANCE.

1 AN: 75,61 € (par avion). Prix au n<sup>o</sup>: 5,34 €.

• **BELGIQUE:** BAYARD PRESSE BENELUX Service abonnement, Rue Saint Remacle 31, 4800 VERVIERS, BELGIQUE. Tél. 0800/900.28. 1 AN: 70 €.

Éditeur responsable pour la Belgique: Yves Brenez, Bayard Benelux, Rue de la Fusée, 50 boîte 10 - 1130 BRUXELLES, BELGIQUE. Tél (02) 702 46 01.

• **SUISSE:** BAYARD PRESSE, Rue Peillonex 39, case postale 393, 1225 Chêne Bourg, GENÈVE, SUISSE. 1 AN: 119 CHF. Prix au n<sup>o</sup>: 7 CHF.

• **CANADA:** NOVALIS, 4475 rue Frontenac - Montréal (Québec) H2H 2S2. 1 AN: 96,62 \$C. (taxes incluses). Prix au n<sup>o</sup>: 4,50 \$C.

Éditrice responsable pour le Canada: Suzanne Spino. Tél.: (514) 278-3020

• **AUTRES PAYS:** BAYARD PRESSE INTERNATIONALE - Autorisation 12 - 75803 PARIS Cedex 08. FRANCE. 1 AN: 79,73 € (par avion).

Paraît les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanches du mois. Tous droits réservés pour les traductions faites par la DC. Dépôt légal à parution. Tirage: 20 000 exemplaires. Photogravure: Prépresse HAFIBA. N<sup>o</sup> d'enregistrement à la Commission paritaire 1004K51094.



# Tendre, nous aussi, à la perfection évangélique

Homélie pour la béatification de cinq serviteurs de Dieu

**Dans la matinée du dimanche 23 mars, le Pape Jean-Paul II a présidé, sur la Place Saint-Pierre, une célébration eucharistique au cours de laquelle il a élevé à la gloire des autels cinq nouveaux bienheureux. Il s'agit de : Pierre Bonhomme, prêtre, fondateur de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Calvaire à Gramat (Lot) ; María Dolores Rodríguez Sopena, vierge, fondatrice de l'Institut catéchétique « Dolores Sopena » ; María Caridad Brader, vierge, fondatrice de la Congrégation des Sœurs franciscaines de Marie Immaculée ; Juana María Condesa Lluch, fondatrice de la Congrégation des Servantes de Marie Immaculée ; László Batthyány-Strattmann, laïc, père de famille. Voici le texte de l'homélie que Jean-Paul II a prononcée à cette occasion (\*) :**

[En italien]

1. « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle » (Chant à l'Évangile, cf. Jn 3, 16). Ces paroles de la Liturgie d'aujourd'hui, troisième dimanche de Carême, nous invitent à contempler, avec les yeux de la foi, le grand Mystère que nous célébrerons à Pâques. Il s'agit du don total et définitif de l'amour de Dieu réalisé à travers la mort et la résurrection de Jésus.

Le Mystère de la rédemption, auquel tous les fidèles sont appelés à participer, a été vécu de façon singulière par les nouveaux bienheureux, que j'ai la joie d'élever aujourd'hui à la gloire des autels : Pierre Bonhomme, prêtre, fondateur de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Calvaire ; María Dolores Rodríguez Sopena, vierge, fondatrice de l'Institut catéchétique « Dolores Sopena » ; María Caridad Brader, vierge, fondatrice de la Congrégation des Sœurs franciscaines de Marie Immaculée ; Juana María Condesa Lluch,

fondatrice de la Congrégation des Servantes de Marie Immaculée ; László Batthyány-Strattmann, laïc, père de famille.

## Le bienheureux Pierre Bonhomme

[En français]

2. « Le commandement du Seigneur est limpide, il clarifie le regard » (Ps 18, 10). Cela s'applique naturellement au Père Pierre Bonhomme, qui trouva dans l'écoute de la Parole de Dieu, notamment des Béatitudes et des récits de la Passion du Seigneur, l'orientation pour vivre en intimité avec le Christ et pour l'imiter, guidé par Marie. La méditation de l'Écriture fut la source incomparable de son activité pastorale, en particulier de son attention aux pauvres, aux malades, aux sourds-muets et aux personnes handicapées, pour lesquels il fonda l'Institut des « Sœurs de Notre-Dame du Calvaire ». À l'exemple du nouveau bienheureux, nous pouvons redire : « Mon modèle ce sera Jésus-Christ, on se plaît à ressembler à celui qu'on aime ». Puisse le Père Bonhomme nous encourager à devenir des familiers de l'Écriture, pour aimer le Sauveur et pour être ses inlassables témoins par leur parole et par leur vie !

## La bienheureuse María Dolores Rodríguez Sopena

[En espagnol]

3. « Je suis le Seigneur, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude » (Ex 20, 1). La grande révélation du Sinaï nous montre Dieu qui rachète et libère de tout esclavage, portant ensuite ce dessein à sa plénitude dans le mystère rédempteur de son Fils unique, Jésus-Christ. Comment ne pas faire parvenir ce message sublime en particulier à ceux qui ne l'entendent pas dans leur cœur parce qu'ils ignorent l'Évangile ?

Dolores Rodríguez Sopena ressentit cette nécessité et désira répondre au défi d'apporter la rédemption du Christ dans le monde du travail. C'est pourquoi elle se proposa comme objectif « de faire de tous les hommes une seule famille en Jésus-Christ » (Constitutions de 1907).

Cet esprit se concrétisa dans les trois œuvres fondées par la nouvelle bienheureuse : le Mouvement de Laïcs « Sopena », l'Institut des Dames catéchistes, appelées aujourd'hui « Catéchistes Sopena », et l'Œuvre sociale et culturelle

(\*) Texte original plurilingue dans l'Osservatore Romano des 24-25 mars. Version française de la Salle de presse du Saint-Siège. Titre de la DC.

« Sopenña ». À travers elles, en Espagne et en Amérique latine, se poursuit une spiritualité qui promeut l'édification d'un monde plus juste, en annonçant le message de salut de Jésus-Christ.

### La bienheureuse Juana María Condesa Lluch

4. « *Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage ; mais le septième jour est un sabbat pour le Seigneur ton Dieu* » (Ex 20, 9.10). La lecture de l'Exode que nous venons d'entendre nous rappelle le devoir de travailler, afin de collaborer par nos efforts à l'œuvre du Créateur et édifier ainsi un monde meilleur et plus humain. Toutefois, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'insertion de la femme dans le monde du travail rémunéré en dehors du foyer domestique mit en difficultés sa vie de foi et sa dignité humaine. C'est ce dont se rendit compte la bienheureuse Juana Condesa Lluch, guidée par son extrême sensibilité religieuse. Dans sa jeunesse, elle fut profondément chrétienne : elle assistait chaque jour à la messe dans l'église du Patriarche, renforçant sa foi par une prière assidue. Elle se prépara ainsi à se consacrer entièrement à l'amour de Dieu, en fondant la Congrégation des Servantes de Marie Immaculée qui, fidèle à son charisme, poursuit son engagement pour la promotion de la femme qui travaille.

### La bienheureuse María Caridad Brader

5. « *Nous proclamons, nous, un Christ crucifié... puissance de Dieu et sagesse de Dieu* » (1 Co 1, 23.24). Dans la deuxième lecture d'aujourd'hui, saint Paul rapporte comment il annonçait Jésus-Christ, y compris à ceux qui attendaient plutôt des prodiges ou de la sagesse humaine. Le chrétien doit toujours annoncer son Seigneur, sans se décourager face aux difficultés, aussi grandes soient elles.

[En allemand]

Au cours de l'histoire, de nombreux hommes et femmes ont annoncé le Royaume de Dieu. Parmi ceux-ci, il faut mentionner Mère Caridad Brader, Fondatrice des Sœurs franciscaines de Marie Immaculée.

Un jour, la nouvelle bienheureuse quitta son intense vie religieuse dans le couvent de María Hilf, dans sa patrie suisse, afin de se consacrer entièrement, tout d'abord en Équateur puis en Colombie, à la mission *ad gentes*. Avec une

confiance illimitée dans la Divine Providence, elle fonda des écoles et des instituts, en particulier dans les quartiers pauvres, et elle diffusa ainsi une profonde dévotion eucharistique.

Sur le point de mourir, elle dit à ses sœurs : « N'abandonnez pas les bonnes œuvres de la Congrégation, les aumônes et une grande charité à l'égard des pauvres, une grande charité entre les sœurs, une profonde adhésion aux évêques et aux prêtres ». Quelle belle leçon d'une vie missionnaire au service de Dieu et des hommes !

### Le bienheureux László Batthyány-Strattmann

6. « *Ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes* » (1 Co 1, 25). Ces paroles du saint apôtre Paul reflètent la dévotion et le style de vie du bienheureux László Batthyány-Strattmann, qui fut père de famille et médecin. Il utilisa le riche héritage de ses nobles ancêtres pour soigner gratuitement les pauvres et pour construire deux hôpitaux. Son intérêt le plus grand n'était pas les biens matériels, et le succès et la carrière ne furent pas non plus les objectifs de sa vie. Il enseigna et vécut tout cela au sein de sa famille, devenant ainsi le meilleur témoin de la foi pour ses enfants. Tirant sa force spirituelle de l'Eucharistie, il montra à ceux que la Divine Providence conduisait à lui la source de sa vie et de sa mission.

[En hongrois]

Le bienheureux László Batthyány-Strattmann ne plaça jamais les richesses de la terre avant le vrai bien qui est dans les cieux. Que son exemple de vie familiale et de généreuse solidarité chrétienne soit un encouragement pour tous les fidèles à suivre fidèlement l'Évangile.

[En italien]

7. La sainteté des nouveaux bienheureux nous incite à tendre nous aussi à la perfection évangélique, en mettant en pratique toutes les paroles de Jésus. Il s'agit certainement d'un itinéraire ascétique exigeant, mais possible pour tous.

Que la Vierge Marie, Reine de tous les saints, nous soutienne par son intercession maternelle.

Que ces nouveaux bienheureux soient nos guides sûrs vers la sainteté. Amen ! ■

## « Shalom ! »

### Discours au Grand Rabbín de Rome

**Le jeudi 13 février, le Pape Jean-Paul II a reçu, pour la première fois, M. Riccardo Di Segni, Grand Rabbín de Rome. Il vient de succéder à M. Elio Toaff, qui avait accueilli Jean-Paul II dans la grande Synagogue de Rome en 1986. Voici le texte du discours adressé par le Pape au Grand Rabbín de Rome (\*) :**

MONSIEUR LE GRAND RABBÍN DE ROME  
ET CHERS FRÈRES DANS LA FOI  
D'ABRAHAM !

1. Je suis heureux de vous rencontrer, cher M. Riccardo Di Segni, après votre élection en tant que Grand Rabbín de Rome et je vous salue cordialement, ainsi que les représentants qui vous accompagnent. Je vous renouvelle l'expression de mes félicitations pour la charge importante qui vous a été confiée tandis que j'ai plaisir, en cette circonstance significative, à rappeler avec une profonde estime votre illustre prédécesseur, M. Elio Toaff.

La visite d'aujourd'hui me permet de souligner le vif désir que nourrit l'Église catholique d'approfondir les liens d'amitié et de collaboration réciproque avec la communauté juive. Ici, à Rome, la Synagogue, symbole de la foi des Fils d'Abraham, est très proche de la Basilique Saint-Pierre, centre de l'Église, et je rends grâce à Dieu qui m'a accordé, le 13 avril 1986, de parcourir la brève distance qui sépare ces deux temples. Cette visite historique et inoubliable a constitué un don du Tout-Puissant et représente une étape importante sur la voie de l'entente entre juifs et catholiques. Je souhaite que la mémoire de cet événement continue d'exercer une influence bénéfique, et que le chemin de confiance réciproque accompli jusqu'à présent enrichisse les relations entre la communauté catholique et la communauté juive de Rome, qui est la plus ancienne d'Europe occidentale.

2. Il faut reconnaître que, par le passé, nos deux communautés ont vécu côte à côte, écrivant parfois « une histoire tourmentée », non exempte, dans certains cas, d'hostilités et de méfiances. Le document *Nostra aetate* du Concile Vatican II, l'application progressive des textes conciliaires, les gestes d'amitié accomplis par les uns et les autres, ont toutefois contribué, au cours de ces années, à orienter nos relations vers une compréhension réciproque toujours plus grande. Je souhaite que se poursuive cet effort, marqué par des initiatives de collaboration bénéfique dans le domaine social, culturel et théologique, et que croisse la conscience de ces liens spirituels qui nous unissent.

3. Ces jours-ci, de dangereuses menaces de guerre retentissent dans le monde. Nous, juifs et catholiques, ressentons le devoir urgent d'implorer de Dieu créateur et éternel la paix, et d'être nous-mêmes des artisans de paix.

*Shalom !* Cette belle expression, qui vous est très chère, signifie salut, bonheur, harmonie, et souligne que la paix est un don de Dieu ; un don fragile, placé entre les mains des hommes et qu'il faut préserver également grâce à l'engagement de nos communautés.

Que Dieu fasse de nous des artisans de paix, dans la conscience que lorsque l'homme accomplit des œuvres de paix, il devient capable d'améliorer le monde.

*Shalom !* Tel est mon vœu cordial que je vous adresse, ainsi qu'à toute la communauté juive de Rome. Que Dieu, dans sa bonté, protège et bénisse chacun de nous. Qu'il bénisse en particulier tous ceux qui tracent un chemin d'amitié et de paix entre les hommes de toute race et de toute culture. ■

(\*) Texte original italien dans l'*Osservatore Romano* du 14 février. Version française de la Salle de presse du Saint-Siège. Titre de la DC.

## Continuons ensemble sur le chemin de la pleine communion

Message à l'archevêque de Cantorbéry  
pour son intronisation

**Le 27 février, en la cathédrale de Cantorbéry (Canterbury, Angleterre), a eu lieu l'intronisation du nouvel archevêque, le Dr Rowan Douglas Williams (voir DC 2002, n. 2276, p. 795), Primat de toute l'Angleterre et président de la Communion anglicane. Le cardinal Walter Kasper, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'Unité des chrétiens, accompagné du P. Donald Bolen, chargé des relations avec la Communion anglicane, a participé à la cérémonie. Le cardinal Cormac Murphy O'Connor, archevêque de Westminster, était également présent. À cette occasion, le Pape Jean-Paul II a envoyé un message au nouvel archevêque. Nous en publions le texte (\*) :**

À SA GRÂCE LE TRÈS RÉVÉREND  
ET TRÈS HONORABLE ROWAN WILLIAMS,  
ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY,

Je vous salue au nom du « seul Dieu et Père de tous », et de son Fils, notre Seigneur Jésus-Christ (cf. Ep 4, 5-6), et avec des sentiments de joie et d'estime cordiale, je vous présente mes meilleurs vœux dans la prière à l'occasion de votre intronisation en tant qu'archevêque de Cantorbéry.

La liturgie de votre intronisation sera pour vous et pour la Communion anglicane l'occasion de célébrer la gloire de Dieu, en contemplant la vision de saint Jean d'une foule immense clamant : « Alleluia, salut et gloire et puissance à notre Dieu » (Ap 19, 1). Vous méditez sur le mystère de Dieu qui appelle et envoie ceux qui, comme Isaïe, ne se considèrent pas prêts (Is 6, 5-8).

Vous commencez votre ministère en tant qu'archevêque de Cantorbéry à un moment difficile et tendu de l'histoire, un moment marqué toutefois

par l'espérance et les promesses. Égaré par des conflits de longue date et qui semblent implacables, le monde est au bord d'une nouvelle guerre. La dignité de la personne humaine est menacée et ébranlée de nombreuses façons. Des populations entières, en particulier les plus vulnérables, vivent dans la peur et le danger. Parfois, l'aspiration humaine ardente et légitime à la liberté et à la sécurité se manifeste à travers des moyens erronés, des moyens qui sont eux-mêmes violents et destructeurs. C'est précisément parmi ces tensions et ces difficultés de notre temps que nous sommes appelés à servir.

Nous pouvons sincèrement nous réjouir de ce que, au cours des dernières décennies, nos prédécesseurs ont développé des relations de plus en plus étroites, je dirais même des liens d'affection, à travers le dialogue constructif et une étroite communication. Ils ont placé l'Église catholique et la Communion anglicane sur un chemin dont ils espéraient qu'il conduirait à la pleine communion. En dépit des désaccords et des obstacles, nous sommes encore sur ce chemin, et nous y sommes engagés de façon irréversible. Au cours de la dernière décennie, les diverses occasions de rencontrer le Dr George Carey ont été particulièrement utiles et encourageantes, et ont représenté des signes de progrès sur notre chemin œcuménique. Le travail de la Commission internationale anglicane-catholique romaine, et de la Commission internationale pour l'Unité et la Mission, de création plus récente, continue de nous encourager.

Nous sommes tous deux conscients que surmonter les divisions n'est pas une tâche aisée, et la pleine communion sera un don de l'Esprit Saint. Ce même Esprit nous encourage et nous guide aujourd'hui encore à continuer de rechercher une solution dans les domaines encore marqués par un désaccord doctrinal, et à nous engager plus profondément dans le témoignage et la mission en commun.

Avec des sentiments renouvelés de considération fraternelle, j'invoque sur vous les Bénédiction de Dieu tout-puissant, tandis que vous assumez vos nobles responsabilités. Quelles que soient les épreuves et les difficultés que vous rencontrerez, puissiez-vous toujours connaître la gloire du Père, la direction constante de l'Esprit Saint et le visage miséricordieux de notre Seigneur Jésus-Christ.

Du Vatican, le 13 février 2003

JEAN-PAUL II

(\*) Texte original anglais dans *l'Osservatore Romano* du 1<sup>er</sup> mars. Version française de la Salle de presse du Saint-Siège. Titre de la DC.

## L'Europe ne peut négliger son patrimoine chrétien

Message à Mgr Christodoulos, archevêque orthodoxe d'Athènes et de toute la Grèce (\*)

À SA BÉATITUDE CHRISTODOULOS, ARCHEVÊQUE D'ATHÈNES ET DE TOUTE LA GRÈCE,

« *Persévérez dans la dilection fraternelle. N'oubliez pas l'hospitalité* » (He 13, 1-2).

En rappelant cette exhortation de l'Épître aux Hébreux à construire nos relations sur cet amour fraternel que nous devons nourrir les uns pour les autres, j'ai la joie de faire parvenir ce message à Votre Béatitude par l'intermédiaire du cardinal Walter Kasper et de la Délégation du Saint-Siège qui rend visite à l'Église orthodoxe de Grèce. Les représentants du Saint-Siège, invités par Votre Béatitude à Athènes, entendent ainsi répondre à la visite appréciée de la Délégation du Saint-Synode de l'Église orthodoxe de Grèce au mois de mars de l'année dernière, à Rome (DC 2002, n. 2270, p. 456-458. NDLR). Il s'agit également d'un signe concret de notre volonté de persévérer dans la dilection fraternelle. Nous n'oublions pas le devoir d'hospitalité qui doit caractériser les relations entre les chrétiens. Partout où ils se rencontrent, ils peuvent se retrouver et se redécouvrir frères dans le Christ. Ils peuvent, ensemble, repartir du Christ.

La Délégation du Saint-Siège pourra donc reprendre les réflexions que nous avons proposées ensemble à la considération de l'Europe dans notre Déclaration commune sur l'Aréopage d'Athènes, le 4 mai 2001 (DC 2001, n. 2248, p. 463-464. NDLR), et poursuivre les échanges fructueux entre les représentants du Saint-Synode de l'Église orthodoxe de Grèce et les responsables des différents Dicastères et Institutions du Saint-Siège, qui s'étaient déroulés au mois de mars de l'année dernière. Tout cela représente pour moi un motif de joie et de satisfaction. L'Église

catholique sait qu'elle a un devoir à remplir sur le continent européen, en ce moment historique, et la responsabilité qu'elle ressent coïncide avec celle de l'Église orthodoxe de Grèce. Cette responsabilité représente un terrain commun sur lequel il est possible de développer notre collaboration réciproque. L'avenir de l'Europe est d'une telle importance qu'il nous pousse à aller au-delà de notre passé de divisions, d'incompréhensions et d'éloignement réciproque. L'enjeu est la promotion en Europe, *hic et nunc*, de toutes les valeurs humaines mais également religieuses, de la reconnaissance des Églises et des communautés ecclésiales, de la défense du caractère sacré de la vie, de la sauvegarde de la création. Nous sommes animés par la conviction profonde que le « vieux » continent ne doit pas négliger la richesse chrétienne de son patrimoine culturel et ne doit rien perdre de ce qui a fait la grandeur de son passé. Nous sommes conscients de la nécessité de donner une dimension nouvelle, plus incisive, à notre témoignage de foi, afin que les racines chrétiennes de l'Europe soient revivifiées par une sève nouvelle, la sève de notre témoignage plus harmonieux. Cette collaboration, qu'il faut développer et faire croître, pourrait être l'un des remèdes efficaces contre le relativisme idéologique si répandu en Europe, contre un pluralisme éthique qui oublie les valeurs éternelles et contre une forme de mondialisation qui laisse l'homme insatisfait car elle efface les différences légitimes, qui ont permis la diffusion d'un si grand nombre de trésors à travers l'Orient et l'Occident européens. Il nous revient d'œuvrer ensemble pour atteindre ces objectifs importants et urgents.

Votre Béatitude, je souhaite que ce nouveau contact suscite des formes concrètes de coopération entre nous. L'Église de Rome est disponible à la collaboration réciproque, consciente de la nécessité d'intégrer les unes aux autres les traditions grecque, latine et slave de l'Europe d'aujourd'hui, afin de les articuler en un ensemble harmonieux.

Avec ces sentiments, j'assure Votre Béatitude de ma charité fraternelle.

Du Vatican, le 8 février 2003

JEAN-PAUL II

(\*) Texte original italien dans *l'Osservatore Romano* du 15 février. Version française de la Salle de presse du Saint-Siège. Titre de la DC.

# Consolider la fraternité entre orthodoxes et catholiques

Discours à une délégation du Saint-Synode de l'Église orthodoxe serbe

**Le jeudi 6 février, le Pape Jean-Paul II a reçu une délégation du Saint-Synode de l'Église orthodoxe serbe. Il s'agissait de la première rencontre entre ces deux Églises à un tel niveau après les tensions suscitées par le conflit dans les Balkans. Voici le texte du discours du Pape (\*) :**

1. C'est avec une joie profonde que je vous adresse mon salut à tous, très chers frères, et que j'accueille votre délégation avec des sentiments de charité fraternelle auprès de la tombe des saints apôtres Pierre et Paul. À travers vous, je salue le Patriarche Pavle et le Saint-Synode, ainsi que tous les évêques, le clergé, les moines et les fidèles de votre Sainte Église.

2. La présence de votre délégation à Rome et notre rencontre aujourd'hui, qui a lieu au début du troisième millénaire, ne revêtent pas seulement une grande signification, mais nous remplissent tous d'espérance. En effet, la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle a été marquée par de nombreux événements douloureux qui ont provoqué d'indicibles souffrances à de nombreuses populations des Balkans. Malheureusement, les injustices n'ont pas manqué et leurs auteurs n'ont pas hésité à avoir recours à la manipulation des sentiments et des valeurs religieuses et patriotiques pour blesser encore plus profondément leur prochain.

Les Églises n'ont pas failli à leur devoir de rappeler toutes les parties en cause à la paix, au rétablissement de la justice et au respect des droits de chaque personne, quelle que soit son appartenance ethnique ou sa croyance religieuse. Comme on le sait, le Saint-Siège également a souvent élevé sa voix sans équivoque et de façon impartiale, et je n'ai pas manqué de le faire personnellement avant

et pendant les actions qui ont en particulier frappé la population de votre pays en 1999.

3. Le passé récent a marqué profondément la mémoire des hommes; il a laissé une grande confusion dans les jugements, et une grande souffrance chez ceux qui ont subi des deuils douloureux ou qui ont dû abandonner tout ce qu'ils possédaient. Les Églises ont le devoir d'agir selon le modèle du bon samaritain. Elles doivent soulager les souffrances communes, soigner les blessures et promouvoir la purification des mémoires, qui conduira à un pardon sincère et à une collaboration fraternelle. Je suis heureux que de nombreuses initiatives aient été entreprises dans ce sens, et je souhaite que leur réalisation se poursuive grâce à la contribution généreuse de tous, au niveau local de votre pays, ainsi qu'au niveau régional. En ce qui concerne l'Église catholique, elle aussi présente en Serbie et dans les pays limitrophes, je vous assure qu'elle ne faillira pas à son devoir et ne manquera pas d'apporter sa contribution.

## Défendre ensemble l'identité chrétienne de l'Europe

4. Aujourd'hui, les Églises sont confrontées à de nouvelles exigences et défis, qui découlent d'une transformation irréfrénable du Continent européen. L'identité chrétienne de l'Europe, dont les racines sont formées par les deux traditions occidentale et orientale, semble parfois être mise en discussion. Cela ne peut manquer de nous pousser à rechercher et à promouvoir toute forme de collaboration qui permette aux orthodoxes et aux catholiques d'apporter ensemble un témoignage vivant et convaincant de leur tradition commune. Ce témoignage sera efficace non seulement en vue de l'affirmation des valeurs évangéliques comme la paix, la dignité de la personne, la défense de la vie et la justice dans la société d'aujourd'hui, mais également en vue du rapprochement et de la consolidation de la fraternité qui devrait distinguer les relations ecclésiales entre catholiques et orthodoxes.

Au cours des siècles, votre Église, même face à de nombreuses difficultés, s'est engagée en vue de la diffusion de l'Évangile parmi le peuple serbe, contribuant de cette façon à la promotion de l'identité chrétienne de l'Europe. Fidèle à la tradition apostolique, elle a proclamé avec persévérance la Bonne Nouvelle du salut, donnant à la société serbe une forte empreinte culturelle qui se manifeste, entre autres, dans la suggestive architecture des églises et des monastères. Cet héritage n'appartient

(\*) Texte original serbe dans l'*Osservatore Romano* du 7 février. Version française de la Salle de presse du Saint-Siège. Titre et sous-titre de la DC.

pas seulement à vous ; tous les autres chrétiens en sont également fiers. Mon désir et mon souhait sont que l'Europe trouve les moyens appropriés pour le préserver, partout où il a fleuri et croît.

5. Très chers frères, je vous remercie de votre visite. Celle-ci est pour moi le signe que l'Esprit de Dieu guide l'Église vers le rétablissement de l'unité de tous les disciples du Christ pour laquelle il a prié la veille de sa mort. Nous demandons au Seigneur de nous donner la force de continuer à parcourir ce chemin avec confiance, patience et courage. Je vous prie de transmettre mes salutations cordiales et fraternelles à Sa Béatitude le Patriarche Pavle et à tous les membres de votre Église. Quant à vous, je vous assure de ma prière afin que le Seigneur, qui guide nos pas, vous accompagne dans votre visite, motif d'espérance pour la croissance de nos relations réciproques. ■

## L'Ukraine, « terre de frontière »

Discours aux membres du Synode permanent de l'Église grecque-catholique ukrainienne

**Le lundi 3 février, les membres du Synode permanent de l'Église gréco-catholique d'Ukraine ont été reçus par le Pape Jean-Paul II à l'occasion de leur rencontre à Rome. Voici le discours que le Pape leur a adressé (\*) :**

VÉNÉRÉS FRÈRES DANS L'ÉPISCOPAT !

1. La réunion du Synode permanent de l'Église grecque-catholique ukrainienne, ici à Rome, vous offre l'heureuse occasion de réaffirmer votre communion avec le Successeur de Pierre. En effet, vous avez voulu vous retrouver dans cette ville afin de rencontrer, dans un esprit de profonde unité et de cordiale fraternité, le Pape ainsi que ses plus proches collaborateurs. Soyez les bienvenus !

Je remercie le cardinal Lubomyr Husar, votre Archevêque majeur, pour les paroles cordiales qu'il

m'a adressées au nom de tous. En saluant chacun de vous en particulier, je désire adresser une pensée affectueuse aux fidèles confiés à votre soin pastoral, en rappelant la cordialité qu'ils m'ont manifestée au cours de ma visite en Ukraine en juin 2001 (DC 2001, n. 2253, p. 729-752. NDLR). En cette circonstance, à la joie de vos communautés se sont également unis l'accueil et le respect de nombreux fidèles orthodoxes qui ont vu dans l'évêque de Rome un ami sincère.

2. L'Église grecque-orthodoxe ukrainienne, renée après les tragiques événements du siècle dernier, poursuit son chemin de reconstruction dans la conscience de son grand héritage spirituel, du témoignage fécond de ses martyrs et de la nécessité de maintenir à tous les niveaux une attitude de dialogue, de collaboration et de communion.

Je vous encourage dans cet esprit qui, dans le cadre des épreuves quotidiennes parfois difficiles, est pour vous un guide sûr afin de résoudre les problèmes qui se présentent progressivement. À cet égard, comment ne pas rappeler les récentes rencontres cordiales avec vos Frères évêques de rite latin qui ont permis d'analyser, à la lumière de la même obligation de charité et d'unité, les questions pastorales qui concernent les deux communautés ? Elles aussi sont une application pratique de la communion effective et affective qui doit guider les pasteurs du troupeau du Christ.

Cette communion est d'autant plus nécessaire qu'elle se reflète dans les défis face auxquels vous place la situation actuelle : des besoins spirituels de larges couches de la population, aux graves dilemmes de l'émigration, des difficultés des plus démunis aux problèmes familiaux ; de l'exigence d'un dialogue œcuménique au désir d'une plus grande intégration dans le cadre européen.

3. Vénérés frères, vous provenez d'une terre qui est le berceau du christianisme en Europe orientale. Il vous est demandé d'œuvrer dans ce « laboratoire » ecclésial dans lequel coexistent la tradition chrétienne orientale et la tradition latine. Toutes deux contribuent à embellir le visage de l'unique Église du Christ. L'Ukraine, « terre de frontière », porte dans son histoire et dans le sang d'un grand nombre de ses fils l'appel à œuvrer avec application au service de la cause de l'unité de tous les chrétiens.

Je confie vos bonnes intentions aux prières de vos nombreux martyrs et à l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie, tendrement vénérée dans les nombreux sanctuaires de votre pays.

Je vous donne ma cordiale Bénédiction apostolique. ■

(\*) Texte original italien dans *l'Osservatore Romano* des 3-4 février. Version française de la Salle de presse du Saint-Siège. Titre de la DC.

# Saint Joseph, homme de Dieu, travailleur, homme de paix

Audience générale du 19 mars (\*)

1. Nous célébrons aujourd'hui la fête de saint Joseph, *Époux de Marie* (Mt 1, 24 ; Lc 1, 27). L'Écriture nous parle de lui comme du « père » de Jésus (Lc 2, 27. 33. 41. 43. 48), prompt à réaliser les desseins divins, même quand ils échappent à la compréhension humaine. À lui, « fils de David » (Mt 1, 20 ; Lc 1, 27), Dieu le Père confie la garde du Verbe éternel fait homme, par l'action de l'Esprit Saint, dans le sein de la Vierge Marie. L'Évangile affirme que saint Joseph était un « homme juste » (Mt 1, 19), et il est pour tous les croyants un modèle de vie dans la foi.

2. Le mot « juste » évoque sa rectitude morale, son attachement sincère à la pratique de la Loi et son attitude d'ouverture totale à la volonté du Père céleste. Même dans les moments difficiles et parfois dramatiques, l'humble charpentier de Nazareth ne s'arroge jamais le droit de mettre en discussion le projet de Dieu. *Il attend l'appel d'en haut* et, en silence, il respecte le mystère, se laissant guider par le Seigneur. Une fois sa tâche reçue, il l'exécute avec une *docile responsabilité* : il écoute l'ange avec empressement quand il s'agit de prendre comme épouse la Vierge de Nazareth (cf. Mt 1, 18-25), lors de la fuite en Égypte (cf. Mt 2, 13-15) et lors du retour en Israël (cf. *ibid.*, 2, 19-23). Par quelques traits peu nombreux mais significatifs, les Évangélistes le décrivent comme le gardien empressé de Jésus, un époux attentif et fidèle, qui exerce l'autorité familiale dans une attitude constante de service. Les saintes Écritures ne nous racontent rien d'autre sur lui mais, dans ce silence, c'est le style même de sa mission qui est renfermé : une exigence vécue dans la grisaille de la vie quotidienne, mais avec une foi assurée en la Providence.

3. Chaque jour, saint Joseph dut pourvoir aux besoins de sa famille par *son dur travail manuel*. Aussi, à juste titre, l'Église montre-t-elle en lui le Patron des travailleurs.

La fête de ce jour est donc une occasion propice de réfléchir aussi à l'importance du travail dans l'existence de l'homme, de la famille et de la communauté.

L'homme est le sujet et le protagoniste du travail, et, à la lumière de cette vérité, on peut bien percevoir *le lien fondamental qui existe entre la personne, le travail et la société*. L'activité humaine – nous rappelle le Concile Vatican II – vient de l'homme et est ordonnée à l'homme. Selon le dessein et la volonté de Dieu, elle doit servir au vrai bien de l'humanité et permettre « à l'homme, considéré comme individu ou comme membre de la société, de s'épanouir selon la plénitude de sa vocation » (*Gaudium et spes*, 35).

Pour mener cette tâche à son achèvement, on doit cultiver une « *spiritualité éprouvée du travail humain* » solidement enracinée dans « *l'Évangile du travail* », et les croyants sont appelés à proclamer – et à en témoigner – la signification chrétienne du travail dans leurs diverses occupations et activités » (cf. *Laborem exercens*, 26).

4. Que saint Joseph – un saint si grand et si humble – soit un *exemple* dont s'inspirent les travailleurs chrétiens, en l'invoquant en toutes circonstances. Je voudrais confier aujourd'hui au gardien prévoyant de la Sainte Famille les jeunes qui se préparent à leur future profession, les chômeurs et tous ceux qui souffrent du manque de travail, les familles et tout le monde du travail, avec ses attentes et ses défis, ses problèmes et les perspectives qui le marquent.

Que saint Joseph, Patron universel de l'Église, veille sur toute la Communauté ecclésiale et, en *homme de paix* qu'il était, qu'il obtienne pour toute l'humanité, spécialement pour les peuples qui sont menacés en ce moment par la guerre, le don précieux de la concorde et de la paix ! ■

(\*) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 20 mars. Traduction et titre de la DC.

---

# L'Église en France

---

## Retraités, mémoire d'avenir

Déclaration du Mouvement chrétien des retraités sur la retraite et ses enjeux

À l'occasion de son 40<sup>e</sup> anniversaire, le Mouvement chrétien des retraités (MCR), autrefois appelé « Vie montante », a organisé au Sénat (Paris), le samedi 25 janvier, un colloque intitulé « Retraités, mémoire d'avenir ». Ce jour-là, le MCR a également rendu publique une déclaration sur la retraite et ses enjeux. Il y exprime les convictions, les souhaits et les inquiétudes de ses 140 000 membres et, par eux, de nombreux retraités. Nous publions le texte de cette déclaration (\*):

### La retraite : une étape significative de la vie

Le MCR, constatant que le temps de la retraite représente un tiers de la vie, affirme que cette période de l'existence n'est pas retrait de la société. À notre époque, la retraite n'est pas nécessairement identifiable à la vieillesse : on peut être âgé sans être vieux.

Chaque retraité est un citoyen à part entière, membre actif de la société. Chaque retraité chrétien est, à part entière, membre responsable dans une Église au service des hommes et, à ce titre, témoigne du sens qu'il donne à sa vie au nom de sa foi.

### Les enjeux des systèmes de retraite

Le problème de la retraite est, à l'évidence, un problème de société, de rapport entre les générations, de gestion des cycles de vie, des âges et des temps sociaux.

Les retraités se reconnaissant dans le MCR partagent les préoccupations de la nation sur l'avenir des systèmes de retraite.

Ils constatent des écarts excessifs entre les pensions de retraite, source de graves inégalités, et souhaitent que la justice et l'équité permettent de les réduire.

Ils estiment indispensable que la réflexion engagée permette une consultation avec l'ensemble des associations et organisations directement concernées, et cela sans exclusive.

Ils approuvent toutes les actions visant à maintenir, améliorer et développer le système par répartition, moyen d'expression de la solidarité inter-générationnelle, et souhaitent avec insistance une harmonisation des niveaux de pension, quel que soit le régime dont relèvent les bénéficiaires. Ils demeurent attentifs aux situations difficiles pouvant conduire à l'exclusion, notamment celle des titulaires d'une seule pension de réversion. Ils en appellent à la solidarité nationale pour que soient déterminés les moyens permettant à chaque retraité de vivre dans la dignité.

### Des retraités soucieux du lien social

Quand la recherche du « bien vivre personnel » l'emporte sur la volonté d'un « bien vivre ensemble », la société court le risque d'une dilution du lien social. Pour cela, un pacte entre les générations est nécessaire afin de partager les espérances, accepter les différents âges pour mieux s'entraider.

Convaincu que la laïcité est une valeur essentielle de notre République, le MCR estime que tous les retraités peuvent enrichir la communauté

---

(\*) Texte du secrétariat du MCR.

nationale de leurs apports culturels ou religieux.

Fort de cette conviction, le MCR déclare vouloir participer au renforcement du lien social nécessaire à toute vie commune. Il considère que l'apport de la mémoire favorise le discernement sur l'essentiel. Quand la mémoire prend le sens de valeurs à transmettre, de savoir-faire et de savoir être, elle est promesse d'avenir.

Persuadé que « l'homme écoute plus volontiers les témoins que les maîtres », il invite l'ensemble des retraités à être des médiateurs accueillants et compréhensifs, non pour juger ou arbitrer, mais pour accompagner les jeunes générations dans leurs recherches et leurs découvertes, favorisant ainsi une compréhension réciproque.

Dans cet esprit, il se déclare favorable à la création et au développement d'instances consultatives regroupant des retraités et sollicitant leur avis sur les grands problèmes en débat au niveau local, régional ou national.

### Des retraités acteurs et actifs dans une société en devenir

Les membres du MCR refusent l'image que la société donne parfois des retraités. Ils n'ignorent pas la force économique, sociale et politique qu'ils représentent. Ils refusent cependant de se conduire en groupe de pression, mais ils veulent mettre ces atouts au service d'une société moderne, ouverte, respectueuse de la personne humaine, rejetant ainsi toute domination de l'argent ou des armes.

Convaincus qu'une véritable démocratie ne se fonde pas sur une vision réductrice de l'homme, ils souhaitent que les mots liberté, égalité, fraternité ne soient pas seulement ceux d'une devise mais les moteurs d'une vie commune.

Soucieux de mettre en œuvre la solidarité et la justice sociale, le MCR invite à soutenir toute initiative publique ou privée visant à soulager tous ceux qui souffrent. Il appelle à la vigilance pour que cesse la maltraitance physique ou psychique dont sont victimes certaines personnes âgées.

Le MCR souhaite que ses membres s'investissent bénévolement dans les associations ou structures caritatives ou sociales.

Au moment où s'agrandit la communauté européenne, à l'heure où les problèmes deviennent planétaires, le MCR refuse de s'enfermer dans une vision purement française des problèmes liés à la retraite.

Le MCR appelle de ses vœux la construction d'une société humaine, respectueuse des libertés personnelles dont la liberté religieuse, d'une société où le dialogue et la recherche de la paix l'emportent sur la force et l'oubli ou l'exploitation des démunis, d'une société soucieuse de réduire les inégalités entre pays riches et pays pauvres.

### Des retraités qui veulent donner sens aux étapes de la vie

Les retraités chrétiens rappellent que chaque personne est appelée à la dignité et à la transcendance, quel que soit son état physique, mental ou moral. Pour eux, tout être humain demeure une personne jusqu'au terme de sa vie terrestre.

Le MCR entend poursuivre son engagement au service des soins palliatifs, refusant tout recours à l'euthanasie active, quelles qu'en soient les motivations, sans pour autant être favorable à l'acharnement thérapeutique, ni refuser les moyens médicaux aptes à soulager la souffrance.

Les retraités chrétiens, membres de l'Église, Peuple de Dieu, veulent privilégier le dialogue avec ceux qui professent une autre religion, une autre foi, ou qui adhèrent à un autre courant de pensée.

Ils souhaitent, au nom de leur foi, être des témoins authentiques, sans prosélytisme et dans le respect de chacun, en accueillant, sans juger, tous ceux qui souffrent dans leur corps ou dans leur cœur de l'exclusion ou de la pauvreté, ou qui se sentent rejetés de la communauté sociale ou ecclésiale.

Passionnés de l'homme, les retraités chrétiens se veulent porteurs d'Espérance dans le monde d'aujourd'hui, sachant bien que « l'Espérance sans risque n'est pas l'Espérance ».

Avec les autres hommes ils se veulent partenaires de la société du XXI<sup>e</sup> siècle.

Avec les autres chrétiens ils se veulent acteurs de l'Église du XXI<sup>e</sup> siècle. ■

# Espérance pascale

Éditorial de Mgr Marc Stenger,  
évêque de Troyes

Il n'est pas évident de parler encore de paix, alors qu'à l'heure où sont rédigées ces lignes, on n'est peut-être plus très loin d'une déclaration de guerre. Et cependant il y a pour nous une sorte de nécessité de la foi de ne jamais cesser d'inscrire la paix à l'horizon de notre espérance. Commentant l'encyclique de Jean XXIII, « *Pacem in Terris* », dont nous fêtons le quarantième anniversaire, le pape Jean-Paul II rappelle : « Considérant le présent et l'avenir avec les yeux de la foi et de la raison, le bienheureux Jean XXIII a entrevu et interprété les impulsions profondes qui étaient déjà à l'œuvre dans l'histoire. Il savait que les choses ne sont pas toujours comme elles apparaissent en surface. Malgré les guerres et les menaces de guerre, il y avait quelque chose d'autre à l'œuvre dans l'histoire humaine, quelque chose que le pape recueillit comme les débuts prometteurs d'une révolution spirituelle » (*Message pour la Journée mondiale de la Paix*, 1<sup>er</sup> janvier 2003) (*DC* 2003, n. 2283, p. 5).

Ce qui peut continuer à motiver notre espérance, c'est que cette « révolution spirituelle » est bel et bien en marche. Nous avons été témoins d'une protestation quasi universelle contre la guerre, fondée sur une nouvelle conscience de la dignité de l'homme et de ses droits inaliénables. Beaucoup d'hommes se sont rassemblés en une profonde communion autour du refus de l'injustice et de la discrimination et de la défense des droits du plus faible. Il serait trop simple d'interpréter cette manifestation comme le triomphe du pacifisme ou l'expression de notre démission devant le mal. N'est-on pas plutôt en présence d'un bouleversement des esprits et des cœurs, d'un réveil des consciences, découvrant l'importance pour constituer l'homme en son éminente dignité de promouvoir les valeurs de vérité, d'amour, de justice et de liberté, dont Jean XXIII parlait déjà dans son encyclique comme des exigences fondatrices de l'être homme dans le monde. Ces valeurs donnent une nouvelle dimension à l'existence de chacun et à sa relation aux autres. En cela elles constituent un chemin d'humanité dont la guerre est la pure et simple dénégation.

(\*) Texte publié dans *l'Église dans l'Aube* du 22 mars 2003. Sous-titre de la *DC*.

« Révolution spirituelle » aussi est la montée en puissance de l'Organisation des Nations Unies. Elle n'est pas encore cette autorité incontestable pour tous ; elle reste soumise à des arbitraires, à la recherche d'intérêts particuliers, à des affirmations de puissance et à des volontés de suprématie, mais beaucoup aujourd'hui reconnaissent l'importance d'une instance universelle, établie par consentement de tous avec pour « *objectif fondamental la reconnaissance, le respect et la promotion des droits de la personne* ». Les prises de position sur le rôle à jouer par le Conseil de Sécurité dans la résolution des conflits d'aujourd'hui sont significatives du progrès d'une morale, voire d'une spiritualité du « *bien commun* ». Ce qui est en jeu c'est de permettre à tout homme en ce monde de vivre dans la liberté, la justice et la sécurité. Y a-t-il d'autre chemin pour y parvenir qu'une collaboration entre toutes les nations qui constituent « *la 'famille humaine' pour assurer la paix et l'harmonie entre les peuples et en même temps promouvoir leur progrès intégral* » (Jean-Paul II, *Message pour la Journée mondiale de la Paix* 2003). Certes dans notre monde le souci de sécurité et de bien-être individuels demeure le levier de bien des revendications et de bien des actions avec ce que cela entraîne comme conséquences de violence, de haine, de séparation et d'exclusion. Mais la conversion à la vision d'un bien commun à toute l'humanité, en l'occurrence le droit de chacun à sa propre dignité, et la prise de conscience de la responsabilité des individus et des peuples à le promouvoir et à le mettre en œuvre ne cessent de grandir. De cette responsabilité relève la mise en place à tous les niveaux d'instruments pour le défendre, car le déploiement de ce droit fondamental de tout homme est le gage d'une paix qui ne soit pas simple compromis, fragile et précaire, mais l'instauration d'un ordre où chacun puisse accéder à la plénitude de l'existence.

## Une culture de paix

Cependant ce qui doit fondamentalement nourrir notre espérance, c'est que la paix ne dépend pas d'abord de la performance des structures - elle est quelquefois mise à mal - mais de la disposition des cœurs. Dans le Message déjà cité, Jean-Paul II souligne la nécessité de faire progresser une « *culture de paix* », faite de gestes, d'initiatives, d'attitudes constantes d'ouverture à l'autre, d'estime réciproque, de fraternité, de défense du petit, attitudes qui ne se laissent jamais gagner par le découragement. Cette culture de paix, nous croyants, nous

savons qu'elle ne peut se fonder pleinement que dans l'ouverture à Dieu et dans l'accueil de sa grande vision de l'homme fait à son image et appelé à la liberté. En un temps où une fois de plus nos espoirs de paix se montrent dans leur incommensurable fragilité, il nous apparaît avec une force renouvelée que notre espérance s'enracine dans le mystère pascal. Par sa mort et sa résurrection, le Christ a restauré l'image blessée de l'homme. Cette œuvre instauratrice fonde et appelle de notre part des engagements permanents d'« artisans de paix ». Belle perspective pour la fête de Pâques à venir. ■

## « Vivre ensemble est notre avenir »

Homélie de Mgr Émile Marcus,  
archevêque de Toulouse,  
lors de la Messe des Peuples célébrée  
à l'Union (Haute-Garonne) (\*)

Je vais d'abord m'adresser aux enfants qui ont bien le droit de comprendre ce que je vais vous dire ensuite... avec des mots plus compliqués !

### Aux enfants

Les grandes personnes qui sont là, de quarante-quatre pays différents, se sont rassemblées parce qu'elles veulent mieux « vivre ensemble ». C'est écrit en grosses lettres, devant vous. Vous savez lire !

Je vais réfléchir avec elles sur ce qu'il faut faire pour y parvenir. Cela vous concerne aussi parce que vous devez, vous aussi, vivre ensemble, même si vous êtes très différents les uns des autres et ... pas toujours d'accord !

Je vais aussi leur expliquer, aux grands, que pour vivre ensemble, dans le monde entier, il faut être malin pour s'organiser (sinon c'est la pagaille), être juste et avoir bon cœur, sinon on se dispute. Et on se bat.

Mais je vais ajouter que même en s'organisant

bien, et en étant corrects les uns avec les autres, on n'y arrive pas ! Vous voyez bien qu'il y a souvent des guerres. Or les hommes ne sont pas là pour se faire la guerre. Pour réussir à vivre ensemble pour de bon et connaître le bonheur il faut que Jésus nous aide. C'est pour cela que nous sommes ici : pour l'écouter et le laisser nous donner sa lumière et sa force. Pour nous aider à gagner ... non pas la guerre, mais la paix.

### Aux adultes

Frères et sœurs dans le Christ, par périodes, dans l'Église, il y a des mots qui font fortune. En ce moment, c'est le mot « ensemble ». Un adjectif (pour ceux qui se rappellent la grammaire apprise depuis plus ou moins longtemps). Un adjectif qui dit le contraire de « individuellement », « séparément » « isolément ». Quelques exemples.

Le thème de la Fête des Peuples cette année : « Vivre ensemble est notre avenir ».

La grande fête de la JOC à Bercy, le 3 mai : « Bercy ensemble, nous sommes faits pour nous entendre ».

Un très beau texte du Service national de la pastorale des Migrants qui continue d'inspirer les chrétiens que cette question préoccupe a pour titre : « De toutes langues et coutumes, être et devenir ensemble une Église qui propose la foi en terre de migration » (DC 2002, n. 2270, p. 468-474. NDLR). Le plan en est le suivant :

– être et devenir ensemble une Église sainte et apostolique

– être et devenir ensemble une Église une et catholique

– être et devenir ensemble une Église pour le monde.

Il montre que vivre ensemble entre hommes et femmes d'origines diverses initie à la vie de Dieu, mais que, réciproquement, découvrir Dieu ouvre à la rencontre et au partage entre hommes et femmes différents.

J'ose attirer l'attention sur un autre texte : une lettre pastorale de votre évêque dont le mot le plus important est aussi « ensemble ». « Prêtres et laïcs ensemble dans notre diocèse ».

Mais que faut-il faire pour vivre ensemble dans l'Église et dans ce monde où chaque jour les informations nous jettent à la figure l'image de nos ruptures, de nos fractures, de nos guerres ?

Que faudrait-il pour que vivent ensemble ceux qui polluent les océans et ceux qui s'évertuent à nettoyer un littoral dont ils ont besoin pour vivre ?

(\*) Texte publié dans *Foi et Vie* du diocèse de Toulouse, du 23 février.

Que faudrait-il pour que vivent ensemble ceux qu'opposent des intérêts souvent légitimes et parfois sordides ?

Que faudrait-il pour que vivent ensemble les deux peuples du Proche-Orient et de la Terre Sainte, Israélien et Palestinien, où jour après jour, année après année, l'effet cumulé d'une chaîne infinie de violences et de vengeances a brisé jusqu'à maintenant toute tentative d'un dialogue sérieux sur les vraies questions en cause ?

Et comment vivre ensemble, tout simplement entre nous, alors que nous connaissons parfois des conflits que nous n'avons pas la volonté de résoudre intelligemment et dans la charité ?

Que faut-il pour que les hommes et les femmes vivent ensemble en ce monde... et soient sauvés ensemble dans le Christ ?

Beaucoup de choses ! N'imaginons pas qu'il existe sur cette question-là une réponse aisée. Par contre on peut essayer d'y mettre un peu d'ordre, une clarté utile.

Pour que les hommes vivent ensemble il nous faut mettre en place une nouvelle organisation de la famille humaine, raviver nos principes moraux et en recevoir la grâce.

Les changements qui surviennent dans le monde obligent les hommes, dans la vie sociale (c'est-à-dire en communauté humaine) à un effort extraordinaire d'imagination, à une grande créativité. Si nous croyons que l'humanité est appelée à constituer une famille, la famille humaine, il nous faut rénover simultanément ses structures juridiques, politiques et économiques.

Comme a dit récemment Jean-Paul II dans son message pour la Journée mondiale de la Paix (DC 2003, n. 2283, p. 4-9. NDLR) ni la paix ni l'harmonie entre les peuples ne seront possibles à présent sans « une nouvelle organisation de toute la famille humaine ». On entend plutôt souligner qu'il est « urgent » de répondre à la demande presque universelle de modes démocratiques de l'exercice de l'autorité politique, tant nationale qu'internationale. Mais il y a loin encore de l'aspiration à la réalisation !

Donc des tâches immenses d'organisation, pour développer – et même déjà sauvegarder – la dimension communautaire de la vie humaine. Mais aussi l'acceptation de principes de vie morale. « Aucune activité humaine ne se situe en dehors du champ des valeurs éthiques », dit encore le Pape dans le même message.

Ni les enfants qui jouent dans la cour de récréation, ni les grands patrons qui engagent la

prospérité de populations entières dans les combats de la concurrence, ni les salariés qui défendent leurs droits, ni les sportifs en compétition, ne peuvent se dispenser de se soumettre au jugement moral.

Tout combat qui reste soumis au seul critère de l'intérêt, omettant de prendre en compte la dignité de l'homme, conduit à la mort.

Quel rude combat pour promouvoir cette sagesse, dont la dimension spirituelle, hélas, n'est pas toujours perçue !

Efforts d'organisation, découverte rajeunie des enjeux de la morale, mais aussi, pour vivre ensemble, en ce monde, une troisième exigence : il faut en accueillir « la grâce », en recevoir le don.

Pourquoi « accueillir », pourquoi « recevoir » ? Parce que, nous dit la révélation chrétienne, l'homme est trop petit pour lutter sans l'aide de son Dieu contre la triple idolâtrie de l'argent, du pouvoir et du sexe, et que c'est précisément sa grandeur que de l'admettre. Argent, pouvoir et sexe qui, en eux-mêmes ne sont pas mauvais, puisque l'humanité les reçoit du Créateur, mais dont il faudrait ne jamais devenir esclave.

Nous ne pouvons pas mener ce combat avec les seules armes du génie humain et de la générosité. Il faut que le Christ vienne vaincre en nous des forces contraires qui nous dépassent... Il faut qu'il vienne en nous avec sa puissance de résurrection.

Et c'est pourquoi nous sommes là, en train de célébrer l'Eucharistie. C'est pour que la rencontre des peuples représentés ici, et de tous les autres, soit une fête !

Que se passe-t-il dans l'Eucharistie ?

Le Christ nous rassasie de sa propre chair et de son propre sang, c'est-à-dire de sa propre existence. Il fait ainsi de nous, d'Eucharistie en Eucharistie, la chair de sa chair, des disciples. Il répand en nous son Esprit pour que nous soyons capables de mener son combat pour vivre ensemble avec la seule arme qui vaille : non pas la haine, mais la force que Dieu donne, celle de l'amour.

Avec l'Eucharistie, malgré nos faiblesses, nous découvrons qu'il est possible de vivre ensemble et notre avenir finit par s'ouvrir, malgré nos faiblesses. ■

---

# L'Église dans le monde

---

## Les Églises de Jérusalem, de Bagdad et de Sarajevo disent non à la guerre

### Déclaration des Ordinaires de Jérusalem, Bagdad et Sarajevo contre la guerre en Irak

« *En ce moment de préoccupation internationale, nous sentons tous le besoin de nous tourner vers le Seigneur pour implorer le grand don de la paix* ».

Nous, les pasteurs de l'Église chrétienne à Jérusalem, à Sarajevo ainsi qu'en Irak, faisons nôtres ces paroles affligées du Pape, et voulons unir notre voix à la sienne pour demander la paix, don de Dieu, recherchée par tous les hommes et toutes les femmes de la terre.

Notre voix est faible, mais nous voulons être la voix de nos gens qui ont subi et continuent à subir la guerre, l'oppression et l'injustice, et qui vivent dans notre terre et sont devenus tragiquement le symbole de la souffrance, non seulement dans les années passées, mais encore aujourd'hui.

Nos villes ne sont pas toutes des villes saintes comme Jérusalem, et moins encore des villes catholiques, mais elles sont certainement des villes martyres.

Nous qui avons vécu et continuons à vivre la tragédie de la guerre, nous voulons dire au monde entier, et surtout aux puissants de la terre: ne prenez pas le chemin de la guerre, parce que c'est un chemin sans issue. La paix est le seul chemin à parcourir, la seule direction obligatoire.

Il n'y a pas de violence, il n'y a pas de terrorisme, il n'y a pas de guerre qui ne porte avec soi

d'autres violences, haines, destructions, souffrances et morts.

– Le Christ est notre paix. C'est l'Évangile de la paix qui doit illuminer nos cœurs et guider nos choix afin que ces choix soient un refus total de la violence et de la guerre.

– Nous nous adressons à tous, croyants ou non, hommes et femmes de bonne volonté, et surtout à ceux qui ont la responsabilité et le pouvoir de décider de l'avenir, pour qu'ils fassent prévaloir le bon sens et le dialogue, en se rappelant que « la guerre est une aventure sans retour ». Nous aussi, nous disons avec le Pape: « Non à la guerre! La guerre est toujours une défaite de l'humanité ».

– Si la guerre est destruction et mort, les conséquences que la guerre porte avec elle inévitablement ne sont pas moins tragiques: divisions, haines et beaucoup de réfugiés. Ils sont devant les yeux du monde les millions de réfugiés de la Bosnie et de toute l'ex-Yougoslavie; les conditions invivables des Palestiniens, réfugiés dans leurs propres terres ou dans une terre étrangère. Et, en cas de guerre, combien seront-ils, les réfugiés de l'Irak, qui iront s'ajouter à ceux qui ont déjà cherché un espoir de vie en s'évadant de cette terre saignée par la guerre et l'embargo depuis de nombreuses années?

– Nous savons que dans chaque partie du monde se multiplient les rencontres de prière et de moments de confrontation civile et pacifique pour invoquer la paix. Ceci est motif d'un grand espoir, espoir en Dieu qui écoute toujours la prière des petits, des pauvres et de ceux qui sont sans défense. Ne nous laissez pas seuls, parce que le monde a besoin aujourd'hui de construire cet espoir.

Le 24 février 2003

Michel SABBAAH, Patriarche latin de Jérusalem,  
Président de Pax Christi International  
Vinko card. PULJIC, Archevêque de Sarajevo  
Raphael BIDAWID,  
Patriarche de Babylone des Chaldéens, Irak

---

(\*) Texte en français du secrétariat du Patriarcat latin de Jérusalem.

## Personne ne peut disposer de la vie ou de la mort

Lettre des trois Églises nationales de Suisse

**À l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'homme qui a eu lieu le 10 décembre 2002, les trois Églises nationales de Suisse ont rédigé une lettre commune invitant à une réflexion sur la peine de mort. Renforcer le mouvement mondial de suppression de la peine capitale et imposer un moratoire dans les pays qui l'autorisent encore, tel est l'objectif de l'action menée par ces différentes Églises. Nous publions le texte de cette lettre (\*):**

Bien que tous les États d'Europe occidentale aient aboli la peine de mort, la Suisse n'est pas encore à l'abri des voix qui réclament que la peine de mort soit réintroduite aujourd'hui, comme mesure contre le terrorisme et la pédophilie. En Suisse la peine de mort a été abolie dans le code pénal il y a 60 ans et dans le code pénal militaire il y a 10 ans.

Amnesty International révèle que le nombre des exécutions a doublé en 2001, alors que partout dans le monde, les États sont toujours plus nombreux à abolir la peine de mort. L'énorme augmentation des exécutions serait imputable en premier lieu aux effets d'une politique plus sévère en Chine. En 2001, 90 % des exécutions connues sont le fait de la Chine, de l'Iran, de l'Arabie Saoudite et des États-Unis. C'est pourquoi le groupe d'action a retenu ce thème pour cette année.

Nous sommes accablés par les rapports qui font mention d'exécutions à la suite de jugements où les mesures dignes d'un État de droit n'ont pas été respectées. Nous entendons parler d'exécutions alors que des doutes fondés subsistent sur la culpabilité des accusés. Ainsi, chaque exécution porte en elle le risque qu'une erreur judiciaire irréparable soit commise. On continue de condamner à mort des personnes pour des actes qu'elles ont commis dans leur jeunesse. De plus, il est prouvé

que la peine de mort n'a aucun effet dissuasif.

La peine de mort est le vestige d'une vieille représentation du droit et de la justice, de la faute et de l'expiation, qui contredisent notre sens actuel du droit. Du point de vue chrétien, il n'y a aucun doute: personne, pas même l'État n'a le droit de prononcer une peine de mort ou d'exécuter un être humain. Personne ne peut disposer de la vie ou de la mort, sauf à prendre la place de Dieu.

L'action des Églises à l'occasion de la Journée des droits de l'homme consistera cette année à adresser une pétition aux États qui prononcent encore des peines de mort pour leur demander de suspendre les exécutions. Cette modeste action devrait contribuer à mettre un terme aux exécutions partout dans le monde.

L'action des Églises à l'occasion de la Journée des droits de l'homme sera menée cette année pour la vingtième fois. Nous remercions tous ceux et celles qui nous ont soutenus fidèlement. Continuons, en tant que chrétiennes et chrétiens, à nous porter garants et à soutenir les droits humains. La pratique quotidienne des droits humains commence avec la reconnaissance de la valeur de chaque être humain.

Chers frères et sœurs, que la bénédiction et la lumière du Fils de Dieu, qui s'est fait homme pour nous apporter la vie, vous accompagne sur le chemin de l'Avent.

Thomas WIPF,  
Président du Conseil  
de la Fédération des Églises protestantes  
Mgr Amédée GRAB,  
Président de la Conférence des évêques  
Mgr Fritz-René MÜLLER,  
Église catholique chrétienne

(\*) Texte publié dans *Évangile et Mission* du 27 novembre 2002.

# Édifier une société vietnamienne plus humaine

Lettre de l'archevêque de  
Hô Chi Minh-Ville (Vietnam) au  
Comité d'union du catholicisme

**Le 25 décembre 2002, Mgr Pham Minh Mân, archevêque de Hô Chi Minh-Ville (Vietnam), a envoyé une lettre aux délégués du IV<sup>e</sup> Congrès national du Comité d'union du catholicisme (ancien Comité d'union des catholiques patriotes). Il y brosse un tableau très critique de la société vietnamienne actuelle et du régime qui la régit. Nous publions cette lettre (\*) :**

AU P. NGUYỄN TÂN KHOA, PRÉSIDENT  
DU COMITÉ D'UNION DU CATHOLICISME,  
ET À TOUS LES REPRÉSENTANTS  
AU IV<sup>e</sup> CONGRÈS DES CATHOLIQUES  
VIETNAMIENS POUR L'ÉDIFICATION  
ET LA DÉFENSE DE LA PATRIE,

Merci sincèrement de l'invitation au Congrès que vous m'avez envoyée. Avant tout, j'envoie mes salutations et souhaite la paix du Christ à tous les représentants. Ma tâche pastorale ne me permettant pas de venir participer au Congrès, par l'intermédiaire de cette lettre, je désire envoyer à tous les participants ces quelques opinions en guise de contribution à l'œuvre d'édification du pays, de défense de la patrie dans la situation actuelle.

« Servir l'homme est l'objectif suprême » de toutes les organisations, de toutes les institutions sociales (Voir les résolutions du VI<sup>e</sup> Congrès du Parti). Cette affirmation place l'homme comme objectif, comme but final de toute action culturelle, économique, sociale dans la communauté nationale. En effet, n'exprime-t-elle pas une vérité fondamentale concernant la dignité humaine ? C'est d'elle que découlent les besoins, les exigences impérieuses auxquelles il faut répondre dans les circonstances actuelles pour édifier une société plus humaine dans notre patrie, le Vietnam. Ces exigences comportent les deux tâches suivantes :

- 1) Éliminer les tares de la société actuelle.
- 2) Mettre en œuvre les valeurs humaines qui permettront à tous les citoyens d'atteindre le bien-être, de vivre indépendants, libres et heureux, conformément à la dignité humaine.

## I. ÉLIMINER LES TARES ACTUELLES DE LA SOCIÉTÉ

### 1. Éliminer la plus grave des tares, à savoir l'aliénation de l'homme

L'aliénation est un phénomène qui fait perdre à l'homme sa dignité. Ce phénomène apparaît et grandit dans la société actuelle :

– lorsque l'esprit de consommation pousse les hommes dans le cercle des satisfactions artificielles et mensongères ;

– lorsque le travail est organisé de telle façon qu'il garantisse le maximum de bénéfices sans se préoccuper d'améliorer la vie et le progrès des travailleurs ;

– lorsque l'on inverse les moyens et la fin et que l'homme qui est l'objectif du développement devient uniquement un moyen de production ;

– lorsque la liberté devient le droit de faire tout ce qu'il me plaît, tout ce qui, à mes yeux, m'apporte un avantage immédiat, à moi, à mon groupe, au lieu qu'elle soit le droit d'accomplir ce que ma conscience m'autorise à accomplir pour le bien commun, pour l'intérêt des générations actuelles et à venir. Lorsqu'on l'isole de la dignité humaine, la liberté n'est plus qu'opportunisme, ou encore l'arbitraire de ceux qui détiennent pouvoir et force. Une telle liberté, au lieu d'apporter la paix, la joie et le bonheur à tous, risque de créer dans la société une accumulation d'injustices.

### 2. Éliminer la seconde des tares sociales les plus graves, un régime injuste et aliénant

Le système « demander-donner » est typique d'un régime injuste et aliénant. Il est générateur d'injustice et d'aliénation pour les raisons suivantes :

Le système « demander-donner » transforme les droits du citoyen à la liberté en pouvoirs détenus par l'État, pouvoirs dont celui-ci décide de faire bénéficier les gens du peuple sous la forme d'autorisations. Ainsi, ce système fait disparaître les droits des gens du peuple à la liberté, en même temps qu'il transforme l'État du peuple, venant du

(\*) Texte publié dans *Églises d'Asie* du 1<sup>er</sup> février. Traduction de la rédaction d'*Églises d'Asie*. Titre de la DC.

peuple et au service du peuple, en maître souverain détenant entre ses mains les droits des gens du peuple et accordant à ceux-ci ses faveurs au gré de son sentiment ou de son arbitraire.

Selon la presse, c'est ce système « demander-donner » qui a provoqué l'évasion hors des fonds publics de 50 % des ressources financières. 50 % de ce qui reste disparaît encore au moment des dépenses publiques. Ce qui signifie que la petite minorité de ceux qui détiennent force et pouvoir bénéficie de 75 % des fonds publics de la nation (dans ces 75 %, il y a 50 000 milliards de dōngs par an du secteur de l'édification). Il reste 25 % dont bénéficient plus de 70 millions des personnes qui composent le peuple. Une telle réalité a créé une grave situation d'injustice dans la société et ne cesse d'agrandir l'écart qui sépare les riches des pauvres à l'intérieur de notre peuple. C'est bien pourquoi la concussion systématique et à grande échelle qui sévit dans notre société est un immense obstacle au développement du pays comme à la mise en valeur de la dignité humaine.

## II. METTRE EN ŒUVRE LES VALEURS HUMANISTES RENDANT LA SOCIÉTÉ TOUJOURS PLUS HUMAINE

### 1. Mettre en valeur la dignité et la personne humaine

Cette tâche exige que tous les organismes, toutes les institutions dans leurs relations sociales, fassent porter toute leur attention sur l'homme et le respectent, qu'ils le placent au cœur de toutes les activités culturelles, économiques et sociales, c'est-à-dire orientent celles-ci vers le développement et le progrès de l'homme dans son intégralité, corps, esprit et âme, trois dimensions qui constituent la dignité et la personnalité de l'homme. Il semble que le système éducatif, dans notre société actuelle, est davantage tourné vers la transmission de connaissances spécialisées que vers le développement de la personne humaine. Une telle orientation risque de former des générations de diminués, d'estropiés et de handicapés pour notre nation.

### 2. Développement social et progrès humain doivent se fonder sur la vérité

Une société peut être considérée comme ordonnée et conforme à la dignité humaine lorsqu'elle est fondée sur la vérité. La vérité de

base dans les relations interhumaines, c'est que tous sont égaux en dignité. Elle exige que l'on renonce aux discriminations, aux traitements distincts, que l'on élimine toutes formes de dictature, que l'on rejette les malhonnêtetés et les manigances qui se sont étendues aujourd'hui à tous les domaines de la vie de l'homme et de la société.

### 3. Mettre en valeur l'esprit de solidarité dans la communauté nationale

L'esprit de solidarité ne peut être édifié et développé solidement que sur la base du respect de l'homme et de ses droits, du respect de son indépendance légitime, du respect du droit à l'autodétermination des organisations civiques, du respect des valeurs morales de notre tradition culturelle. L'esprit de solidarité se doit de porter son regard au-delà des organisations particulières, des groupes, et se mettre au service du développement durable, du progrès constant de l'homme, de la famille et de la société.

### 4. Mettre en valeur l'esprit de complémentarité dans les organisations sociales

L'édification de la solidarité et de l'union au sein de la nation ne portera de fruits que dans la mesure où les organisations sociales mettront en œuvre l'esprit de complémentarité. C'est la caractéristique des organisations où l'association de niveau supérieur n'intervient pas dans les affaires intérieures de l'échelon inférieur, n'empiète pas sur sa compétence et sur son autonomie, mais au contraire coordonne ses propres activités avec celles des autres associations sociales. Dans les organismes sociaux qui pratiquent l'esprit de complémentarité, tous les citoyens, toutes les associations civiques, religieuses ou non, sans distinction de classes, sont libres de prendre des initiatives et de mener des activités au service du développement et du progrès de l'homme, et de la famille et du renforcement des fondements juridiques de la nation. L'esprit de complémentarité empêche toute organisation ou toute collectivité sociale, fût-elle la plus haute, comme l'État, de monopoliser le pouvoir en ce qui concerne le développement, car celui-ci constitue la tâche commune du peuple tout entier, des diverses composantes sociales de la communauté nationale. En outre, le monopole du pouvoir conduit à la dictature et à l'absolu-

tisme, au bureaucratisme, au protectionnisme, à l'oppression et à l'injustice, autant de fléaux qui altèrent la dignité humaine et font obstacle au développement du pays.

La complémentarité, telle qu'elle est définie ci-dessus, est le fondement nécessaire à l'édification d'une société démocratique et d'un État du peuple, venant du peuple et au service du peuple. Sans ce fondement, l'État, au lieu d'être une organisation au service du peuple, devient un appareil de domination tyrannique, tandis que le peuple, au lieu de bénéficier du statut de maître, n'est plus qu'un instrument aveugle et passif au service de cet appareil. Un tel renversement aliène l'homme et dissout la société.

### **5. Mettre en valeur la conscience du bien public et la volonté de le servir**

Avant tout, la conscience du bien commun est la condition nécessaire à l'exercice des droits du citoyen à la liberté, à la mise en valeur de la dignité humaine. C'est pour cela que le service du bien commun exige d'être organisé par l'État. Celui-ci doit créer des conditions garantissant à

tous les citoyens et à toutes les organisations sociales de bénéficier des libertés en accord avec la dignité de l'homme et indispensables au développement du pays. Il doit aussi éliminer les réglementations injustes et les mesures contraires aux principes moraux de la tradition culturelle de notre nation. Le régime « demander-donner » est un exemple type de réglementation injuste. Le million et plus d'avortements qui ont lieu chaque année sont l'exemple typique d'une mesure contraire aux principes moraux dont les conséquences passées et présentes entraînent notre nation vers un avenir que l'on ne peut prévoir.

Je pense que les catholiques souhaitent que les représentants contribuent à l'édification et à la défense de la patrie à la manière, selon la conscience et conformément aux convictions des catholiques, autant d'éléments susceptibles d'enrichir la culture et les forces spirituelles du peuple vietnamien. Je souhaite à votre Congrès une nouvelle année avec de nouveaux progrès et de nouveaux acquis.

Mgr Jean-Baptiste PHAM MINH MÃN,  
*archevêque catholique de Hô Chi Minh-Ville*

# Événements

## France

### Mgr Emmanuel, Métropolitain de France

Pour succéder à Mgr Jérémie, le Patriarcat œcuménique de Constantinople a nommé Mgr Emmanuel qui a été intronisé à Paris le 9 mars dernier. Il devient responsable de la métropole grecque-orthodoxe de France qui comprend 50 000 fidèles et cinq monastères. Originaire de Crète, ce jeune métropolitain de 44 ans connaît la France pour avoir étudié à la Sorbonne, à l'Institut catholique et à l'Institut Saint-Serge de Paris. Après un premier ministère aux États-Unis, il est devenu évêque auxiliaire du diocèse du Benelux en 1995.

### Nomination

M. Jacques Carton vient d'être nommé responsable du département Pastoral de la communication. Cela concrétisera le rapprochement entre le service national de la Pastoral de la communication et du Service information communication. M. J. Carton continue à superviser la rédaction du SNOP, magazine de la Conférence des évêques de France.

## Monde

### SUISSE

#### Succès d'une campagne de dons

À cause d'une situation financière très difficile, l'Église catholique de Genève a lancé une

campagne publicitaire à l'automne 2002. Elle reprenait la question « Êtes-vous prêts à vous passer de prêtres et à voir vos églises se fermer peu à peu ? ». Au-delà de quelques réticences et réactions quant aux images et aux slogans, les résultats sont probants. Les dons se sont montés à 6,4 millions de francs suisses dont un quart (1,07 millions d'euros) versés par les bulletins distribués durant la campagne. La hausse significative des dons permettra de préserver des emplois à des charges pastorales occupées par des laïcs et de recruter des prêtres étrangers. (*Évangile et mission*, 26 mars).

## Hiérarchie

### Démissions

#### Le Saint-Père a accepté la démission de :

Mgr Sergio VALECH ALDUNATE, auxiliaire de *Santiago de Chile*, Chili (OR, 4 mars). ● Mgr Manuel D. MORENO, évêque de *Tucson*, États-Unis. Son coadjuteur, Mgr Gerald Frederick KICANAS, lui succède (OR, 8 mars). ● Mgr Jacques NOYER, évêque d'*Amiens*, France (OR, 10-11 mars). ● Mgr Julio OJEDA PASQUAL, O.F.M., vicaire apostolique de *San Ramón*, Pérou. Son coadjuteur, Mgr Gerardo Antonio ZERDIN BUKOVEC, O.F.M., lui succède (OR, 12 mars). ● Mgr Daniel Anthony HART, évêque de *Norwich*, États-Unis (OR, 12 mars). ● Mgr Libardo RAMÍREZ GÓMEZ, évêque de *Garzón*, Colombie (OR, 16 mars).

● Mgr Robert GAY, M. Afr., évêque de *Kabale*, Ouganda (OR, 16 mars).

### Nominations

#### Le Saint-Père a nommé :

Mgr Domenico Umberto D'AMBROSIO (archevêque de *Foggia-Bovino*) archevêque de *Manfredonia-Vieste-San Giovanni Rotondo* et délégué du Saint-Siège pour les Œuvres de saint Pio da Pietrelcina, Italie (OR, 9 mars). ● Le P. Alfred Maria OBURU ASUE, C.M.F. (Supérieur régional des Clarétins et curé à Franceville, Gabon) évêque de *Ebebiyin*, Guinée équatoriale (OR, 9 mars). ● M. l'abbé Jean-Luc BOUILLERET (du clergé de Saint-Claude, directeur spirituel et professeur au séminaire universitaire de Lyon) évêque d'*Amiens*, France (OR, 10-11 mars).

[Il est né à Arbois (Jura) le 28 octobre 1953. Étudiant en mathématiques appliquées et en sciences humaines à Marseille de 1975 à 1977, il a fait ensuite ses études au grand séminaire de Dijon, puis au séminaire français de Rome, de 1977 à 1982. Il est titulaire d'un DEA de théologie et d'une licence de sociologie. Ordonné prêtre le 28 juin 1981 pour le diocèse de Saint-Claude, il a été successivement : membre de l'équipe presbytérale de la cathédrale ; chargé de cours en théologie morale au grand séminaire interdiocésain de Dijon ; étudiant à l'Institut catholique de Paris puis à l'Université catholique de Washington ; curé de diverses paroisses ; vicaire épiscopal pour la région des Plateaux,

de 1991 à 1996; enfin membre de l'équipe animatrice et directeur spirituel au séminaire universitaire de Lyon et enseignant, depuis 1996, de théologie morale à la Faculté de théologie de Lyon et au séminaire Saint Irénée].

- Mgr Michael Richard COTE (auxiliaire de Portland) évêque de *Norwich*, États-Unis (OR, 12 mars).
- Mgr Guillermo José GARLATTI (évêque de San Rafael) archevêque de *Bahía Blanca*, Argentine (OR, 12 mars).
- M. l'abbé Callistus RUBARAMIRA (économiste du diocèse) évêque de *Kabale*, Ouganda (OR, 16 mars).
- Mgr Francisco Javier MARTÍNEZ FERNÁNDEZ (évêque de Córdoba) archevêque de *Grenade*, Espagne (OR, 16 mars).

## Décès

Mgr Jorge Arturo MEINVIELLE, S.D.B., évêque de *San Justo*, Argentine, le 2 mars, 71 ans (OR, 3-4 mars). ● Mgr Leonard HSU YING-fa, O.F.M., ancien auxiliaire de *Taipei*, Taiwan, le 2 mars, 80 ans (OR, 3-4 mars). ● Mgr Antonio ARELLANO DURAN, évêque émérite de *San Carlos de Venezuela*, Venezuela, le 28 février, 75 ans (OR, 5 mars). ● Mgr Martin WIESEND, ancien auxiliaire de *Bamberg*, Allemagne, le 7 mars, 92 ans (OR, 9 mars). ● Mgr Abel ALONSO NÚÑEZ, O. de M., évêque émérite de *Campo Maior*, Brésil, le 14 juin, 81 ans (OR, 10-11 mars). ● Mgr Saba YOUAKIM, B.S., archevêque émérite de *Petra et Philadelphie en Arabie des Grecs-Melkites*, Jordanie, le 6 mars, 88 ans (OR, 12 mars). ● Mgr Harry Anselm CLINCH, évêque émérite

de *Monterey en Californie*, États-Unis d'Amérique, le 8 mars, 94 ans (OR, 12 mars).

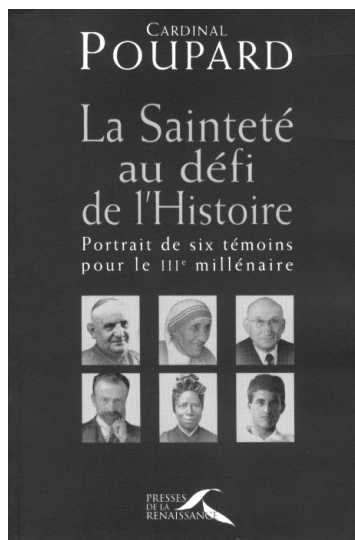
## Saint-Siège

### Personnalités reçues par le Pape

#### Jean-Paul a reçu en audience :

M. Vitalij IGNATENKO, président de l'Agence de presse russe ITAR-TASS, et M. Ara ABRAMJAN, président de l'Union des Arméniens de Russie (OR, 2 mars). ■ M. Silvio BERLUSCONI, président du Conseil des ministres de la République italienne, et M. Gianni LETTA, sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil (OR, 5 mars).

## La Sainteté au défi de l'Histoire du cardinal Paul Poupard



La Sainteté au défi de l'Histoire, cardinal Paul Poupard, Presse de la Renaissance, 2003, 252 p., 16 €.

Pour la prédication du Carême 2003 à la basilique Notre-Dame de Paris, le cardinal Paul Poupard, président du Conseil pontifical de la Culture, a choisi six hommes et femmes qui ont marqué leur époque par la sainteté de leur vie et l'exemplarité de leur action. Ils sont bien significatifs d'un siècle écoulé tout en ouvrant des voies pour le nouveau millénaire.

Robert Schumann, « une âme pour l'Europe », a œuvré pour reconstruire un continent sur les ruines de tant de guerres. Mère Teresa, « le Christ pour les pauvres », est devenue la figure d'une femme habitée entièrement par la charité et parfois touchée par l'obscurité du doute. Maurice Blondel, « l'intelligence de la foi », a lié la réflexion philosophique et l'engagement chrétien. Giuseppina Bakhita, « de l'esclavage à la liberté du Christ », a vécu dans sa chair la

souffrance sans jamais désespérer. Pier Giorgio Frassati, « le Christ, joie des jeunes », a sereinement assumé le choix du service des pauvres face à l'opulence et à l'agnosticisme familiaux. Enfin, Jean XXIII, « homme d'unité et de paix », confirme combien à tout âge il convient de se laisser habiter par l'esprit.

Le cardinal Poupard a connu personnellement plusieurs de ces grandes figures de chrétiens appelés à la sainteté. Les portraits qu'il en fait sont donc émaillés de cette approche et de ce contact direct ou non. Après que sa voix ait retenti sous les voûtes de Notre-Dame en prononçant ces conférences pour les auditeurs, ce livre donne au plus grand nombre la possibilité de parcourir la belle galerie de portraits de ces véritables témoins pour le III<sup>e</sup> millénaire.

P. Vincent Cabanac, a.a.

## Sexualité, Intimité et Société, sous le regard de l'Histoire de Michel Rouche

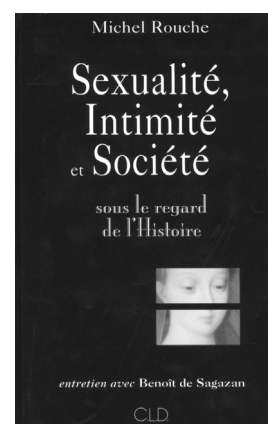
La vie intime, sexuelle et affective serait seulement du domaine privé ! Du moins est-ce ainsi que l'air du temps veut le faire croire. La façon que notre société a de regarder, de codifier et d'intégrer les éléments essentiels de la sexualité n'est pas indifférente au choix de normes morales ou à l'acceptation de comportements collectifs ou privés.

Benoît de Sagazan, rédacteur en chef adjoint de *Pèlerin Magazine*, a mené un dialogue argumenté avec Michel Rouche, historien, professeur à l'université de Paris-Sorbonne qui dirige la revue *Alliance*. Nous pouvons ainsi suivre, dans le temps, les évolutions et percevoir le « regard de

l'Histoire ». Ce livre apporte de très nombreux éclairages.

L'Église et la pensée chrétienne ne sont pas absentes de cette histoire qu'elles ont marquée de leur sceau pour le meilleur et parfois pour le moins bon. Mais dans la société française, européenne et même au-delà, l'Église catholique a participé à l'évolution des mœurs par la promotion de la monogamie, le refus de l'avortement, le lien entre mariage et sexualité.

Les questions actuelles sur les comportements sexuels, les mœurs, la morale (mariage, relations sexuelles, contrôle des naissances, sida, homosexualité, cohabitation, difficulté à s'engager...) sont restituées dans une perspective histo-



Sexualité, Intimité et Société sous le regard de l'Histoire, entretiens de Michel Rouche avec Benoît de Sagazan, CLD 2002, 236 p., 18 €.

rique. Cette approche du sujet n'étant pas fréquente, cet ouvrage à deux voix, l'historien chrétien et le journaliste, mérite d'être lu.

V.C.